

DÉMOCRATIE ET DROITS HUMAINS

ENGAGEMENT DES JEUNES ALGÉRIEN.NES

Entre solidarité et résilience
face à la pandémie de la Covid-19

Khadidja Boussaïd, Selim Kharrat, Saida Machat
Mars 2022



En Algérie, les jeunes, qui étaient déjà touché.es par les crises politiques et socio-économiques successives, sont confronté.es à l'incertitude liée à la crise de la Covid-19 et à son issue encore inconnue.



Entre besoin d'intégration effectif dans la société, l'accès à des services publics de qualité, et la nécessité de reconnaissance, les jeunes font preuve d'une réflexion structurée afin de déployer leur potentiel.



Le potentiel des jeunes algérienn.es est apparu lors de la crise de la Covid-19, par l'implication en tous cas d'une partie de la jeunesse, qui est active notamment dans le milieu associatif.

ENGAGEMENT DES JEUNES ALGÉRIEN.NES

Entre solidarité et résilience face à la pandémie de la Covid-19



Ayant touché le monde entier, la pandémie de la Covid-19 dévoile les limites des systèmes sanitaires et de protection sociale en place dans bien des pays. En Algérie, les jeunes, qui étaient déjà touché.es de plein fouet par les crises politiques et socio-économiques successives de ces dernières années, sont aujourd'hui confronté.es à l'incertitude liée à la crise de la Covid-19 et à son issue encore inconnue.



Entre besoin d'intégration effectif dans la société, l'accès à des services publics de qualité, et la nécessité de reconnaissance, les jeunes font preuve d'une réflexion structurée afin de déployer leur potentiel. La jeunesse algérienne se dessine comme une catégorie volontariste, mais rend compte de problèmes d'ordre relationnel avec les institutions formalisées qui sont liés aux démarches administratives contraignantes et au rejet de la part des jeunes des schémas classiques d'association et de hiérarchisation.



Le potentiel des jeunes algérienn.es est apparu sans ambages lors de la crise de la Covid-19, par l'implication en tous cas d'une partie de la jeunesse, qui est active notamment dans le milieu associatif. De nouveaux mouvements et collectifs informels de jeunes, qui ne croient plus en l'efficacité des modes d'organisation traditionnels et qui s'attachent davantage au sens de leur action, aux valeurs et au contact direct avec les pairs, ont vu le jour.

Plus d'information sous ce lien
<https://algeria.fes.de>

Table des matières

1.	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	2
1.1	Introduction	2
1.2	Approche méthodologique	2
1.3	Cadre conceptuel de l'étude	5
1.4	Caractéristiques sociodémographiques des répondant.es	6
2.	ENGAGEMENT DES JEUNES ALGÉRIEN.NES DANS LA VIE PUBLIQUE	10
2.1	Contexte socio-économique et crise sanitaire	10
2.2	Le cadre légal et institutionnel	12
2.3	Une jeunesse qui se réapproprie l'espace public	15
3.	ENQUÊTE SUR LA MOBILISATION DES JEUNES DURANT LA PANDÉMIE	19
3.1	Ressenti et comportements face à la crise de la Covid-19	19
3.2	Un élan de solidarité multiforme	23
3.3	Des rapports tendus	29
3.4	Le référentiel de valeurs	31
3.5	Impact de l'engagement et vision de l'avenir	35
4.	VERS LA PÉRENNISATION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	37
4.1	Liens institutionnels et mobilisation des jeunes	37
4.2	Entre besoin d'intégration et perspectives d'engagement	38
4.3	Recommandations	40
	Annexes	41
Annexe 1	Les 10 actions clés proposées pour faire de la jeunesse le moteur de la nouvelle Algérie	41
Annexe 2	Les 18 commandements du marcheur pacifiste et civilisé	41
Annexe 3	Mesures préventives au niveau national	42
Annexe 4	Guide des questions d'entretien des focus groupes	43
Annexe 5	Guide des questions d'entretien des porteurs/euses d'initiatives	44
Annexe 6	Guide des questions d'entretien des personnes ressources	45
	Références	46
	Liste des abréviations	48
	Liste des figures	49

1

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1 INTRODUCTION

Toute crise ayant de grands impacts sur la vie humaine entraîne indéniablement des changements profonds dans les sociétés et le comportement des populations. Ayant touché le monde entier, la pandémie de la Covid-19 sévit depuis près de deux ans, générant des crises sanitaires, sociales et économiques d'envergure. Elle dévoile également les limites des systèmes sanitaires et de protection sociale en place dans bien des pays. Bien que l'urgence consiste à trouver des solutions pour dépasser la crise, peu de travaux se sont intéressés à l'expérience particulière des jeunes en cette période de crise. En Algérie, les jeunes, qui étaient déjà touchés de plein fouet par les crises politiques et socio-économiques successives de ces dernières années, sont aujourd'hui confrontés à l'incertitude liée à la crise de la Covid-19 et à son issue encore inconnue.

C'est dans ce contexte qu'il a été convenu d'établir un diagnostic du comportement des jeunes en temps de crise, ainsi qu'une revue des pratiques solidaires qu'elles/ils ont pu développer ces derniers mois, les répercussions psychosociologiques de la crise sanitaire et ses conséquences sur leur sens de l'engagement. Il s'agit de mieux comprendre, à travers cette étude, la manière dont cette catégorie de la population fait face à la crise et s'y adapte et d'étudier les pistes de pérennisation des bonnes pratiques d'engagement développées dans ce contexte particulier.

1.2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'étude se place dans un contexte géographique particulier et fait écho à une étude similaire menée sur le comportement des jeunes tunisiens en temps de crise (Kharrat 2020).

Dans le contexte national algérien, elle renvoie à une période où le confinement (avec couvre-feu) était encore en vigueur sur plusieurs Wilayas du pays, induisant un ralentissement économique pour beaucoup de catégories sociales, et parmi elles les « jeunes ». Ce contexte très particulier a mis en lien crise sanitaire et crise économique, et fait ainsi appel à une redéfinition des comportements, notamment en termes d'aide et de solidarité.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude s'attache à répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'impact de la crise de la Covid-19 sur le quotidien des jeunes algérien.nes ? À quel point le train de vie des jeunes, dans leur diversité, a été perturbé par la crise pandémique ? Quelles inquiétudes et attentes ces jeunes ont-elles/ils exprimé (professionnelles, sociales, familiales, etc.) ? Comment réagissent-elles/ils face à la gestion de la pandémie, notamment face aux différentes mesures sanitaires et socioéconomiques imposées ?
- Quel est l'impact de la crise de la Covid-19 sur le comportement citoyen des jeunes ? Quelles sont les différentes formes d'engagement des jeunes face à l'expansion de la pandémie et ses répercussions ? Quel a été le rôle des jeunes dans le mouvement de solidarité qui a émergé à l'échelle nationale, régionale et locale ? Quelles ont été les motivations qui ont pu encourager cette participation citoyenne des jeunes ?
- Quels rapports les jeunes entretiennent-elles/ils avec les autorités et les acteurs et actrices de la société civile dans ce contexte de crise ? Dans quelle mesure ont-elles/ils suivi l'application des mesures sanitaires et constitué une force de proposition d'action à leur échelle ?
- Quelles leçons tirer quant à la capacité des jeunes à se mobiliser et quelles sont les faiblesses/les pistes de pérennisation que nous pouvons identifier à ce sujet ? Quelles pistes d'action politique, institutionnelle et citoyenne pouvons-nous formuler pour les différent.es actrices/acteurs concerné.es afin de pérenniser les comportements positifs et solidaires des jeunes et de renforcer leur résilience au-delà de la période de crise ?

MÉTHODES ET TECHNIQUES

Dans le cadre de cette étude, une méthodologie mixte a été choisie. En premier lieu, il s'agit d'une approche quantitative avec un questionnaire délivré en ligne (auprès d'une population cible, ne représentant pas un échantillon probabiliste).

En second lieu, c'est une approche qualitative par l'organisation de Focus groups et d'entretiens avec des jeunes engagé.es dans des actions de la société civile. La méthodologie de terrain s'appuie sur une recherche documentaire nécessaire à l'analyse des tenants et aboutissants de l'engagement des jeunes durant la crise de la Covid-19.

RÉALISATION D'UNE REVUE DOCUMENTAIRE

Analyse du contexte : La revue documentaire¹ a porté sur divers rapports et études en lien avec la participation des jeunes algérien.nes à la vie publique, et dont la liste figure en Annexe de ce rapport. Cette revue a permis d'analyser la participation des jeunes et son évolution en tenant compte des réalités sociales, économiques, politiques et historiques du pays. Elle a également été nécessaire pour appréhender le cadre (législatif, institutionnel, politique, etc.) en vigueur en matière de participation des jeunes.

Focus sur l'évolution des formes d'engagement et sur des initiatives phares portées par les jeunes pendant la crise : La revue documentaire a par ailleurs porté sur diverses formes d'engagement observées chez les jeunes, notamment en temps de crise. Cela a permis d'identifier et de sélectionner des initiatives illustrant les actions de participation et les formes d'engagement des jeunes telles qu'elles ont été expérimentées récemment et telles qu'elles évoluent aujourd'hui.

Ainsi, la première partie de l'étude sera consacrée à la description de l'évolution des différentes formes d'engagement et de participation observées chez les jeunes, telles que les mouvements protestataires, les mouvements informels et spontanés, l'activisme digital, etc. Cette partie portera également sur des initiatives phares menées par les jeunes ou les ayant fortement engagé.es durant la crise de la Covid-19.

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DE JEUNES ACTIVES/ACTIFS DURANT LA CRISE DE LA COVID-19

Entretiens avec des jeunes porteurs/euses d'initiatives phares pendant la période de crise : l'identification de jeunes qui se sont engagés durant la crise s'est faite sur la base des initiatives menées sur la période de mars 2020 jusqu'à la date de rédaction du présent rapport en février/mars 2021. A cet effet, différentes sources ont été consultées pour identifier ces initiatives : la plateforme associative « Sharek », « Jousour », les groupes actifs sur le réseau social Facebook, les articles des médias, etc.

Au total, 5 porteurs/euses d'initiatives ont été consultés dans le cadre d'entretiens individuels. Ces initiatives ont été identifiées lors de la revue documentaire, selon le critère de la pertinence de l'initiative par rapport au contexte de la crise, selon le degré d'innovation (pertinence de la solution apportée par rapport au problème identifié lié à la crise, approche et mise en œuvre),

selon le champ d'action et les résultats, selon l'implication des jeunes dans l'initiative et enfin selon la réactivité et la disponibilité des interlocuteurs.

Les initiatives concernées sont les suivantes :

- Banque alimentaire « La brèche », fruit d'une collaboration entre le collectif d'action bénévole « Akbou » et « L'Association SID ».
- « 3D Fight Covid-19 », une initiative de « Make Algeria Green Clean Again ».
- « Section Logistique Solidarité Alger Coronavirus », une initiative lancée par un groupe d'ami.es sur Facebook.
- « تاءمربوطة » de l'Association « Futur pour le Développement (AFD) Batna ».
- « Solidarité et aides aux hôpitaux », une initiative lancée par « L'Union des Jeunes pour le Volontariat (YUV) ».

Enquête auprès de jeunes impliqué.es dans des actions solidaires pendant la période de crise : en plus des entretiens conduits avec de jeunes porteurs/euses de projets, nous avons identifié une centaine de jeunes impliqué.es dans des actions de solidarité dans toutes les Wilayas de l'Algérie, parmi lesquels 71 jeunes ont été approchés dans le cadre de l'étude.

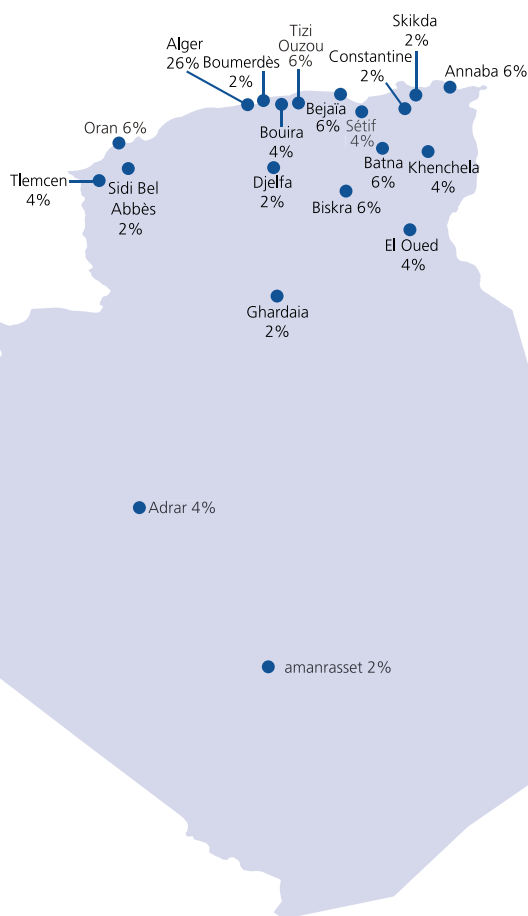
Ces jeunes ont été interrogé.es sur leurs expériences respectives via une enquête par questionnaire : une enquête en ligne se composant de 5 chapitres et adressant un ensemble de questions qualitatives et quantitatives sur la manière dont les jeunes ont vécu la crise (pratiques adoptées, état psychologique, perceptions) a été élaborée. Le questionnaire les interroge également sur leurs rapports avec les autorités et les acteurs de la société civile ainsi que sur leurs attentes, besoins et aspirations. Cette enquête a permis de collecter les réponses de 50 jeunes âgé.es de 18 à 35 ans ayant été impliqué.es dans des actions solidaires durant la crise de la Covid-19 dans 22 Wilayas d'Algérie (figure 1).²

Des focus-groupes : Des focus groupes ont été animés avec certains des jeunes identifiés. Le focus groupe a le mérite de permettre un croisement des points de vue entre les différents jeunes interrogés ainsi qu'une mesure des changements opérés chez eux. Parmi les outils de mesure des changements employés dans le cadre des Focus groupes figure la technique du « changement le plus significatif » qui permet de détecter les grandes tendances communes en termes de changements opérés chez les jeunes (changements d'opinions, de perceptions, de comportements, etc.).

¹ Types et sources de documents consultés : rapports, ouvrages, études et articles académiques, journaux électroniques, pages et sites officiels, réseaux sociaux, etc.

² L'ensemble des Wilayas auxquelles appartiennent les répondant.es sont : Adrar, Alger, Annaba, Batna, Béjaïa, Biskra, Bouïra, Boumerdès, Constantine, Djelfa, El Oued, Ghardaïa, Khenchela, Oran, Sétif, Sidi Bel Abbès, Sidi Bel Abbès, Skikda, Tamanrasset, Tizi, Ouzou, Tlemcen.

Figure 1
Répartition des répondant.es par Wilayas



Au total, quatre focus groupes ont été animés avec 21 jeunes identifié.es (dont 70 pour cent de jeunes hommes).

Ces jeunes sont tou.tes membres d'associations et deux d'entre eux/elles sont des porteurs/euses d'initiatives phares :

- Association « Futur pour le Développement » (AFD) avec la participation de quatre jeunes hommes et quatre jeunes femmes.
- Association « Étoile Culturelle d'Akbou » avec la participation de quatre jeunes hommes.
- Association « Union des Jeunes pour le Volontariat » (YUV) avec la participation de six jeunes hommes.
- Association « Union des Jeunes pour le Volontariat » (YUV) avec la participation de trois jeunes femmes.

BIAIS ET DIFFICULTÉS

Cette étude a ses limites et ses biais. D'abord, elle ne prétend pas à l'exhaustivité en matière d'identification des initiatives menées par les jeunes. Vue la largesse du champ d'investigation et la multiplication des initiatives en Algérie durant la crise sanitaire, l'étude a ciblé les actions/initiatives qui illustrent le mieux les différentes expériences d'engagement des jeunes durant la crise.

De plus, lors de la collecte des données, des biais peuvent exister du fait de l'incontournable subjectivité des personnes interrogées ou des études consultées. Par ailleurs, il a été difficile d'accéder à des évaluations ou à des bilans de toutes les expériences identifiées en matière de participation des jeunes durant la crise sanitaire, notamment du fait du caractère récent de ces expériences et de leur faible documentation, ce qui a rendu délicat la collecte d'informations précises et détaillées en la matière. La rareté d'études et de rapports traitant de la jeunesse algérienne a représenté une difficulté supplémentaire.

Enfin, il existe une limite inhérente à ce type d'études réalisées « à chaud », à savoir l'impossibilité d'isoler le facteur épidémique des autres facteurs socioculturels pour expliquer les changements comportementaux, notamment quand il s'agit d'étudier une population dynamique et aux comportements évolutifs comme les jeunes algérien.nes engagé.es.

1.3 CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

LA JEUNESSE

« La jeunesse n'est qu'un mot » nous disait Pierre Bourdieu (1993), et cela pour nous montrer que les catégories d'âge sont construites arbitrairement. Cette construction arbitraire peut être l'objet de stéréotypes visant à utiliser la jeunesse comme une catégorie manipulable et manipulée, socialement et politiquement. De bien nombreuses définitions de « la jeunesse » coexistent. Elles reposent généralement sur des critères démographiques et des facteurs bio-psycho-sociaux. Le concept de « jeunesse » peut se définir comme une catégorie sociale qui regroupe un ensemble d'individus d'une certaine tranche d'âge caractérisant leur passage de l'adolescence à l'âge adulte (Galland 2011). Cependant, nous devons garder à l'esprit que cette catégorie est mouvante et varie historiquement et géographiquement. De ce fait la notion de jeunesse pose un problème épistémologique, à prendre en compte lorsque que l'on se penche sur l'étude ou l'analyse de cette catégorie complexe. Les délimitations ou stratifications par âge, largement employées pour définir la jeunesse, sont régies par les spécificités socioculturelles, institutionnelles, économiques et politiques de chaque population.³ Il n'existe de ce fait aucun consensus universel délimitant l'intervalle d'âge d'une personne qualifiée de jeune.

Le système des Nations Unies définit la jeunesse comme étant le groupe de personnes âgées de 15 à 24 ans. L'UNESCO appréhende la jeunesse « en fonction du contexte, et cette définition reste souple et varie selon les régions et les pays ».⁴ L'USAID, dans sa politique « Jeunes », prône la non-limitation de la définition de la jeunesse à 25 ans.⁵ L'Union africaine, dont l'Algérie est membre depuis 1963, élargit l'intervalle défini par les Nations Unies pour mieux l'adapter à la réalité de ses Etats membres et délimite cette catégorie aux personnes âgées de 15 à 35 ans.⁶ L'élargissement de cet intervalle peut s'expliquer par le recul de l'âge de l'autonomisation des jeunes, notamment sur le plan économique et financier. Sur le plan culturel, le passage vers la vie adulte peut également être associé à la sortie du foyer parental, souvent par le mariage. En Algérie, la loi délimite l'âge minimum autorisé pour travailler à 16 ans,⁷ définit l'âge de la majorité civile à 19 ans⁸ ainsi que l'âge autorisant au vote à 18 ans.⁹ L'âge d'éligibilité au titre de représentant de la jeunesse au Conseil Supérieur de la Jeunesse, tel que stipulé dans le Journal officiel de la République algérienne, est de 18 à 35 ans.¹⁰ Pour mieux s'adapter au contexte algérien et aux réalités

de la jeunesse algérienne, le terme jeunesse englobera dans cette étude les individus âgés de 15 à 35 ans, en cohérence avec la définition de l'Union africaine.

En dehors de l'âge et pour aller vers une définition opérationnelle de la jeunesse algérienne, nous soumettons ici quelques données de contexte. Nous observons que les jeunes algériens ont peu d'autonomie en termes d'unité de logement puisque 90 pour cent vivent chez leurs parents, que 28 pour cent de la catégorie 19 à 25 sont occupés, avec 34 pour cent de jeunes qui sont étudiants. Le secteur tertiaire à hauteur de 64 pour cent est celui qui emploie le plus les jeunes, sachant que ce sont des emplois souvent flexibles notamment dans les métiers liés aux services (CREAD 2016).

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne renvoie à plusieurs éléments constitutifs d'un système de gouvernance impliquant toutes les parties prenantes de la société. Cette notion est reprise de façon accrue dans les protocoles de développement durable, avec comme doctrine principale le « bottom-up », qui consiste à faire partir l'élaboration des politiques publiques par le bas, des citoyens vers les gouvernants.

Ainsi, la citoyenneté ne se résume pas qu'à sa dimension juridique qui confère au citoyen un ensemble de droits civiques et politiques (notamment le droit de vote) mais elle prend un sens plus large qui répond à des valeurs partagées telles que la civilité, le civisme et la solidarité.¹¹ Cette définition est plus cohérente avec l'origine étymologique du terme « citoyen », issue du latin « civis » qui sous-tend la vie dans la cité et en communauté.

La participation citoyenne nécessite donc d'abord un cadre favorable mis en place par l'Etat et se complète par les actions entreprises par le citoyen afin de prendre part à la vie de sa cité/communauté/pays, et ce de manière à l'influencer positivement (André 2012). C'est en effet l'une des pierres angulaires du concept de cohésion sociale où le citoyen s'engage auprès des autres membres de sa communauté pour la poursuite d'un objectif commun. Elle est également une composante importante de la construction d'une démocratie participative (EESC 2012). Cette participation n'a pas à revêtir une forme particulière et peut se manifester sous formes individuelles ou collectives, de manière organisée, institutionnalisée ou encore émaner de manière spontanée et informelle, de l'initiative d'individu(s) et/ou de collectifs d'individus. Dans le cadre de notre enquête, nous tenterons de déterminer les éléments constitutifs de cette participation citoyenne et la manière dont ils se matérialisent en temps de crise.

Selon la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, « Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen

3 Site des Nations Unies (<https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/youth-0/index.html>).

4 Site de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/youth/>).

5 Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017 (<https://www.usaid.gov/policy/youth>).

6 Site de l'Union africaine (https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_f.pdf).

7 Loi n° 90-11 du 21 août 1990 relative aux relations de travail.

8 Article 40 du Code civil de la République algérienne démocratique et populaire.

9 Loi organique n° 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral.

10 Décret présidentiel n° 17-142 du 18 avril 2017 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la jeunesse.

11 Article « Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté » (<https://www.vie-publique.fr/fiches/23857-queelles-sont-les-valeurs-attachees-la-citoyennete>), mai 2019.

actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure » (Conseil de l'Europe 2015).

1.4 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANT.ES

LES RÉPONDANT.ES AU QUESTIONNAIRE

En terme situationnel, nos répondant.es sont en majorité des hommes (voir figure 2). On constate un agencement des temps sociaux différents entre hommes et femmes, et également des inégalités en termes de mobilité (notion de proximité et distance du lieu d'habitat). Ainsi, l'implication dans la vie associative qui nécessite une certaine autonomie (socio-spatiale) n'encourage pas la participation des femmes.

En ce qui concerne l'âge des répondant.es, il est en moyenne de 29,3 ans (seuil minimum 20, seuil maximum 35). Ceci s'explique par notre définition préalable de la catégorie d'âge comprise entre 15 et 35 ans d'une part. D'autre part, la moyenne exprime le ciblage d'une certaine catégorie de jeunes ayant déjà un certain nombre d'années d'expérience dans les institutions de la société civile.

En ce qui concerne les marqueurs territoriaux, 80 pour cent des répondant.es déclarent être en milieu urbain (voir figure 3), sachant que la centralité résidentielle est à hauteur de 62,7 pour cent. En ce qui concerne la Wilaya de rattachement, la capitale arrive en tête avec 24,5 pour cent des répondant.es.

Nos répondant.es exercent avant tout dans le secteur formel, le public puis le privé. Nous constatons également des personnes sans activités (certains.es discutant.es des focus groupes sont sans activité également) (voir figure 4). L'implication dans le monde associatif peut faire office d'implication utilitaire et utile, ainsi qu'un agencement du temps social pour cette catégorie en faveur d'une activité citoyenne.

Figure 2
Secteur d'activité des répondant.es

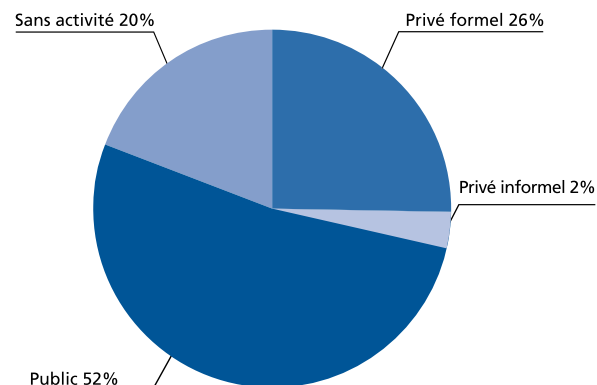


Figure 3
Sexe des répondant.es

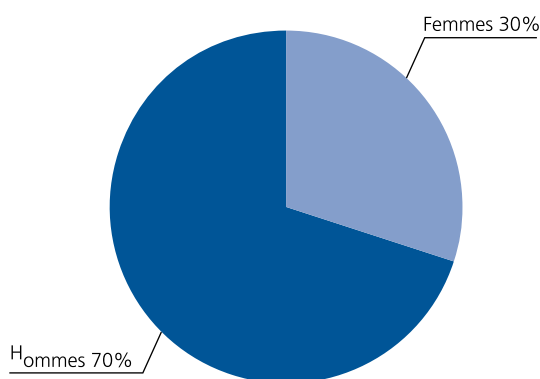
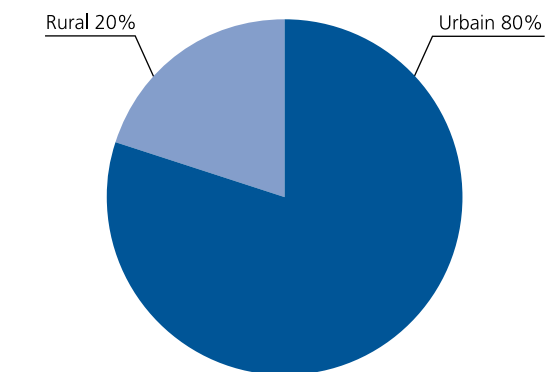


Figure 4
Strate résidentielle



LES DISCUTANT.ES DES FOCUS GROUPES

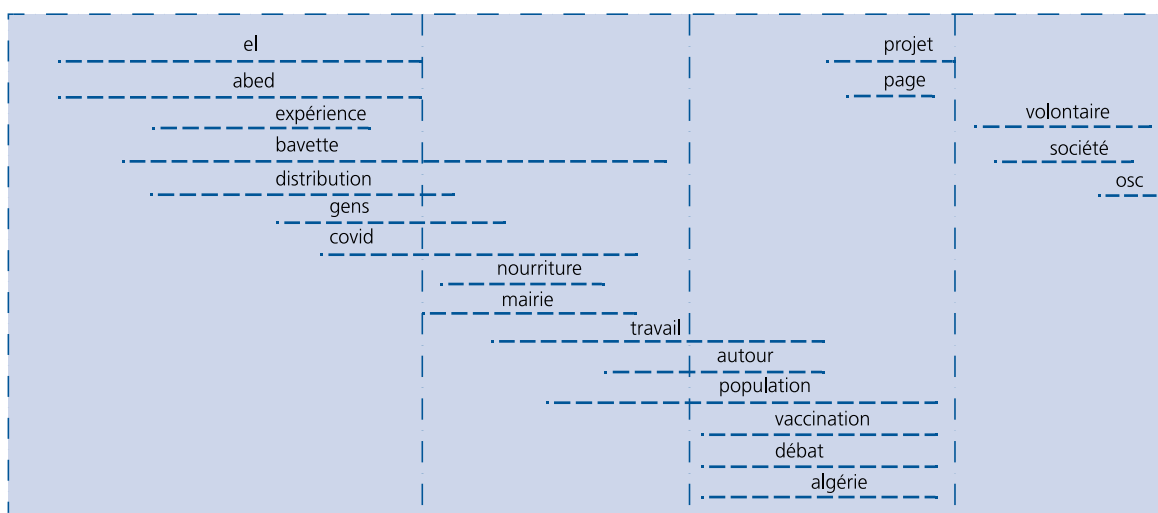
Pour l'analyse du discours, il est important de déterminer d'où part le discours et qui le produit. En ce sens, avant d'analyser les informations contenues dans ce même discours, il est important d'en déterminer la terminologie (organisation du texte, occurrences des mots).

Organisme	Caractéristiques des répondants	Analyse terminologique du discours
AFD (Association Futur pour le développement) Batna	<ul style="list-style-type: none"> • 9 participant.es (5 femmes et 4 hommes) • Âge minimal 20 ans- maximal indéterminé • Une majorité d'étudiant.es dans le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons constater ici l'emploi de pronoms collectifs à hauteur de : « nous » 51 pour cent, « on » 10 pour cent • Les termes les plus employés : 21 fois santé, 13 fois communication. • En ce qui concerne l'occurrence des mots et leur chronologie dans le texte, voir figure 5.
Étoile culturelle- Akbou / Bejaïa	<ul style="list-style-type: none"> • 5 participants (hommes) • Âge minimal 19- maximal 38 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons constater ici l'emploi de pronoms collectifs à hauteur de : « nous » 16 pour cent ; « on » 13 pour cent • Les termes les plus employés : 13 fois crise, et 13 fois groupe social. • En ce qui concerne l'occurrence des mots et leur chronologie dans le texte, voir figure 6.
YUV (Youth Union for Volunteerism) / Alger	<ul style="list-style-type: none"> • 6 participants (hommes). • Âge minimal 21 ans et âge maximal 25 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons constater ici l'emploi de pronoms collectifs à hauteur de : « nous » 18 pour cent, « on » 28 pour cent • Les termes les plus employés : 16 fois groupe social, et 13 fois associations. • En ce qui concerne l'occurrence des mots et leur chronologie dans le texte, voir figure 7
YUV (Youth Union for Volunteerism) / Alger	<ul style="list-style-type: none"> • 3 participantes (femmes) • Âge minimal 22- maximal 24 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons constater ici l'emploi de pronoms collectifs à hauteur de : « nous » 10 pour cent, « on » 20 pour cent • Les termes les plus employés : <ul style="list-style-type: none"> • 12 fois groupe social et 10 fois association • En ce qui concerne l'occurrence des mots et leur chronologie dans le texte, voir figure 8

Sur ce graphe, comme pour les trois prochains, chaque rafale est affichée sous la forme d'une ligne pointillée horizontale indiquant son étendue (longueur de la rafale) et sa position par rapport au début du texte.

Figure 5

Occurrence Focus Groupe AFD



0

1382

Nous pouvons constater quatre temps ou épisodes dans le discours de nos discutant.es : un premier temps axant sur le terme « expérience », puis juste après le terme « bavette, distribution, bavette, gens et Covid » qui se prolonge sur le deuxième temps. Sur le troisième temps, la rafale dédiée à la vaccination prend une large place dans le discours. Le quatrième temps est orienté vers la problématique de la société civile avec les termes « volontaire, société et OSC ».

La figure 6 comporte 3 temps, avec sur le premier temps de longues rafales qui se projettent sur le deuxième temps, et qui appréhendent le début de la pandémie avec les mots « crise, Covid et effet ». Le deuxième temps est consacré à l'action et à la prise en charge hospitalière. Le dernier temps, et le plus important du discours, se concentre sur le travail associatif, en termes d'actions et d'acteurs avec les termes « Aide, collaboration, jeunesse État et société ».

Dans la figure 7, nous relevons 5 temps dans le discours. Le premier, marque le début de la pandémie par la désignation de l'année, le deuxième temps rend compte de l'état de surprise face à la pandémie et la réaction face à cette dernière exprimée par les termes « Covid, état d'urgence et mesure ». Le troisième temps décrit les effets de crise et de peur liés à la pandémie. Les temps 4 et 5 font entrer le discours dans une praxis de l'évaluation et de l'action avec les termes « actions, entreprises, activités, besoin ».

La figure 8 rend compte de 4 temps dans le discours. Les deux premiers temps marquent un état des lieux explicatif en lien avec la pandémie, avec la crise en elle-même, ses effets et les mesures prises, notamment la mesure première du confinement. Le troisième tend amène des informations d'ordre logistique avec les termes « actions, transports, matériel et désinfection ». Entre le temps 3 et 4, nous voyons un lien entre la peur de la pandémie et l'action de désinfection. Dans le temps 4, avec une rafale discursive longue, nos locuteurs/trices sont revenu.es sur les aspects collaboratifs entre société civile et autorités publiques pour la gestion de la pandémie sous forme d'entraide citoyenne.

Figure 6
Occurrence Focus Groupe YUV masculin

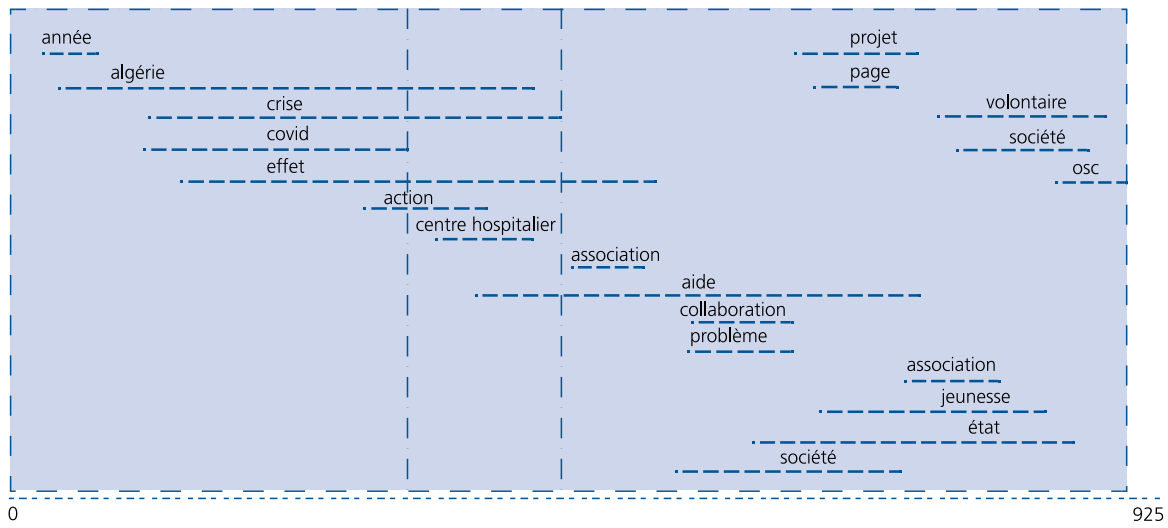


Figure 7
Occurrence Focus Groupe YUV féminin

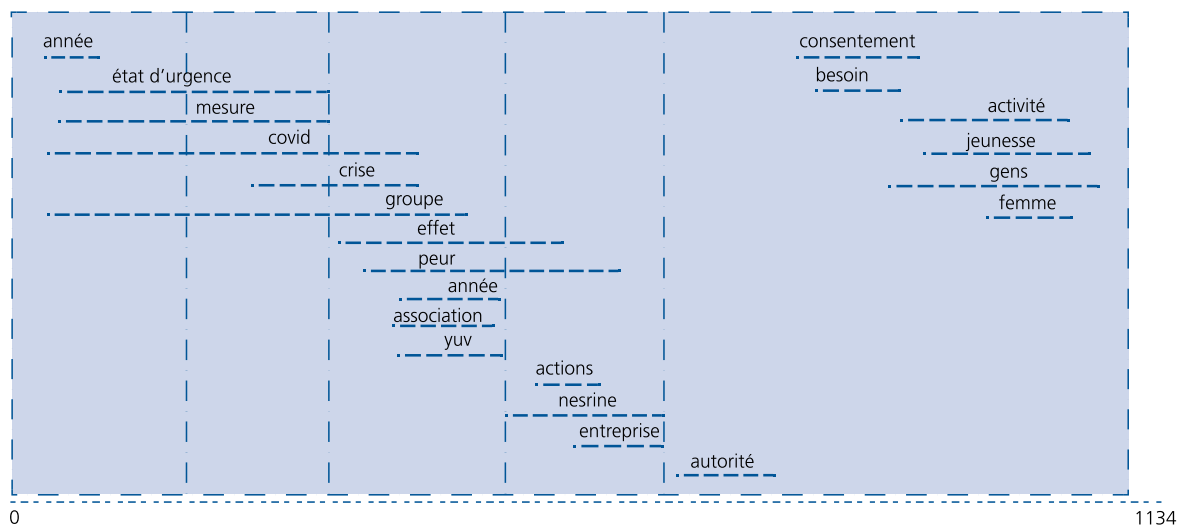
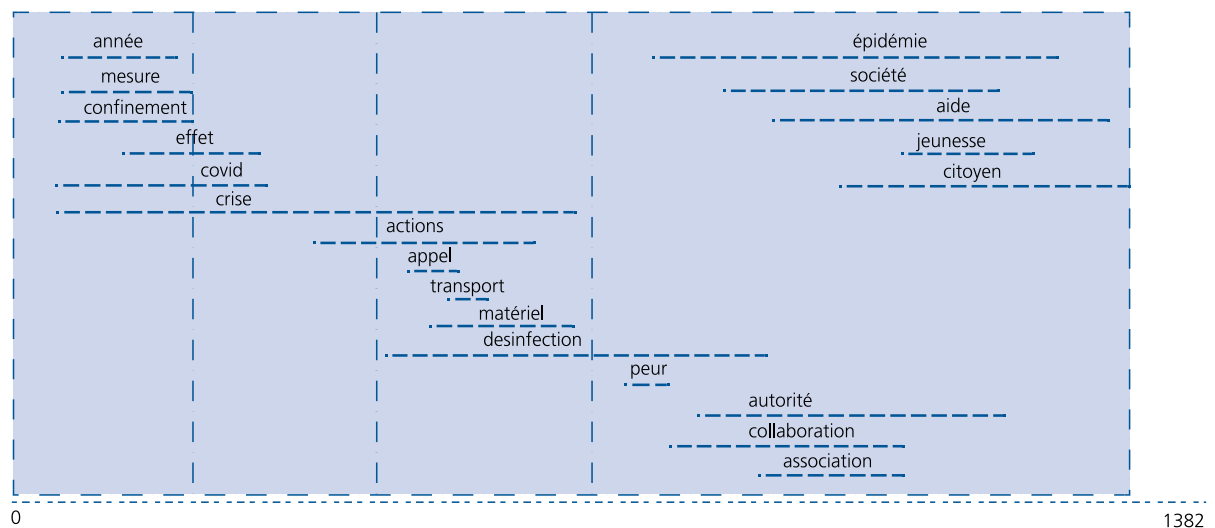


Figure 8
Occurrence Focus Group Etoile culturelle



2

ENGAGEMENT DES JEUNES ALGÉRIEN.NES DANS LA VIE PUBLIQUE

2.1 ENGAGEMENT DES JEUNES ALGÉRIEN.NES DANS LA VIE PUBLIQUE

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CRISE SANITAIRE

En 2020, l'Algérie figurait parmi les cinq plus grandes économies d'Afrique¹². Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,759 en 2019, elle se classe au 89^{ème} rang des 189 pays figurant dans le classement mondial.

La croissance économique en Algérie repose principalement sur l'industrie des hydrocarbures, qui représente 98 pour cent des exportations et génère 60 pour cent des recettes fiscales et 19 pour cent du PIB (Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des ODD 2019). Toutefois, la faible diversification de l'économie algérienne limite l'épanouissement d'autres secteurs (Atradius 2019) comme l'agriculture, et expose davantage l'économie algérienne aux aléas de l'économie mondiale. Ainsi, suite à la chute des prix du pétrole en 2014, la croissance économique du pays s'est ralentie causant une récession économique¹³ et engendrant des mesures de réduction des importations et de gel des projets de développement (Lahcene 2020). Si ces mesures ont pu limiter l'augmentation du taux d'inflation¹⁴, elles ont été accompagnées d'un ralentissement de la croissance hors hydrocarbures qui est passée de 3,3 pour cent en 2018 à 2,6 pour cent en 2019 pour les secteurs du bâtiment, travaux publics et habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce (Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des ODD, 2019).

Dans un récent rapport portant sur l'évolution de la réalisation des engagements de l'Algérie en matière d'Objectifs du Développement Durable (ODD), le bureau algérien des Nations Unies (Système des Nations Unies en Algérie 2020) souligne la persistance des disparités régionales et des inégalités sociales, ce qui impacte directement la jeunesse du pays. Certes, les effets de la crise liée à la pandémie de la Covid-19 ont pu être

relativement bien gérés, notamment pour les personnes vulnérables, compte tenu du système de protection sociale en place et des mesures d'appui prises par le gouvernement¹⁵. Cependant, comme dans la majorité écrasante des pays du monde, la Covid-19 a mis les principaux services publics algériens sous grande tension : la santé, l'éducation et la nutrition (Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des ODD, 2019). Cette crise sanitaire, sociale et économique, additionnée à un climat politique instable et aux mouvements sociaux de protestation depuis leur démarrage en février 2019, fragilise le pays et rend l'avenir incertain. Si en 2020, le PIB de l'Algérie s'est contracté de 4,7 pour cent (BAD 2021), les prévisions pour l'année 2021 sont toutefois positives du fait de l'amélioration des cours des hydrocarbures, de l'adoption d'un ensemble de mesures palliatives et de réformes économiques, en plus d'un effet de « rattrapage mécanique¹⁶»

DISPARITÉS RÉGIONALES, PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE ET CHÔMAGE DES JEUNES

La persistance des inégalités régionales se traduit au niveau du taux de pauvreté des habitants, notamment les jeunes. En effet, les régions du Sud, comme celles des Haut-Plateaux Centre et Ouest, concentrent les plus hauts pourcentages¹⁷ de pauvreté multidimensionnelle¹⁸ chez les jeunes de moins de 25

¹² Cinq grandes économies africaines : Nigéria, Maroc, Algérie, Égypte et Afrique du Sud (BAD 2020a).

¹³ Réserves de change passant de 198 milliards de dollars en 2014 à 63,8 milliards de dollars à fin 2019 et revenu par habitant.e d'un montant de 5355 \$ en 2014 à 4100 \$ en 2019 (Lahcene 2020).

¹⁴ Taux d'inflation = 4,3 en 2018 ; Taux d'inflation = 2 en 2019 (RS 2020).

¹⁵ Mesures visant à réduire l'impact économique, entre autres, à travers l'allocation 10.000 DA aux familles nécessiteuses et celles affectées par la crise sanitaire à la faveur de mesures de solidarité et qui concernerait 2,2 millions de personnes. Des mesures exceptionnelles d'allègement de la part de la Banque d'Algérie (<https://www.consulat-algerie.ch>). Mise en place d'un dispositif particulier d'assistance et d'accompagnement des citoyen.nes pour limiter les répercussions économiques et sociales des mesures de confinement instaurées (<http://covid19.cpalgerie.com>). Mise en congé exceptionnel rémunéré pour une période de 14 jours renouvelable d'au moins 50 pour cent des effectifs de chaque institution et administration publique (Lahcene 2020). Allocation au Ministère de la Santé de 3,7 milliards de dinars (environ 27 millions d'euros), et prime unique pour le personnel soignant.

¹⁶ L'effet de rattrapage mécanique est la hausse du PIB dû à la relance de l'activité économique prévue à la suite de son ralentissement pendant la crise de la Covid-19 (BAD 2020b).

¹⁷ Valeurs du pourcentage de pauvreté multidimensionnelle chez les moins de 25 ans, datant de 2012-2013 : Sud (28 pour cent), les Haut plateaux-Centre (23 pour cent) et les Haut plateaux- Ouest (20 pour cent).

¹⁸ La pauvreté multidimensionnelle fait référence à la privation, subie par un individu ou un ménage, liée à plusieurs facteurs comme la santé, l'éducation et le niveau de vie.

ans. Ces taux de pauvreté sont plus prononcés en zone rurale (24 pour cent) qu'en zone urbaine (14 pour cent). Les plus jeunes sont particulièrement concernés par cette situation. En effet selon un rapport du Bureau des Nations Unies en Algérie intitulé « Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie et propositions pour une relance durable et résiliente », 21 pour cent à 27 pour cent des enfants de moins de 16 ans seraient touchés par la pauvreté multidimensionnelle, un taux qui s'élevait à 18 pour cent¹⁹ en 2012.

Selon un rapport du Groupe de la Banque africaine datant de 2020 et portant sur la population âgée de 25 ans et plus, moins de 10 pour cent de cette population dispose d'une formation supérieure et 20 pour cent à 25 pour cent d'une formation secondaire BAD 2020 a : 96, Fig. 2.24). Selon le même rapport, la part des dépenses d'éducation des ménages dans les dépenses de consommation non alimentaires plaçait l'Algérie à l'avant dernière place du classement des 50 pays de la liste, en 2015. Ainsi, les problèmes liés à l'éducation, et plus particulièrement à la qualité de l'enseignement, figurent parmi les facteurs importants qui expliquent le chômage des jeunes, et donc leur situation de pauvreté persistante. La part des privations atteint les 46,9 pour cent²⁰ pour l'éducation, s'agissant de la pauvreté multidimensionnelle globale. Les mesures (voir annexe 3) prises récemment par le gouvernement pour atténuer la propagation de la Covid-19, notamment la suspension des cours et la fermeture des institutions d'enseignement pour plus de 9 millions d'élèves et d'étudiants²¹ à travers tout le pays ne contribueront certainement pas à améliorer cette situation dans le proche avenir.

Par ailleurs, le taux de chômage en Algérie est passé de 11,4 pour cent (OIT 2019) en 2019 à plus de 14 pour cent en 2020 (Dia 2020) suite à la crise sanitaire qui a entraîné la perte de plus de 500 000 emplois. Les secteurs considérés comme non-essentiels seraient les plus atteints par les effets de la crise et plus de la moitié de leurs travailleurs sont des femmes. Ces dernières représentaient 20,4 pour cent du taux de chômage en 2019 (Système des Nations Unies en Algérie 2020). Pourtant, les étudiantes sont beaucoup plus nombreuses que les étudiants en Algérie²². Elles réussissent mieux leurs études et représentent 65,6 pour cent des jeunes diplômés (CIDDEF 2019). Le chômage touche particulièrement les jeunes algériens avec un taux de chômage des jeunes, âgés entre 16 et 24 ans, qui s'élevait à 26,9 pour cent pour l'année 2019. Selon une étude portant sur le chômage en Algérie (Ben Yahia 2019), plusieurs facteurs expliquent ce taux élevé chez les jeunes relativement à celui des personnes plus âgées, parmi lesquels figurent :

- L'insuffisance des opportunités d'emploi par rapport à la demande, accompagnée d'inégalités dans la répartition

géographique des opportunités d'emploi ;

- L'incompatibilité et l'inadéquation des opportunités d'emploi avec le profil des demandeurs d'emploi en termes de compétences et d'expériences exigées et des compétences acquises à travers le système éducatif ;
- Le manque d'information sur l'offre et la demande d'emploi au niveau local et le manque d'orientation et de suivi des bénéficiaires potentiels des mécanismes mis en place pour promouvoir l'entreprenariat.

Il existe par ailleurs une disparité entre les jeunes diplômés²³ - dont 54,2 pour cent sont au chômage - et les jeunes chômeuses sans diplômes dont le taux de chômage s'élève à 45,8 pour cent (OIT, 2019). Les jeunes diplômés seraient en outre plus atteints par le chômage de longue durée, le marché de l'emploi algérien n'offrant pas assez d'opportunités de travail qualifié et adapté aux ambitions des diplômés. Cet état de fait favorise la montée du secteur informel, qui offre des conditions de travail souvent précaires. Les inégalités d'insertion dans le marché du travail algérien se manifestent également entre les régions (Benhabib 2017) et les strates résidentielles avec une concentration de l'offre de travail dans les zones urbaines à hauteur de 67 pour cent en 2016 (Benhabib 2017). Par ailleurs, selon la CIDDEF, « le diplôme est un facteur absolument essentiel dans la propension des femmes à vouloir (ou à être socialement autorisée à travailler) » (CIDDEF 2019). Ainsi, le taux de femmes sur le marché de l'emploi et détenant un diplôme de l'enseignement supérieur est presque deux fois plus élevé à celui des femmes non diplômées²⁴.

Pour pallier ce problème, une partie des jeunes se tournent vers l'immigration, qu'elle soit légale ou clandestine. Selon les données de l'Agence Européenne des Frontières, 55 pour cent des migrants clandestins vers les côtes espagnoles en 2020 sont algériens et ce, malgré le risque d'emprisonnement encouru selon la législation algérienne²⁵. Si ce phénomène a enregistré une nette diminution en 2020, 5 343 algériens ont été arrêtés au niveau des côtes espagnoles jusqu'au mois de décembre 2020 (Algérie éco, 2020), plaçant l'Algérie au quatrième rang (Chibani, 2021) des migrants clandestins en Europe. L'expert des questions migratoires Raouf Farrah rapporte lors d'un entretien pour *Liberté-Algérie* (Benamar 2021) que cette baisse est liée à l'élan d'espoir et de patriotisme provoqués par le Hirak, situation qui n'a pas duré puisque la migration clandestine a repris de plus belle avec 2000 Algériens qui auraient atteint les côtes espagnoles durant les 2 mois de juin et juillet 2021. Selon Farrah, le malaise de ces migrants persiste et « fait écho au sentiment de dégradation de la qualité de vie et de l'Etat de non-droit qui se reflète par la réticence du régime au pouvoir à tout changement réel ». Le

¹⁹ Enfants et jeunes âgés de 0-24 ans selon une étude du CNES (2012-2013).

²⁰ Part des privations dans la pauvreté multidimensionnelle globale = Santé : 29,9 pour cent ; éducation : 46,9 pour cent ; Niveau de vie : 23,2 pour cent (PNUD 2019).

²¹ Système des Nations Unies en Algérie 2020.

²² Pour l'année 2019-2018 : le nombre d'étudiantes = 1.081.250 et le nombre d'étudiants = 648.750 (CIDDEF 2019).

²³ Diplômés de la formation professionnelle et diplômés de l'enseignement supérieur.

²⁴ 62,2 pour cent des femmes sur le marché du travail détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 37 pour cent pour celles qui n'en ont pas.

²⁵ Six mois d'emprisonnement pour les migrants clandestins et 5 ans pour les passeurs.

Hirak aurait représenté « l'antithèse de la Harga » mais devant la résilience du régime, les jeunes (et moins jeunes) clandestin.es auraient décidé de quitter eux-mêmes et par tous les moyens le pays²⁶.

Par ailleurs, l'Algérie détient la 98^{ème} place sur 134 pays dans le classement du « *Global Talent Competitiveness Index* » de 2021 (INSEAD, 2021) avec un score de 35,73 sur 100, enregistrant une légère amélioration par rapport à 2020 (GTCL : 30,75 sur 100). Plus spécifiquement, cet indice place le pays à la 118^{ème} place s'agissant de sa capacité à retenir les jeunes qualifié.es (score de 19,53 sur 100). Selon les chiffres de Campus France, 29 527 étudiant.es algérien.nes se sont inscrit.es en France pour l'année scolaire 2019-2020. Il est à noter que ce chiffre a augmenté de 39 pour cent en 5 ans (Campus France 2020). Le nombre de médecins algérien.nes en service en France dépasserait les 15 000, auxquels s'ajoutent plus de 4 000 jeunes médecins candidat.es à l'immigration pour l'année 2019 (Benali 2019).

LE SYSTÈME DE SANTÉ ALGÉRIEN

Le nombre de cas positifs à la Covid-19 déclaré à la date du 26 octobre 2021 est de 205 903, alors que le nombre de décès s'élève à la même date à 5 894. Depuis le début de la campagne de vaccination, 14 082 920 personnes ont été vaccinées (CSSE 2021). Les Wilayas les plus touchées sont Alger, suivie d'Oran puis Blida²⁷. Le secteur de la santé déplore également la contamination de plus de 20 000 membres du personnel médical et paramédical, toutes spécialités confondues, et 340 décès²⁸ parmi cette population. Les emplois²⁹ du secteur des soins de santé et des services sociaux sont pour la plupart tenus par des femmes (Système des Nations Unies en Algérie 2020).

Selon un rapport du groupe de la Banque africaine de développement, l'Algérie figure parmi les pays d'Afrique dont le système de santé est le moins préparé aux menaces d'épidémies (BAD 2020b : 28, Fig. 2.2), ce qui la classe au 40^{ème} rang sur les 50 pays listés selon l'indice de sécurité sanitaire mondiale (GHS Index)³⁰. L'Algérie vient également en bas des classements mondiaux pour ce qui est de la capacité de détection (124^{ème} rang sur 195 pays), de respect des normes internationales (184^{ème} rang) et de sa capacité à réagir rapidement aux pandémies (181^{ème} rang) (Système des Nations Unies en Algérie 2020). Les Algérien.nes souffrent par ailleurs d'un accès inégal aux soins³¹ et de disparités régionales dans l'offre de soins, comme illustré par une étude publiée en 2017 (Abbou, Brahama 2017) qui indique que le nombre de

médecins généralistes par habitant.e dans la région d'Oran s'élève à un.e médecin pour 494 habitant.es, quand celui d'Adar s'élève à un.e médecin par 2103 habitant.es.³²

En moyenne calculée sur huit ans (de 2010 à 2017), l'Algérie a consacré 6,11 pour cent de son PIB au secteur de la santé. Pour l'année 2020, un budget de plus de 408,2 milliards de dinars (Snoussi 2020) a été consacré à ce secteur, en hausse de 2,33 pour cent par rapport à 2019. Rappelons à ce titre que la moyenne mondiale s'élevait en 2014 à 9,9 pour cent du PIB consacré aux dépenses de santé, selon la Banque mondiale (BM, 2014), et qu'en 2001, les leaders africain.es, chef.fes de gouvernements et chef.fes d'Etats, dont l'Algérie, avaient signé la Déclaration d'Abuja (Nigéria) par laquelle ils s'engageaient à affecter un minimum de 15 pour cent de leur budget de dépenses publiques au secteur de la santé (Lahcene, 2020).

Pour autant, le système de santé algérien a su faire preuve d'une certaine résilience face à la pandémie, en particulier en faveur des populations les plus démunies (Système des Nations Unies en Algérie 2020). Cela tient d'une part à un système de couverture sociale relativement inclusif, et d'autre part, à l'étendue du réseau d'institutions de santé sur le territoire national³³.

2.2 LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL

Après la décennie noire, plusieurs soulèvements populaires marquants, où les jeunes ont parfois joué un rôle clé, ont influencé le cours de l'histoire algérienne, à l'exemple du « Printemps noir » qui a permis de déclarer le Tamazight comme langue nationale ; ou encore des manifestations de 2011 qui ont abouti, entre autres, à la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis des années (REMDH, 2011). L'année 2019 a été à son tour marquée par un nouveau chapitre de l'histoire politique du pays grâce au « Hirak ». Ces protestations pacifiques ont abouti à l'élection d'un nouveau Président de la République et à une révision de la Constitution qui affirme dans son Préambule l'importance du rôle de la jeunesse algérienne :

« Reconnaissant l'énorme potentiel que constitue la jeunesse algérienne, prenant acte de son aptitude et sa détermination à relever les défis politiques, économiques, sociaux et culturels du pays, et déterminés à l'associer effectivement à la construction de celui-ci et à la sauvegarde des intérêts des générations futures, en lui garantissant une formation de qualité assurée par les institutions de l'État et de la société »

Aussi, la Constitution révisée (Constitution de la République algérienne démocratique et populaire 2020), adoptée par

²⁶ Citation de l'article (Liberté-Algérie 2021) : « Le slogan "Yetnahaw ga3" (qu'ils partent tous) destiné aux gouvernants est transformé en "Nrohaw ga3" (nous partons tous) dans les vidéos des harraga largement partagées sur les réseaux sociaux. »

²⁷ Respectivement : 33 100, 20 625 et plus de 10 000 cas déclarés positifs à la Covid-19 jusqu'au 01 octobre 2021 (OMS 2021).

²⁸ Juillet 2021 (Maghreb Émergent 2021).

²⁹ Infirmières, cliniciennes, sage-femmes, personnel de soutien.

³⁰ GHS Index inférieur à 25 pour cent.

³¹ Selon le niveau et la continuité de leur accès aux messages de santé publique, au dépistage et aux soins préventifs.

³² La moyenne en 2018 est de 0,95 médecins pour 1000 habitants (Lahcene 2020).

³³ 273 Établissements publics de santé de proximité (EPSP), 1.706 Polycliniques, 6.207 salles de soins, 534 maternités de proximité intégrées à des polycliniques. 15 Centres hospitalo-universitaires (13.755 lits), 81 établissements hospitaliers spécialisés (13.124 lits), 206 établissements publics hospitaliers (40.506 lits) et 1 établissement hospitalier universitaire (770 lits). De plus 30 laboratoires disposent actuellement de capacités de confirmation diagnostique de Covid-19 en Algérie. En moyenne 2500 tests PCR sont réalisés par jour dans les 30 laboratoires sous la supervision de l'Institut Pasteur.

référendum constitutionnel le 1^{er} novembre 2020, reconnaît « le Hirak » et la société civile dans son Préambule ainsi que le droit des citoyen.nes à participer à la vie publique :

« Le peuple soucieux de traduire dans cette Constitution ses aspirations à des mutations politiques et sociales profondes pour l'édification d'une Algérie nouvelle telles qu'exprimées pacifiquement depuis le Hirak populaire originel du 22 février 2019.

Ayant toujours milité pour la liberté et la démocratie, et attaché à sa souveraineté et à son indépendance nationales, le peuple entend, par cette Constitution, se doter d'institutions fondées sur la participation des citoyens et de la société civile incluant la communauté algérienne à l'étranger à la gestion des affaires publiques et qui réalisent la justice sociale, l'égalité et la liberté de chacun et de tous, dans le cadre d'un Etat de droit républicain et démocratique et se veut de faire de la Constitution le cadre idéal au renforcement du lien national et de la garantie des libertés démocratiques du citoyen ».

Par ailleurs, dans son article 73, la Constitution stipule que l'Etat veille à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer les capacités de la jeunesse et à encourager son potentiel créatif ; que l'État encourage la jeunesse dans la participation à la vie politique et que l'État protège la jeunesse contre les fléaux sociaux.

La nouvelle Constitution prévoit également des institutions consultatives comme « Le Conseil supérieur de la Jeunesse » (Articles 214 et 215). Cette structure, qui figurait déjà dans la Constitution de 2016 (articles 200 et 201 de la Constitution de 2016), est venue en réponse aux manifestations de 2011 (Philippe 2016). Elle est chargée des

questions relatives aux besoins de la jeunesse. La mise en place d'un « Observatoire national de la société civile » est aussi prévue dans l'Article 213. Il est chargé de formuler des recommandations relatives aux préoccupations de la société civile, tout comme la facilitation de la création d'associations (Article 53). Le rôle de la société civile est également promu dans l'article 10 de la Constitution révisée : « L'Etat veille à promouvoir le rôle de la société civile en vue de sa participation à la gestion des affaires publiques. ». Ce rôle s'enchevêtre aux missions d'autres institutions pour permettre à la vie publique en Algérie d'être plus inclusive et d'évoluer dans un cadre participatif (Article 205 relatif à la mission de la Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la Corruption et article 210 relatif à la mission du Conseil National Économique, Social et Environnemental).

S'agissant de la démocratie participative à l'échelle locale, le code des collectivités territoriales prévoit de favoriser les candidat.es les plus jeunes lors des élections des représentant.es (Titre I - Article 65 ; Titre II - Article 58) et inclut les affaires liées à la jeunesse parmi les prérogatives des assemblées élues (Titre I - Article 122 ; Titre II - Article 77, 93 et 97). Toutefois, le code ne prévoit pas de quota de jeunes dans les instances élues, ni de structures représentatives des jeunes à l'échelle locale, hormis les commissions dédiées aux « affaires sociales, culturelles, sportives et de jeunesse » (Titre I - Article 31 ; Titre II - Article 33).

Les lois relatives à la commune (RADP 2011), à la Wilaya (RADP 2012b) et à l'orientation de la ville (RADP 2006) issues du même code consolident la participation citoyenne en redessinant la relation entre les collectivités locales et la société civile en matière de gouvernance et de développement durable :

LOI RELATIVE À LA COMMUNE

Article 11 : « L'Assemblée populaire communale prend toute mesure pour informer les citoyens des affaires les concernant et les consulter sur les choix des priorités d'aménagement et de développement économique, social et culturel. »

Article 12 : « Pour réaliser les objectifs de démocratie locale, dans le cadre de la gestion de proximité visée à l'article 11 ci-dessus, l'Assemblée populaire communale veille à mettre en place un encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Article 13 : « Le Président de l'Assemblée populaire communale peut, chaque fois que les affaires de la commune

l'exigent, faire appel, à titre consultatif, à toute personnalité locale, à tout expert et/ou tout représentant d'association locale dûment agréée qui, en raison de ses compétences ou de la nature de ses activités, est susceptible d'apporter toutes contributions utiles aux travaux de l'Assemblée ou de ses commissions. »

Article 14 : « Toute personne peut consulter les extraits des délibérations de l'Assemblée populaire communale ainsi que les arrêtés communaux. »

LOI RELATIVE À L'ORIENTATION DE LA VILLE

Article 17 : « Conformément à la législation en vigueur, les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. »

Par ailleurs, le Gouvernement algérien a prévu dans son « Plan d'action 2020 » (République algérienne démocratique et populaire, 2020) plusieurs réponses aux revendications populaires. Cet ensemble de décisions s'accorde relativement avec les axes avancés par le document de plaidoyer (Annexe 1) des jeunes du « Hirak ».

Le programme du Plan d'action aspire donc à créer une nouvelle dynamique de participation de la société civile en stipulant dans son Préambule : « La fondation d'un véritable partenariat avec les acteurs sociaux pour une concertation et un dialogue permanent, responsable et apaisé ».

S'agissant de la jeunesse, une volonté d'inclure et d'impliquer plus activement cette force vive de la population dans la vie publique et politique est aussi perceptible dans la feuille de route gouvernementale : « Le gouvernement s'engage également à prévoir, dans le projet de révision du dispositif légal encadrant le régime électoral, un ensemble de mesures dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'élus, où les jeunes et les femmes occuperont une place de choix, afin de participer à la gestion des affaires du pays à travers, notamment, les financements sur fonds publics des campagnes électorales des jeunes ».

Plus spécifiquement, ce Plan prévoit dans plusieurs de ses chapitres des mesures spécifiques pour la jeunesse et pour la société civile comme :

- La refonte du dispositif législatif d'organisation des élections pour davantage d'inclusion de la nouvelle génération ;
- La moralisation de la vie publique à travers des mécanismes nouveaux qui garantiraient la participation des différentes composantes de l'espace public : citoyen.nes, associations, entreprises et syndicats ;
- L'exercice plein des droits et libertés comme la liberté de réunion et de manifestation pacifique ; l'avènement d'une société civile libre et responsable ; le renforcement du dialogue et de la concertation et la mise en place d'un Plan national de promotion de la jeunesse.

Outre ces mesures annoncées, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé de réformer et de redonner vie aux différentes structures de jeunesse³⁴ dont le réseau, très étendu sur tout le territoire, regroupe 2.230 structures, avec 918³⁵ maisons de jeunes réparties dans toutes les Wilayas. Certaines de ces structures³⁶ renferment des cellules d'écoute et de prévention en matière de santé des jeunes dont la mise en place date de 1993. Il est aussi à noter que des subventions financières sont prévues pour soutenir les projets des associations de jeunesse, avec 92 projets sélectionnés pour 2021.

³⁴ Structures de jeunesse : Maisons de jeunes, centre culturels, auberges de jeunesse et centre de loisirs scientifiques, etc.

³⁵ Chiffres arrêtés à la date du 31 décembre 2017.

³⁶ 48 cellules d'écoute et de prévention santé jeunes (CEPSJ) implantées au niveau des offices des établissements de jeunes (ODEJ) et renforcé par la création de plus de 535 points d'écoute et de prévention santé jeunes (PEPSJ) domiciliés au niveau des établissements de jeunes.

De plus, le Ministère accorde de l'importance au bénévolat (MJS, 2020) à travers la programmation de « la semaine nationale du volontariat » et la création du Réseau des Jeunes Volontaires, basé sur trois piliers fondamentaux :

- Le lancement de la première plate-forme nationale numérique « Yadi » ;
- La Charte des Jeunes volontaires ;
- La création d'un comité ministériel.

Toutefois, si ces dispositions légales et réglementaires et ces plans d'actions gouvernementaux sont en théorie utiles pour promouvoir la participation des jeunes algérien.nes dans la vie publique, ils semblent inefficaces, voire inadaptés à leurs besoins, au vu des nombreux mouvements sociaux qui se poursuivent. Dans un article publié fin 2020 et intitulé « Les déterminants de la participation citoyenne en Algérie - Exemple de la ville de Tlemcen » (Belkaid/Alili 2020), les auteur.es Esmâ Belkaid et Abdessamad Alili font le constat suivant : « d'un côté, les autorités reprochent aux citoyens leur manque d'engagement et d'un autre les citoyens ne trouvent pas une meilleure manière pour se faire entendre que de protester ou d'utiliser de la violence ».

Selon la Constitution amendée de 2020 et en soutien au statut des femmes dans la société algérienne, des dispositions sont prévues dans le cadre législatif afin de consolider leurs droits de participation à la vie politique, d'accès au travail et leur intégrité physique et morale :

Bien qu'ayant permis de réaliser des avancées concernant la représentation des femmes dans les assemblées élues au niveau local et

Article 59 : « L'État œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en encourageant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Les conditions d'application de cette disposition sont fixées par une loi organique. »

Article 68 : « L'État œuvre à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. L'Etat encourage la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques ainsi qu'au niveau des entreprises. »

Article 40 : « L'État protège la femme contre toutes formes de violence en tous lieux et en toute circonstance dans l'espace public, dans la sphère professionnelle et dans la sphère privée. La loi garantit l'accès des victimes à des structures d'accueil, à des dispositifs de prise en charge, et à une assistance judiciaire. »

national³⁷, principalement par l'imposition de quotas (PNUD Algérie 2021), cette évolution n'est pas encore stabilisée³⁸.

Plus de mesures restent nécessaires pour les compléter tant au niveau légal (notamment pour le Code de la famille algérien) que dans leur mise en œuvre afin que la mentalité collective évolue en matière de stéréotypes de genre qui imposent toujours aux femmes une certaine distribution des rôles et des responsabilités. L'accès à l'espace public et aux postes de responsabilité est plus difficile pour les femmes que pour les hommes ce qui réduit de facto leur marge de participation.

2.3 UNE JEUNESSE QUI SE RÉAPPROPRIE L'ESPACE PUBLIC

REJET DES FORMES TRADITIONNELLES D'ENGAGEMENT ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le multipartisme, entré en vigueur en Algérie en 1989, a permis l'émergence d'une multitude de partis politiques sur la scène algérienne. Pourtant, cette diversité de l'offre politique ne se traduit pas forcément par une participation plus active des jeunes algérien.nes à la vie politique, dont la participation aux derniers scrutins, qui ont abouti à l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la Présidence de la République, fut faible selon les observateurs (Web Manager Center 2019). En effet, les dernières présidentielles ont vu une forte abstention des électeurs et électrices avec 39,93 pour cent des inscrit.es qui ont voté. Le constat est le même s'agissant du vote sur le référendum constitutionnel pour la révision de la Constitution avec 23 pour cent de taux de participation au vote, et du vote aux législatives anticipées en juin 2021 avec un taux de participation qui n'a pas dépassé les 30,2 pour cent.

Si le désengagement des jeunes, qui constituent 23 pour cent³⁹ de la population algérienne, de la vie politique, associative, syndicale et de toute autre forme organisée de contribution aux affaires publiques semble se confirmer, ce manque d'implication ne traduit pas forcément un manque d'intérêt envers la sphère publique, comme révélé dans le rapport d'Afrobaromètre (Lekalake/Gyimah-Boad 2016) de 2016 portant sur l'engagement des jeunes africain.es et qui indique que :

- 46 pour cent des jeunes algérien.nes interrogé.es se disent intéressé.es par les affaires publiques ;
- 8 pour cent des jeunes algérien.nes interrogé.es ont des discussions fréquentes autour de la politique et pour 54 pour cent elles sont occasionnelles.

Dans une publication (Caruso, 2019) d'Octobre 2019, Francesca Caruso, chercheuse au sein de la Division méditerranéenne de l'Istituto Affari Internazionali (IAI) de Rome, analyse en partie les raisons de l'éloignement des jeunes de la scène politique conventionnelle. Il s'agit principalement de la limitation des champs politiques et des libertés, du manque de transparence dans les règles du jeu politique, du manque de confiance en la classe dirigeante perçue comme interférente avec le monde des affaires, et donc vouée aux conflits d'intérêts et à la corruption, outre le manque d'opportunités économiques et d'emplois.

Par ailleurs, les lois en vigueur ne semblent encourager ni la représentation des jeunes dans les instances de gouvernance, ni leur participation aux affaires publiques. Dans un rapport de plaidoyer publié en 2020 par le Programme algérien des organisations de jeunesse « SHAREK » (Sharek 2020), les auteur.es remettent en question la condition d'âge légal minimal pour pouvoir se présenter comme candidat.e aux instances de gouvernance au niveau local et national. En effet, l'article 87 de la Constitution stipule que « pour être éligible à la Présidence de la République, le candidat doit (...) avoir quarante (40) ans révolus au jour du dépôt de la demande de candidature ». En outre, la loi organique 16-10 relative au régime électoral stipule dans son article 79 que « le candidat à l'Assemblée populaire communale ou de Wilaya doit : (...) être âgé de vingt-trois (23) ans, au moins, le jour du scrutin » et dans son article 92 que « le candidat à l'Assemblée populaire nationale doit être âgé de vingt-cinq (25) ans au moins le jour du scrutin ».

Le même rapport affirme que la tranche d'âge des 15-35 ans est la moins représentée dans les instances de gouvernance et de prise de décision bien qu'elle représente un tiers de la population algérienne. Leur participation à la vie publique demeure faible, selon les chiffres révélés par le rapport où :

- Le taux de jeunes qui déclarent adhérer à un parti politique : 1 pour cent ;
- Le taux de jeunes qui déclarent prendre part à une activité partisane : 3 pour cent ;
- Le taux de jeunes qui déclarent adhérer à un syndicat : 0,2 pour cent ;
- Le taux de jeunes qui déclarent adhérer à un mouvement associatif : 2,5 pour cent

Malgré le désengagement apparent des jeunes, tout porte à croire que leur faible participation à la vie politique et associative n'empêche pas un certain éveil citoyen. L'engagement des jeunes dans les premiers rangs des manifestations du « Hirak » en est la preuve la plus récente. S'inscrivant dans une tendance mondiale, les jeunes algérien.nes semblent ainsi plutôt rejeter les formes traditionnelles d'engagement, de représentation et de participation à la vie publique.

³⁷ Assemblée populaire nationale (APN) : 7,7 pour cent en 2007 et 25,8 pour cent en 2017, Assemblées populaires de Wilayas (APW) : 6,8 pour cent en 2007 et 30 pour cent en 2017, Assemblées populaires communales (APC) : 9 pour cent en 2007 et 27,5 pour cent en 2017 (PNUD Algérie 2021).

³⁸ Le pourcentage de femmes dans l'APN votée en juin 2021 est 8,35 pour cent soit 34 députées sur 407 sièges.

³⁹ Il s'agit de la population âgée de 15 à 29 ans en 2019 (Litamine 2019).

ÉMERGENCE DE FORMES ALTERNATIVES DE PARTICIPATION CITOYENNE

L'étude sur « Les déterminants de la participation citoyenne en Algérie - Exemple de la ville de Tlemcen » (Belkaid/Alili 2020) révèle 4 grands facteurs conditionnant la participation citoyenne pour cette ville et qui peuvent être généralisés au reste du pays :

- En liaison avec les citoyen.nes : « l'attachement à la ville, le sentiment d'aptitude et la disponibilité du citoyen et l'impact de ses décisions » ;
- En liaison avec la ville : « le développement et l'amélioration de l'accès à l'information⁴⁰, l'accueil et l'information garantis par la ville, le manque de confiance et de transparence de la part des autorités locales, l'amélioration des services de la ville » ;
- En liaison avec les élu.es : « la qualification et les prérogatives des élus, la confiance dans les élus et dans la réglementation » ;
- En liaison avec les représentant.es de la société civile : « la vocation des partis et des associations ».
- S'agissant du dernier facteur, la relation des Agérien.nes avec les Organisations de la Société civile (OSC) semble empreinte d'un certain malaise. En effet, la « vocation » de certaines OSC est souvent mise en cause, en particulier celles qui bénéficient de subventions publiques et qu'on soupçonne de nourrir un certain intérêt partisan ou encore lucratif. Une étude (Dris-Aït Hamadouche, 2017) datant de 2017 et portant sur la société civile algérienne révèle un phénomène d'« hyperinflation » du tissu associatif qui, à défaut de témoigner de l'engouement des citoyen.nes envers le tiers secteur, dénoterait plutôt de la mainmise de l'Etat sur ce secteur à travers la technique du « clonage ». En effet et selon les observateurs et observatrices, les dissociations au sein des associations seraient souvent dues à des conflits provoqués par les autorités entre leurs membres. De ce fait, le nombre d'associations a atteint les 100 000 en 2013, même si une majorité écrasante n'est pas active⁴¹. L'auteure explique que cette démultiplication est due en partie à des divisions internes au sein des associations qui se traduisent par des dissociations et par la création de nouvelles associations de vocation similaire. L'étude évoque également un « verrouillage juridique » qui se manifeste notamment à travers la diabolisation, voire la poursuite judiciaire de certains acteurs et actrices de la société civile, souvent incriminé.es pour leurs liens supposés avec des acteurs et actrices étrangers/ères hostiles ou pour l'obtention de financements étrangers.

Un rapport (Loucif 2019) publié par l'Association SIDRA en 2019, dont l'objectif est de réaliser un diagnostic des organisations de jeunesse à Alger, rapporte aussi deux autres constats expliquant la faible attractivité des OSC :

- La faible viabilité des associations, et ce pour plusieurs raisons : courte durée d'engagement des bénévoles et membres actifs/actives, difficultés à renouveler les instances de gouvernance et de gestion, complications liées aux procédures administratives, manque de soutien et pression de l'environnement (pour les associations qui choisissent des thématiques revendicatives) et manque de vision stratégique.
- La faible représentativité des jeunes au sein des OSC, avec la prédominance d'associations « de jeunesse »⁴² majoritairement tenues par des adultes de plus de 35 ans, et le faible nombre d'associations formées de jeunes membres.

Cette étude relève également la difficulté pour les jeunes d'identifier et d'entrer en contact avec les associations de jeunesse. D'une part parce que celles qui sont répertoriées ne sont pas forcément en activité et d'autre part parce que ce sont davantage les clubs universitaires ou bien les collectifs informels agissant dans les secteurs « éco-citoyen » ou caritatif qui dominent la scène associative et qui sont plus facilement identifiables par les jeunes.

Par ailleurs, de nouveaux mouvements et collectifs informels de jeunes, qui ne croient plus en l'efficacité des modes d'organisation traditionnels et qui s'attachent davantage au sens de leur action, aux valeurs⁴³ et au contact direct avec les pairs, ont vu le jour. Ces mouvements sont détachés des structures traditionnelles, rejettent les procédures de formalisation en vigueur et demeurent invisibles comme expliqué dans l'étude citée ci-haut : « Ces groupes de jeunes se réunissent, programment une activité, la réalisent et rentrent chez eux. Alors qu'ils sont majoritaires, ils restent les plus invisibles. A peine trouvable sur les réseaux sociaux, presque indétectables auprès des administrations ».

Le rapport de plaidoyer publié par SHAREK définit le « collectif informel » comme « un ensemble de citoyens qui mènent des actions de type associatif sans se constituer en association. Ce type d'organisation a été initialement créé et popularisé par les jeunes des quartiers ». Les raisons de rejet de la formalisation sont liées aux démarches administratives contraignantes et au rejet de la part des jeunes des schémas classiques d'association et de hiérarchisation.

⁴⁰ Selon la même étude il y a un manque d'ouverture aux technologies de l'information et de la communication, très peu de Wilayas ont un site web et l'informatisation des procédures et des prestations se fait très lentement (Belkaid/Alili 2020).

⁴¹ Selon l'ancien Ministre de l'intérieur Yazid Zehrouni en 2008 : 95 pour cent des associations agréées n'ont jamais présenté de rapport moral et financier.

⁴² Jusqu'en 2018, 2987 associations de jeunes sont recensées dans le fichier national des associations de jeunes. Mais il est fort probable qu'un grand nombre d'entre elles ne soit pas en activité.

⁴³ La focalisation sur les valeurs se traduit dans les motivations principales avancées par les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude : 1) Aider son prochain ; 2) Innover et partager sa passion ; 3) Apporter un changement et inspirer.

LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME NOUVEL ESPACE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Tout comme dans les autres pays de la région, les réseaux sociaux, Facebook en premier, sont devenus le moyen privilégié d'information, de communication et d'engagement chez les jeunes. Rappelons que plus de 40 pour cent⁴⁴ de la population algérienne utilise internet et 84 pour cent des utilisateurs et utilisatrices de Facebook sont des jeunes (Medianet 2016). L'usage des réseaux sociaux pour mobiliser et engager les foules s'explique par la rapidité de partage de l'information et par la facilité d'accès au plus grand nombre. C'est aussi un canal plus sûr pour les cyber-activistes qui peuvent y garder l'anonymat et se prémunir de toute répression.

Ibtykar

Né en 2014, ce mouvement est tourné principalement vers la jeunesse. C'est un mouvement citoyen et politique engagé pour l'émergence d'une Algérie démocratique, sociale, moderne et résolument tournée vers l'avenir. Ses membres conjuguent convictions démocratiques, réflexions participatives et actions innovantes.

<https://www.ibtykar.org/>

Make Algeria Green Clean Again

Page Facebook créée le 28 août 2018 avec 17 265 abonnés sur Facebook et 56 000 abonnés sur Instagram. Elle sert à promouvoir l'écologie et la protection de l'environnement à travers la sensibilisation, l'information, les débats sur la page et l'organisation d'événements et d'actions environnementales.

<https://www.facebook.com/Makealgeriagreencleanagain/>

L'avant-garde

Média électronique alternatif dédié aux luttes démocratiques et progressistes en Algérie. Créé pendant le mouvement hirakiste, c'est un espace de débat et de réflexion à travers la diffusion en direct des manifestations, des interviews et des couvertures de diverses actions.

<https://www.lavantgarde-algerie.com/>

Une étude réalisée en 2013 (Merah/Boudhane 2013) sur les représentations sociales de l'Internet en Algérie auprès des jeunes, présente l'utilisation d'internet comme un exercice d'« e-citoyenneté » qui permet une prise de parole libre et spontanée. L'usage intensif d'internet vient aussi comme réponse au cloisonnement et à la fermeture de l'espace public. Une étude plus récente (Rouibi 2016) qui s'est focalisée sur l'usage des réseaux sociaux pendant les événements de Ghardaïa a révélé l'importance de l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de pression sur le gouvernement puisqu'ils permettent de divulguer l'information au grand public et obligent donc les autorités à agir. Ainsi, dans le contexte algérien, les réseaux sociaux s'affirment progressivement comme un « espace *public numérique et démocratique* » tel qu'illustré récemment par le mouvement protestataire du Hirak, dont les mobilisations se sont faites principalement à travers la vague d'appels à manifester qui a envahi la toile (Tilmatine 2019).

Ci-après figurent quelques exemples de mouvements et d'initiatives menés par de jeunes algérien.nes sur les réseaux sociaux.

Wesh Derna ?

Média alternatif créé en 2016 à travers une chaîne Youtube et une page Facebook de 213 412 abonnés. « Wesh Derna ? » donne la parole à la jeunesse algérienne active et positive et œuvre à la pousser vers l'engagement citoyen. À travers des entretiens croisés, il permet de découvrir l'Algérie autrement dans des témoignages attachants, et par la promotion de profils impliqués et engagés dans la société algérienne mais également de jeunes porteur.ses de projets.

<https://www.youtube.com/channel/UCz4mvG2vKJDpb9yvAJk-VPQ/about>
<https://www.facebook.com/WeshDerna>

Mechmoul DZ

Page Facebook créée le 14 janvier 2020 avec 8710 abonnés. C'est une initiative populaire non partisane et sans aucune ambition politique. Par une approche globale et holistique, la page soutient le mouvement populaire du « Hirak » tout en ouvrant le débat sur la toile.

https://www.facebook.com/Mechmoul-DZ-%D9%85%D8%B4%D9%85%D9%88%D9%84-112114736989690/?ref=page_internal

⁴⁴ Chiffre datant de 2017 (BAD 2020a : 93, Fig. 2.23).

LA JEUNESSE DANS LES RUES : MOUVEMENTS PROTESTATAIRES DU HIRAK

Depuis deux ans, l'Algérie vit d'incessants mouvements de contestation populaire désignés par le « Hirak ». Ces protestations, qui ont débuté le 16 février 2019 à Kherrata, ont atteint leur paroxysme le vendredi 22 février 2019 avec une mobilisation sans précédent de la rue algérienne suite à des appels anonymes à manifester qui ont circulé sur les réseaux sociaux. Durant plusieurs mois et partout dans le pays, les Algériens ont ainsi protesté chaque vendredi. Les étudiant.es ont rejoint le mouvement, de manière hebdomadaire, en manifestant tous les mardis. Le Hirak finit par pousser M. Abdelaziz Bouteflika à la démission. Le Hirak s'est également opposé à l'élection présidentielle du 12 Décembre 2019, les manifestant.es exigeant une refonte institutionnelle et politique profonde du régime, seul moyen pour eux/elles d'entamer une véritable transition démocratique (Mebtoul 2019).

Nida22.DZ

Nida 22 est un mouvement au sein du Hirak, né de la volonté de coordonner les forces vives du Hirak en vue de réaliser les objectifs et les revendications de celui-ci, il est composé de plusieurs activistes, et offre des tribunes de débats et de consultations ouvertes à tous les citoyen.nes.

<https://www.facebook.com/Nida22.DZ>

Le Hirak se distingue par le rôle prépondérant qu'y jouent internet et les réseaux sociaux comme espaces virtuels de dénonciation et de mobilisation des foules, constituant ainsi une alternative aux médias et canaux d'information traditionnels. Il se distingue également par son caractère pacifique et non partisan, ce qui a permis d'unifier les rangs des manifestant.es, et par sa mixité à travers une forte présence féminine. Cet espace d'expression a même ouvert le chemin à la formation, au fil des protestations, du « carré féministe ». Il s'agit d'un regroupement des activistes féministes pour clamer leurs revendications, malgré les critiques et l'opposition de certain.es manifestant.es (Arab Reform Initiative 2021). Il est clair que l'implication des jeunes, nombreux/euses à sortir dans la rue, a été déterminante aussi bien dans l'émergence que dans le développement et la poursuite du mouvement. Les jeunes manifestant.es du Hirak dénoncent une situation de malaise multiforme⁴⁵ en usant de moyens d'expression divers et pacifistes (voir Annexe 2) : chants patriotiques⁴⁶, expression artistique à travers les graffitis

(Bencherif 2019) et la musique⁴⁷, chants de clubs sportifs (Correia 2019), drapeaux amazighs et slogans de solidarité.

Non structuré au départ, ce mouvement est considéré (Volpi 2019) comme le croisement entre le « Printemps arabe » de 2011⁴⁸ par la mobilisation populaire spontanée, non organisée et sans leader ; et les « Révolutions des couleurs » des années 2000 qui se sont organisées par opposition aux élections présidentielles. Les acteurs et actrices de la société civile algérienne (Matteudi/Péricard 2019) se sont par la suite organisés pour se structurer et permettre la formulation de revendications (Djaafer 2020) communes et d'un cadre de dialogue consultatif et participatif, aussi bien au sein du mouvement qu'avec le gouvernement (Chenaoui 2019).

Bien que ces militant.es aient dû mettre en suspens les protestations de rue à cause de la pandémie, certains ont orienté leurs efforts vers les actions de solidarité pour lutter contre la crise et aider leurs concitoyen.nes. Les appels se sont succédé de la part des hirakistes pour l'arrêt des rassemblements avant l'interdiction de manifester imposée par le gouvernement. La résistance digitale a persévéré et de nombreuses arrestations ont eu lieu afin de réprimer les jeunes activistes devenu.es détenu.es d'opinion (Amnesty International 2021).

⁴⁵ Interrogé.es dans le cadre d'une étude datant de 2019 sur les principaux problèmes de l'Algérie, des jeunes d'Alger et de Tizou Ouzou répondent dans l'ordre : 50,4 pour cent : les questions du chômage ; 35,1 pour cent : la situation économique ; 25,5 pour cent : la corruption et le népotisme ; 16 pour cent : la mauvaise gestion, la gouvernance, la bureaucratie (Tilmatine 2019).

⁴⁶ Chants patriotiques de la « Révolution » de 1962, le slogan de l' « Algérie libre et démocratique », des mouvements sociaux des années 1980. (Djelloul 2019).

⁴⁷ Initiative « Balance tes mots » (Belakhdar 2019).

⁴⁸ Concernant l'Algérie, socio historiquement le terme Printemps arabes ne répond pas à une mobilisation populaire de masse, mais plutôt à un réajustement des politiques publiques envers les jeunes, réclamant une meilleure prise en charge en termes de niveau de vie.

3

ENQUÊTE SUR LA MOBILISATION DES JEUNES DURANT LA PANDÉMIE

Cette partie de l'étude présente les principaux constats issus de l'enquête menée auprès des jeunes algérien.nes. Toutes les figures et témoignages qui suivent en sont issu.es.

3.1 RESENTI ET COMPORTEMENTS FACE À LA CRISE DE LA COVID-19

La pandémie de Covid-19 est certes mondiale mais n'impacte pas de la même façon les pays et leurs populations. En effet, l'impact en termes de contamination et la réponse donnée face à la crise sanitaire diffère d'une région à l'autre.

En ce qui concerne l'Algérie, il n'a pas été question d'un confinement total, mais bel et bien partiel et qui n'a pas touché toutes les Wilayas de la même façon. Ainsi, les grands centres urbains (Alger, Oran, Blida, Annaba...etc.) ont été les plus concernés par les mesures de restriction à la mobilité, dus à la propagation du virus de façon rapide en lien avec la démographie et l'activité économique importante de ces territoires. La majorité des jeunes (voir figure 9) ont traversé la période de confinement dans le cadre du ménage ou de la famille⁴⁹. Cela rend compte du faible taux d'autonomie de l'unité de logement chez les jeunes.

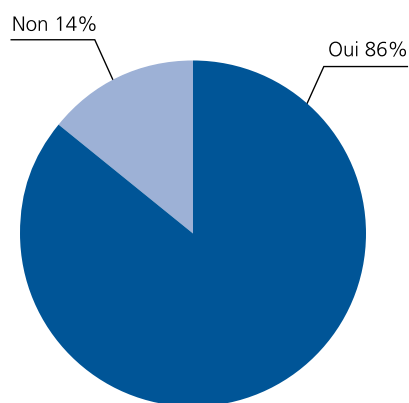
La première réaction des jeunes face à la pandémie, était une réaction d'inquiétude à hauteur de 60 pour cent. Nous observons également cette forte inquiétude à l'annonce du couvre-feu. Ceci relève psycho-sociologiquement de la peur de l'inconnu, d'une part en raison de la méconnaissance de la pandémie sur le plan sanitaire, de la réorganisation des temps sociaux (Dubar 2014) en termes d'organisation de la mobilité, du temps de travail mais aussi de loisirs.

Il est aussi à noter que les répondant.es ont été plus nombreux (16 pour cent) à se sentir confiant.es, une fois le confinement décrété.

Le ressenti quant à l'évolution de la pandémie a été très négatif pour les jeunes (voir figure 11), ce qui rend compte d'une incertitude et de l'impossibilité de se projeter. Ce ressenti négatif est

⁴⁹ Nous donnons ici les deux termes famille et ménage qui sont deux structures domestiques importantes, la famille se définit par les liens de parenté alors que le ménage peut englober une ou plusieurs familles, ou des personnes vivant sous le même toit sans liens familiaux ex : Collocation.

Figure 9
Pendant la crise étiez-vous seul.e ?



lié au manque d'informations et parfois aux informations contradictoires sur la pandémie, qui ne permettent pas à l'agent social de se positionner sur la gestion du risque sanitaire et de ses impacts sociétaux.

Avec le temps, les répondant.es ont fait preuve de moins de vigilance dans le respect des mesures sanitaires et sécuritaires comme l'illustre la figure 12. Les jeunes expliquent qu'avec le temps, ils se sont habitués à la situation de pandémie. Ainsi, l'appréhension des risques liés à la crise sanitaire s'est petit à petit normalisée, comme en témoignent les jeunes interrogés :

« J'étais très inquiet au début de la crise et j'avais peur de l'inconnu, surtout que je vis avec ma grand-mère. Maintenant, je ne prends des mesures que très rarement, tout en faisant très attention »⁵⁰.

« Il y avait de la méfiance vis-à-vis du gouvernement. A un moment, on ne suivait plus les mesures parce que tout était copié de la politique française ».

« Les mesures prises par l'Etat étaient médiocres. Ils trafiquaient le nombre de cas et la mesure de couvre-feu était absurde ».

⁵⁰ Toutes les citations sont issues de l'enquête menée auprès de jeunes algérien.nes actif/ves dans la société civile.

Figure 10
Premières réactions face à l'arrivée de la Covid-19 et aux mesures de confinement et de couvre-feu

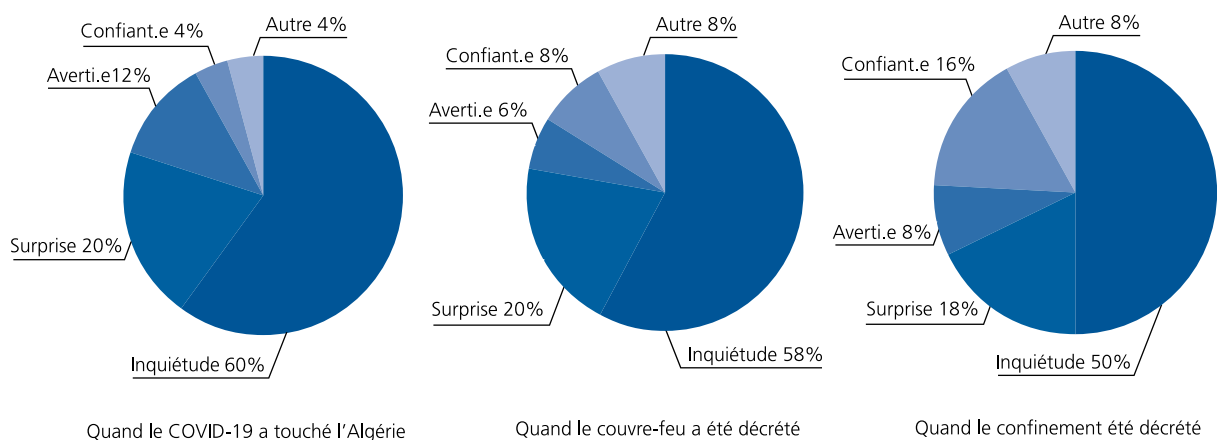


Figure 11
Prévisions quant à l'évolution de la situation sanitaire

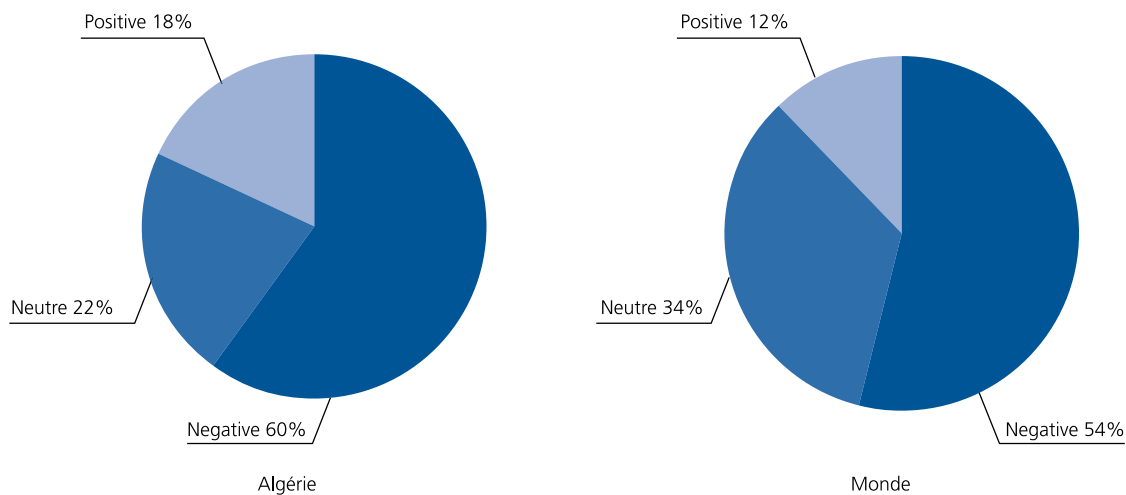
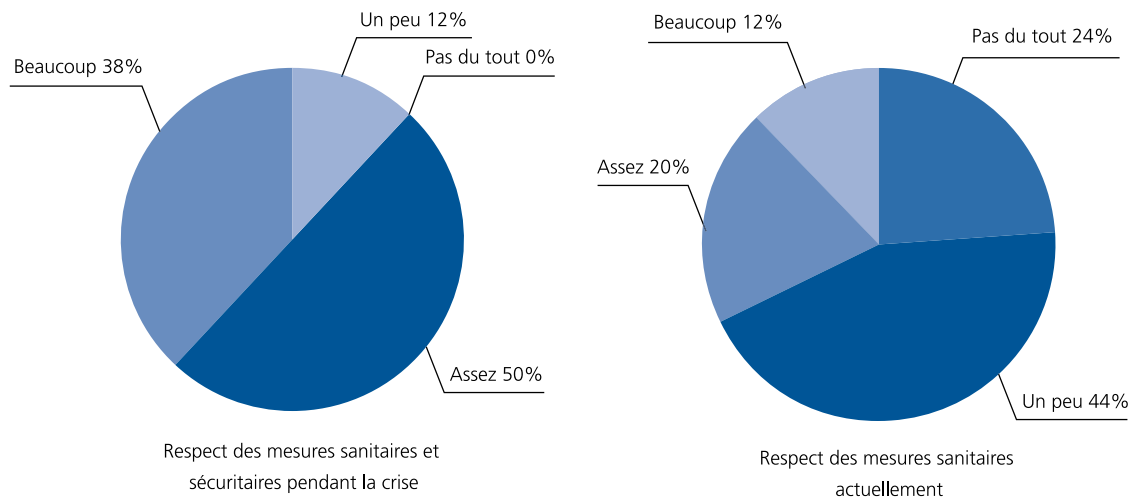


Figure 12
Respect des mesures sanitaires et sécuritaires au fil du temps



S'agissant des mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par les autorités locales et nationales, celles-ci n'ont bénéficié que d'un degré d'appréciation faible de la part de la majorité (40-42 pour cent) des répondant.es. Les aides sociales et économiques semblent être les moins appréciées par les répondant.es, avec 68 pour cent qui se disent peu ou pas du tout satisfait.es (figure 13).

Pour s'informer sur l'évolution de la situation pandémique (figure 14), 92 pour cent des répondant.es utilisent les réseaux sociaux, suivis des communiqués officiels du gouvernement à hauteur de 78 pour cent. Les médias classiques et le bouche à oreille viennent en 4^{ème} et 5^{ème} position (68 pour cent et 48 pour cent respectivement). Les réseaux sociaux constituent ainsi le moyen d'information le plus utilisé et ce malgré un fort risque de désinformation. C'est la raison pour laquelle plusieurs initiatives d'information et de sensibilisation se sont diffusées à travers ces mêmes canaux.

Les autres moyens d'information mentionnés par les répondant.es sont les recherches scientifiques et le contact direct avec le personnel médical. L'un des éléments que déplorent le plus les jeunes est le manque de communication et de transparence de la part des autorités. Certain.es pensent même que de fausses informations sont transmises à la population pour minimiser la gravité de la situation :

« Les statistiques n'étaient pas fiables au début de la crise. Ils n'ont pas mis en place un bon processus d'information. Nos professeur.es nous disaient qu'il fallait multiplier le nombre de cas au minimum par 7. Les tests PCR sont également très chers. On ne peut donc pas les considérer comme un moyen de dépistage fiable pour comptabiliser le nombre de cas réel ».

Bien que la période de confinement ait semblé longue pour 66 pour cent des répondant.es, celle-ci a duré entre 0 et 50 jours pour 58 pour cent des jeunes et seuls 8 pour cent ont été confiné.es plus de 100 jours.

De manière contradictoire, le confinement a été vécu par les jeunes à la fois avec inquiétude et optimisme. Cela peut s'expliquer par l'acquisition progressive de nouvelles compétences, comportements et routines par les répondant.es qui ont pu s'occuper durant cette période avec des activités culturelles et d'apprentissage comme les formations, les webinaires, la lecture, etc. Viennent ensuite les activités sociales, comme le bénévolat et les actions de solidarité.

Ainsi, durant cette période, 60 pour cent à 70 pour cent déclarent avoir moyennement à beaucoup gagné en connaissances, en compétences, en relations et en idées et / ou projets (figure 15). Le confinement aurait aussi permis à certain.es jeunes obligé.es de rester chez elles / eux de se rapprocher davantage de leurs familles :

« Le confinement m'a permis de passer beaucoup plus de temps avec ma famille, et j'en suis heureux ».

La crise a également été contraignante sur plusieurs aspects de la vie des jeunes, en particulier sur le plan professionnel / scolaire, suivi de la santé physique et mentale et de la vie sociale (figure 16). Parmi les domaines dans lesquels les jeunes ont rencontré des problèmes et difficultés figurent :

- La mobilité : difficultés de transport, interdiction de déplacements, couvre-feu, fermeture des frontières, etc. ;
- L'état psychologique : inactivité, isolement, sentiment d'impuissance et de privation de voir les amis et les proches, solitude, baisse du moral, dépression, angoisse, peur, ennui ;
- L'accès aux soins et les risques sanitaires : services et équipements hospitaliers défectueux / absents, manque de matériel de protection, absence de sécurité sociale, risque de contraction de la maladie pour soi et pour ses proches ;
- Les difficultés économiques conséquentes à la crise : pauvreté, prolongement du chômage, baisse des revenus, pertes d'emplois, fermeture des frontières, pénurie alimentaire.

Par ailleurs, les jeunes répondant.es se montrent particulièrement critiques de la gestion de la pandémie par les autorités. Ils / elles citent comme exemple de défaillances : la restriction des libertés, l'inefficacité / insuffisance des mesures de prévention et de protection, le dysfonctionnement administratif, le manque de coordination entre les acteurs et la mauvaise appréciation des besoins des jeunes et de leurs capacités. Interrogé.es sur ce point spécifique, ils / elles en témoignent :

« En Kabylie, les autorités sont absentes et nous nous prenons nous-mêmes en main. Quand on a appelé la Mairie pour obtenir des autorisations, on nous a dit qu'il fallait voir avec le Chef de Deyra. Il n'y avait pas de volonté d'aider de leur part ».

« L'administration a fait beaucoup plus de mal que le Coronavirus ici (en Algérie). Le texte des autorisations n'est pas clair et ne contient pas de motif ».

« Les mesures les plus inutiles sont le couvre-feu et l'interdiction de se déplacer entre les Wilayas ».

Figure 13
Degré de satisfaction quant aux mesures prises par le gouvernement

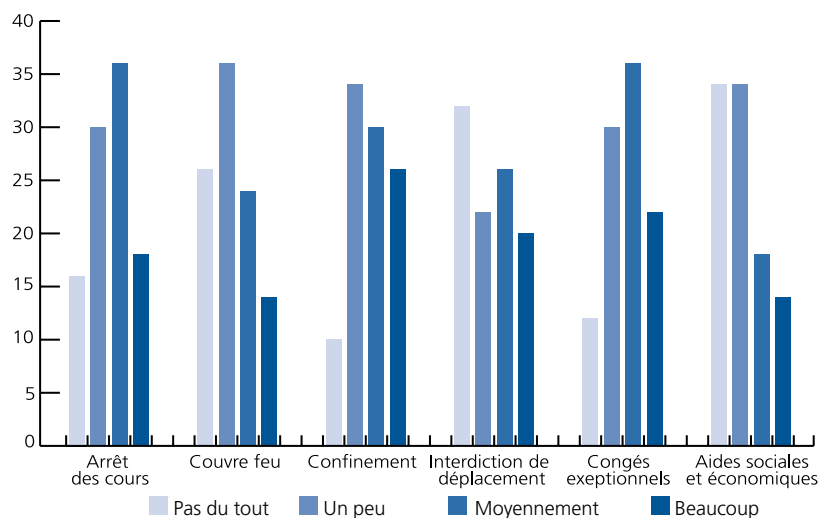


Figure 14
Moyens d'information utilisés pour s'informer sur l'évolution de la crise

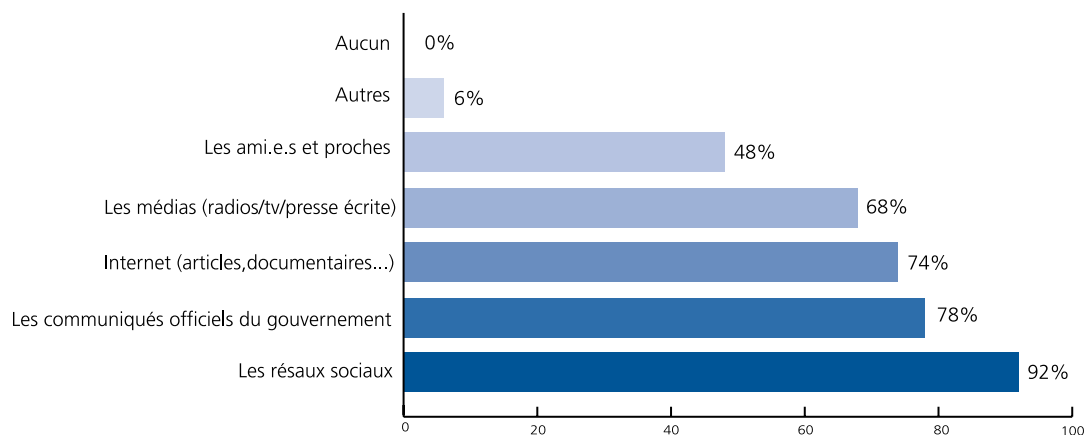
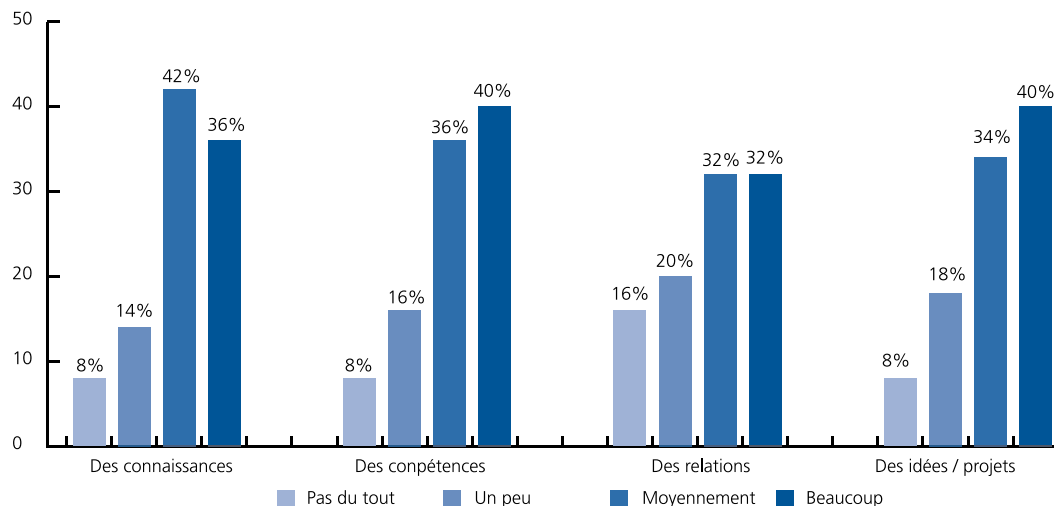


Figure 15
Acquis gagnés à la faveur du confinement



3.2 UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ MULTIFORME

Cette partie englobe les principaux constats issus de la recherche documentaire et de l'enquête menée auprès des jeunes en rapport avec les actions de mobilisation qui ont vu le jour pendant la crise et les modalités et moyens utilisés pour les mettre en œuvre.

En effet, diverses formes de mobilisation sont venues en réponse à la crise sanitaire. Les jeunes ont su apporter des réponses aux besoins communautaires via différentes initiatives. L'enquête révèle que 92 pour cent des répondant.es se sont senti.es concerné.es par la crise. La majorité, soit 66 pour cent, a pris part à plus de 3 actions / mouvements de solidarité pendant la crise. Les activités les plus répandues sont les actions de sensibilisation, la collecte et la distribution de dons et d'aides (figure 17).

Certains jeunes interrogé.es expliquent qu'ils ont dû désertier leurs familles pour pouvoir continuer leurs activités de terrain sans mettre à risque la santé de leurs proches :

« Au début, c'était la panique. Puis je me suis mobilisé dans les premières lignes. Je ne suis donc pas du tout rentré chez mes parents ».

« Je suis allé sur le terrain au bout de 2 jours. Donc je ne suis pas rentré chez moi de mars jusqu'à juin 2020 ».

D'autres ont dû consentir beaucoup d'efforts pour poursuivre leurs actions :

« On s'est retrouvé en rupture de stock pour les tissus de confection et on a dû se déplacer plus de 500km pour en rapporter ».

Ces efforts et sacrifices témoignent d'un grand élan de solidarité qui s'est traduit en une multitude d'actions formelles, comme les initiatives organisées par des associations de la diaspora algérienne, et informelles sous la forme d'initiatives spontanées, individuelles ou collectives. En outre, 72 pour cent des répondant.es à l'enquête affirment avoir participé à des actions coordonnées avec la société civile (figure 18) :

« Tout le monde s'est senti concerné par la crise. L'Association populaire communale a lancé un appel pour la création d'une cellule de crise. Un collectif informel de bénévoles a lancé un appel pour réunir des fonds pour leur action avec une autre association et nous avons répondu à ces appels en contribuant avec notre matériel de transport ».

Seulement 44 pour cent des répondant.es déclarent avoir réalisé des actions coordonnées avec les autorités. Ces initiatives sont pour la plupart menées par des associations qui étaient déjà actives avant la pandémie et qui avaient de ce fait plus d'expérience et de contacts en la matière, d'où leur maîtrise des procédures administratives. Ci-dessous figure l'exemple d'une initiative coordonnée avec les autorités :

« AFD Batna » تاء مربوطة

« Je suis très optimiste. Je pensais que les gens allaient se moquer de nous et nous accuseraient de vouloir leur nuire mais nous avons été surpris des résultats et des retours positifs que nous avons reçus ».

Saâda Berdjouh, Présidente de l'Association.

Afin d'encourager et d'informer les citoyens sur le sujet avant le début de la campagne de vaccination nationale et en réponse à la réticence et la désinformation qui se répandait à ce sujet. Celle-ci a été lancée le 27 mars 2021 dans le cadre du forum qui vise à valoriser la participation des femmes à la lutte « تاء مربوطة » contre la Covid-19.

Le forum a réuni plusieurs intervenant.es et responsables du domaine de la santé, dont le premier médecin à s'être inoculé le vaccin dans la région de Batna. Il s'est chargé d'informer les participants sur le virus et sur l'intérêt de la

vaccination. L'initiative, qui a pour slogan " Et la vie continue, vaccine-toi et vis ta vie ", rassemble plusieurs partenaires dont des associations, un média local (Radio Awraas), la Direction de l'action sociale et de la solidarité, l'agence de développement social et la Direction de la santé et de la population qui a facilité la participation des médecins au forum et a autorisé les affichages pour la campagne de sensibilisation dans les structures de santé publiques. Les affiches ont été massivement partagées sur les réseaux sociaux et de nouveaux bénévoles se sont porté.es volontaires pour aider à l'organisation du forum. Un questionnaire a aussi été distribué aux participant.es du forum pour recueillir leurs avis sur la vaccination. Les 70 réponses obtenues ont été analysées et ont permis de cibler les informations à adresser à la population pour la suite de la campagne de sensibilisation.

<https://www.facebook.com/AFDAlgeria>

Figure 16
Impact de la crise sur différents aspects de la vie des répondant.es

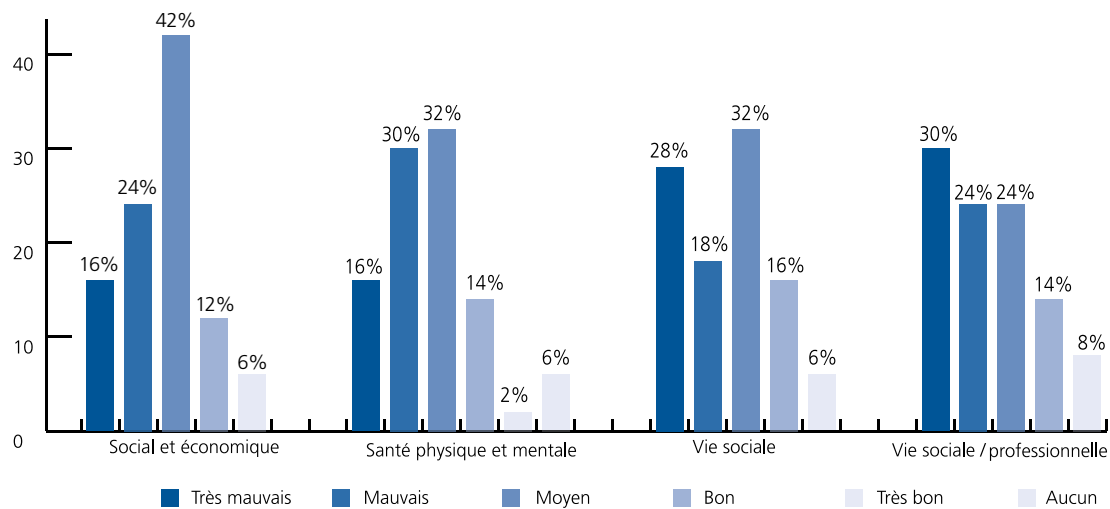


Figure 17
Types d'actions solidaires réalisées par les jeunes pendant la crise de la Covid-19

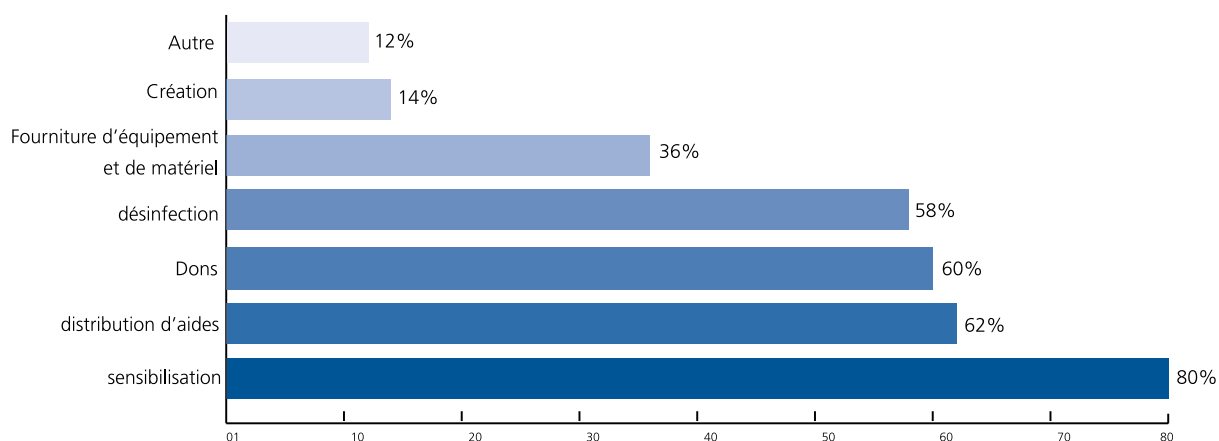
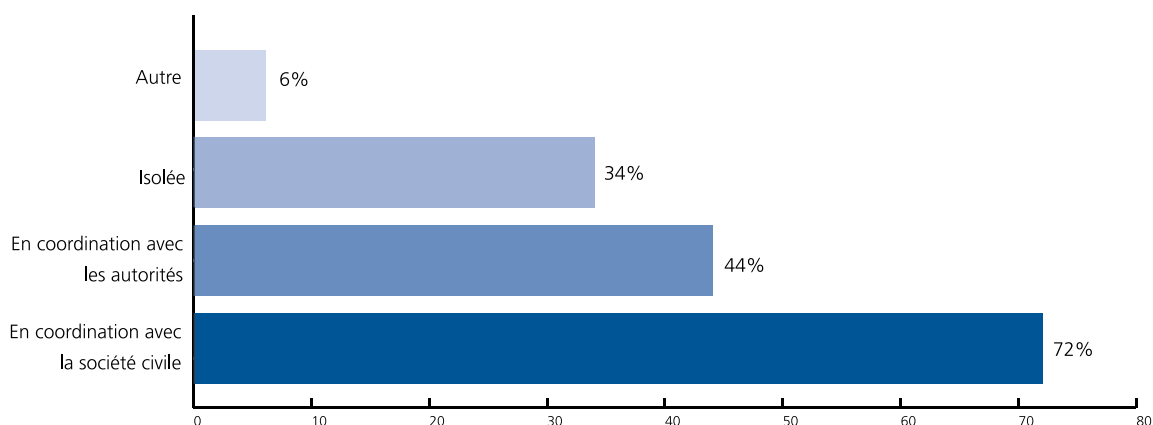


Figure 18
Coordination des actions réalisées avec d'autres acteurs et actrices



L'approche adoptée par les jeunes est multiforme et dynamique. Dans leur majorité, les jeunes ne se sont pas contentés d'initier ou de participer à une seule action ou de jouer un seul rôle dans les initiatives auxquelles ils / elles ont pris part, mais ont choisi d'exploiter leur potentiel de participation au maximum. Tous les interlocuteurs / trices interrogés évoquent une multitude d'actions pour couvrir le maximum de besoins. Même les initiatives basées sur des groupes Facebook se sont organisées de sorte à pouvoir assurer un minimum de coordination. 72 pour cent des répondants à l'enquête ont exercé plus d'un rôle dans les activités citoyennes auxquelles ils / elles ont participé, le bénévolat étant largement l'un des rôles les plus cités (figure 19).

86 pour cent des répondants affirment connaître d'autres jeunes de leur quartier qui ont participé ou réalisé des actions solidaires durant la crise de la Covid-19 et 88 pour cent de ces jeunes évaluent ces actions comme positives (figures 20 et 21) :

« La période de crise a permis aux jeunes de se regrouper et de s'entraider pour agir ensemble. Dans notre région tous les jeunes se connaissent ».

« En voyant mon amie y aller (à une initiative solidaire) je l'ai rejoint. J'ai assisté à la dernière activité en cachette de mes parents parce qu'ils avaient peur du Covid ».

RECOURS AU DIGITAL

Le digital a représenté un canal primordial à la sensibilisation, à l'information et au lancement de diverses formes d'appels à la mobilisation. Au vu des contraintes liées aux mesures sanitaires, son utilisation a concerné la quasi-totalité des initiatives recensées, notamment pour une transmission rapide et à plus grande échelle de l'information et pour la coordination des activités sur le terrain.

Des groupes sur la plateforme « Facebook » ont permis de mobiliser des bénévoles pour réaliser des actions couvrant tous types de besoins :

- Information et sensibilisation au sujet de la pandémie⁵¹ : campagnes coordonnées entre plusieurs pages et groupes sur internet ; capsules vidéo de sensibilisation ; débats en ligne, etc.
- Militantisme digital⁵² : sensibilisation au sujet de la montée des violences notamment à l'égard des femmes pendant la crise ; information et activisme digital concernant l'augmentation des arrestations des militants. ;

⁵¹ Exemple : campagne avec l'hashtag #Wa3iljarnek وعي جيرانك # de sensibilisation qui propose de télécharger des affiches en HD sur un lien et de les imprimer pour sensibiliser les gens autour de nous.

⁵² Exemple : Lavant-garde-Algérie, ابتكار / lbtykar / Amaynut, Wesh Derna ?

- Coordination des actions de collecte et distribution de dons et de matériel⁵³ ;
- Mise en contact de bénévoles pour l'achat de courses pour les seniors et les personnes à risque⁵⁴, les plateformes en ligne servant de relais pour lancer l'appel et/ou pour trouver le contact des bénévoles ;
- Création et alimentation de bases de données des personnes nécessiteuses en partageant l'information avec les organismes qui distribuent les aides⁵⁵ ;
- Assistance funéraire permettant le transport et l'enterrement des défunts suite au Covid-19⁵⁶ ;
- Mise à disposition d'expertises par la mise en contact de médecins et de psychologues avec des patients dans l'incapacité de se déplacer⁵⁷.

Ci-contre figure l'exemple d'une initiative qui a eu recours au digital et aux réseaux sociaux.

MISE À DISPOSITION D'EXPERTISES ET DE SAVOIR-FAIRE

Des jeunes de tous domaines d'expertise ont mis à contribution leurs connaissances et savoir-faire dans la réalisation d'actions solidaires au profit de la communauté. Des initiatives bénévoles ciblées ont ainsi vu le jour entre professionnels d'un même secteur, ou de secteurs différents :

- Production de contenus artistiques (Bounabi 2020) ;
- Production de masques et de tenues de protection : mise à disposition d'ateliers de confection et mobilisation de couturiers/ères⁵⁸ ;
- Renfort sanitaire de la part de jeunes médecins bénévoles se déplaçant sur le terrain pour apporter soins et outils de dépistage dans les régions⁵⁹ ;
- Fabrication de produits médicaux par des professionnels : production de gel hydroalcoolique par des étudiants pharmaciens⁶⁰ ;
- Support et création technique et technologique⁶¹ :

⁵³ Exemple : Algérie Debout, تنسيقية متطوعا الجزائر, plateforme Net3awno.

⁵⁴ Exemple : Section Logistique Solidarité Alger Coronavirus.

⁵⁵ Association SID.

⁵⁶ Initiative : Ikram Al Ahiba.

⁵⁷ Exemple : Tbibkom.

⁵⁸ Exemple : l'Université Farhat Abbas de la Wilaya de Sétif, des ateliers qui se mobilisent (Yacine 2020).

⁵⁹ Exemple : Caravane de sensibilisation contre le Covid-19, ambulances de prise en charge à domicile des malades de la Covid-19 (Batna).

⁶⁰ Exemple : Université Farhat Abbas de la Wilaya de Sétif et la Faculté des sciences de l'Université d'Alger 1.

⁶¹ Exemples : 3D Fight Covid-19, Projets de lutte contre la Covid-19 du club étudiant CELEC.

Figure 19

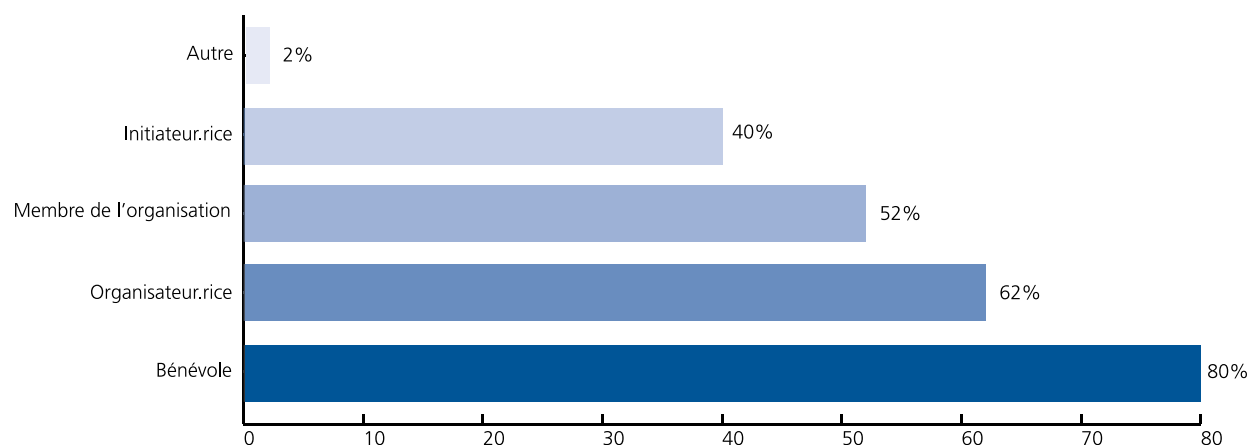
Rôle joué par les jeunes dans les actions de solidarité

Figure 20

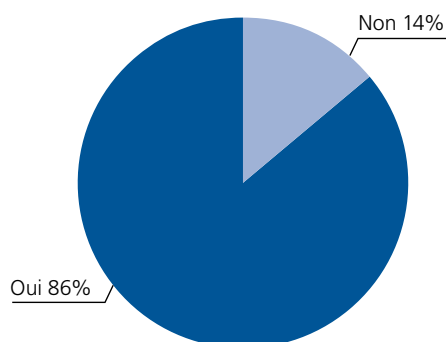
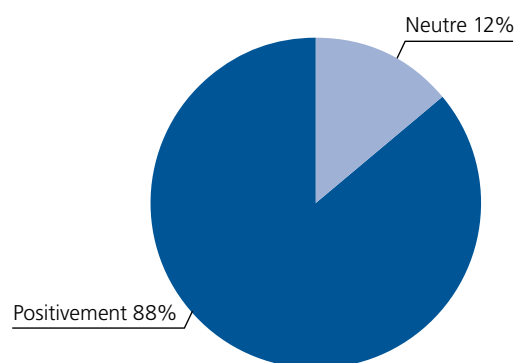
Connaissances d'autres jeunes du même quartier actif.ves pendant la crise

Figure 21

Perception des autres initiatives solidaires de jeunes**Section Logistique Solidarité Alger Coronavirus**

« On connaissait bien la situation sanitaire sur le terrain à travers le pays, il fallait donc faire quelque chose ».

Halim Lefkir, administrateur du groupe.

Groupe Facebook créé le 16 mars 2020, il regroupe 10 800 membres et a pour objectif de faciliter l'accès des personnes âgées aux biens de première nécessité et d'assurer les déplacements en minimisant les risques sanitaires. Plusieurs ami.es d'origine algérienne autour du monde ont créé ce groupe Facebook pour faire les courses pour les personnes à mobilité réduite pendant le confinement. Agés de 25 à 35 ans, ces jeunes étaient déjà actifs depuis une dizaine d'années, puis le groupe a pris de l'ampleur et plusieurs nouvelles initiatives y ont été proposées. Partant au départ de l'idée d'aider ceux dans le besoin, l'initiative s'est élargie pour aider tous les habitants de la Capitale.

Plusieurs initiatives ont pu être mises en œuvre grâce à la force du réseau. Une liste de plus de 400 médecins était à la disposition du groupe; des collectes de dons ont été préparées avec des groupes mobiles pour les distribuer; des masques de protection, des blouses et des charlottes ont été produits grâce à l'aide de couturières; une salle à l'hôpital de Blida a été rénovée et aménagée avec 17 lits et des respirateurs grâce à un don de 40 000 dinars algériens. Plus de 100 bénévoles étaient présents sur le terrain et d'autres Wilayas ont été aidées en plus d'Alger comme Blida et Sétif.

Les autorités se sont montrées collaboratives en proposant des locaux et en permettant aux bénévoles d'obtenir rapidement les autorisations nécessaires.

<https://www.facebook.com/groups/665133834288630>

conception de prototypes de désinfection robotisés, conception et production de matériel et de dispositifs médicaux, plateformes et applications digitales.

MOBILISATION SUR LE TERRAIN

Ce type de mobilisation a permis la fédération des efforts des jeunes qui proposent leur aide afin de réaliser des activités solidaires de manière bénévole sans forcément qu'il s'agisse de leur domaine de prédilection :

- Intervention dans les médias traditionnels⁶² : communication autour des initiatives en cours, information et sensibilisation ;
- Renfort au personnel de soin⁶³ : bénévolat dans les centres Covid-19, campagnes de don du sang ;

- Aménagement d'espaces⁶⁴ : chambres d'hôpital, centre de soins, centre d'accueil de femmes survivantes de violences ;
- Collecte et distribution de dons⁶⁵ : argent, denrées alimentaires, produits hygiéniques, matériel de protection ;
- Campagnes de sensibilisation et d'information sur le terrain⁶⁶.
- Campagnes de nettoyage et de stérilisation dans les lieux publics⁶⁷ : institutions de l'État, écoles, marchés, rues ;

Préparation et distribution de repas⁶⁸ au personnel soignant et aux personnes démunies pour lesquelles l'accès à l'alimentation est devenu difficile suite aux restrictions et mesures sécuritaires et sanitaires (pénuries en denrées alimentaires, fermeture des commerces et restaurants pendant le couvre-feu/le confinement).

3D Fight Covid-19 par « Make Algeria Green Clean Again »

« Notre motivation était de servir l'intérêt général. On connaissait bien l'état de nos hôpitaux. Et on s'est rendu compte très vite du problème ».

Adel Ayadi, porteur de l'initiative.

Le challenge « 3d Covid-19 Fight » a débuté le 19 mars 2020 à travers une initiative personnelle menée via la page « Make Algeria Green Clean Again » où a été lancé un appel pour réunir des imprimeurs 3D appelés « makers » pour pallier le manque de matériel médical et de protection. N'étant pas présent sur place, le porteur de l'idée a voulu anticiper la pénurie à travers ce challenge en lançant un groupe avec les « makers » ayant répondu à l'appel.

Le groupe s'est inspiré du travail d'impression 3D des « makers » italiens pour produire des valves servant à relier les masques de plongée aux machines à oxygène. Ils ont pu adapter le modèle des valves produites en 3D aux masques de la marque 'Décathlon' pour permettre leur utilisation dans la prise en charge des malades atteints du Covid-19.

Grâce aux appels lancés via les réseaux sociaux, les dons collectés ont permis au groupe d'acheter des imprimantes 3D, de se fournir en masques de plongée et ainsi de couvrir les besoins de plusieurs hôpitaux sur tout le territoire. Le même dispositif a été utilisé pour le transport et la distribution du matériel.

Cette initiative en a inspiré plusieurs autres à travers le pays et a donné lieu à d'autres travaux de la part du groupe comme l'impression de visières de protection et la conception de robots désinfectants mis en place dans certains hôpitaux. L'équipe était composée de plusieurs pôles et de plus de 300 personnes bénévoles : techniciens, ingénieurs, « makers », médecins (qui leur communiquaient leurs besoins) et des personnes chargées de la logistique sur tout le territoire.

Le groupe n'a pas collaboré avec les autorités et les associations, dont certaines n'ont proposé leur soutien que quand l'initiative a pris de l'ampleur et ont parfois été un obstacle à la bonne distribution/l'utilisation des aides.

<https://www.facebook.com/Makealgeriagreencleanagain>

⁶² Témoignage de la Présidente de l'association AFD Batna qui intervient sur la radio locale, Radio en ligne « Radio Corona Internationale ».

⁶³ Témoignages : jeunes actives de l'association AFD Batna qui a rejoint le personnel médical après s'être elle-même rétablie de la Covid-19, jeunes de l'association YUV qui ont mené une campagne de don du sang.

⁶⁴ Exemple : groupe Section Logistique Solidarité Alger Coronavirus qui ont aménagé toute une salle d'hôpital.

⁶⁵ Exemples : Banque alimentaire la brèche, Solidarité et aide aux hôpitaux, SOS Kabylie, Solidarité populaire.

⁶⁶ Exemples : Scouts musulmans, Bénévoles, AFD.

⁶⁷ Exemple l'association : étoile culturelle d'Akbou, association AFD Batna.

⁶⁸ Exemples : mobilisation derrière les soignants section Covid-19, solidarité aux hôpitaux, banque alimentaire.

Banque alimentaire « La Brèche » par le collectif action bénévole et association SID

« Nous nous sommes rencontrés sur le terrain et nous avons essayé d'unir nos forces ».

Bacha Boualem de l'association SID.

Les membres de l'association ont commencé à penser à ce qu'ils et elles pouvaient faire dès le quinzième jour après la déclaration du premier cas et ont rencontré les jeunes du collectif d'action bénévole sur le terrain. Les deux groupes ont alors décidé de mettre en œuvre une action collective pour pallier la crise économique qui suivait la crise sanitaire. Une réunion a été organisée pour coordonner la collecte et la distribution des aides.

Un groupe Facebook a été créé. Plus de 30 jeunes étaient actifs sur le terrain et plus de 300 ont participé à l'initiative. Les jeunes ont été formés à s'organiser et à la gestion des

situations de crise, puis plus de 3000 kits alimentaires non périssables ont été rassemblés et distribués dans 5 communes dont Akbou. L'organisation s'est faite en équipes à qui différentes tâches ont été confiées : établissement des listes des familles dans le besoin, préparation des kits alimentaires, contact des donateurs, orientation de l'action, communication. Des points réguliers étaient réalisés pour étudier l'évolution du contexte et s'y adapter.

L'initiative a été soutenue par des donateurs anonymes d'Akbou et l'équipe a eu des difficultés à obtenir des autorisations pendant la période de crise. Il n'y a pas eu de collaboration ni de soutien de la part des autorités mais le Maire de la Ville a tout de même partagé leurs activités.

L'opération a duré 3 mois et le groupe « Action bénévole » a pu étendre et généraliser cette initiative dans plusieurs autres villes.

<https://www.facebook.com/HANDISID/>

Solidarité et aides aux hôpitaux par l'Association YUV

« On s'est senti responsables et on s'est dit que même si on donne de la nourriture pendant une semaine et qu'on aidait 100 familles, ce serait suffisant. On s'est dit qu'on allait faire ce qu'on pouvait ».

Yacine Mohamed Yahyaoui, collaborateur de projet.

Des membres de l'Association se sont réunis chez le Président de l'Association pour réfléchir à ce qu'ils devaient faire pour aider. L'idée s'est imposée à partir des besoins identifiés : avec le couvre-feu qui commence à 15h, le personnel médical n'avait pas les moyens de se nourrir. Sans argent et sans moyens, ces jeunes se sont proposés de les aider.

L'opération a commencé par une campagne de sensibilisation. Un comité de gestion de 5 personnes s'est ensuite constitué pour la préparation des listes des gens nécessiteux et des hôpitaux selon l'évolution de leurs besoins, la liste des médias à contacter, (grâce à des correspondants au niveau des hôpitaux), etc.

La préparation journalière des plats a eu lieu dans la cantine d'un établissement scolaire fermé, fourni par la Mairie. Les plats étaient tous les jours contrôlés par les services d'hygiène du Ministère de la Santé « La veille du premier jour de distribution, on n'avait que 8 poulets et l'équivalent de

20 euros alors qu'on ciblait 200 repas par jour. Au bout de la première semaine, les gens nous faisaient de plus en plus confiance et on a commencé à avoir plus de dons ». En plus des hôpitaux, la distribution s'est faite auprès de 200 familles nécessiteuses. Une campagne de don du sang a également été organisée dans le cadre de cette initiative pour faire face à la pénurie rencontrée par la banque du sang. Les bénévoles ont assuré le transport des donneurs/euses après la rupture du jeûne pendant le mois de Ramadan.

Les principales difficultés rencontrées étaient liées aux contraintes administratives et à la bureaucratie. Il y avait également des difficultés pour les membres de sexe féminin de se joindre à l'équipe (transport, heures tardives). L'initiative a eu cinq collaborations ponctuelles, notamment avec l'élite nationale des sciences médicales qui a aidé pour la mise en relation avec les hôpitaux et dans la campagne de don du sang.

Les porteurs de l'initiative estiment avoir réussi à créer un lien de confiance et à prouver l'utilité du travail associatif. L'expérience menée dans une école située dans un quartier marginalisé a créé une dynamique d'entraide avec les habitants et a insufflé une culture nouvelle d'entraide et de solidarité entre les habitants du quartier.

<https://www.facebook.com/yuvalgiers>

3.3 DES RAPPORTS TENDUS

LA MÉFIANCE DES JEUNES VIS-À-VIS DES AUTORITÉS

Dans leurs rapports avec les autorités, les jeunes algérien.nes semblent vivre une certaine réserve. La collaboration des jeunes avec les autorités se fait souvent quand cela est obligatoire, voire inévitable.

« On est en plein paternalisme : le décideur, même s'il collabore officiellement, veut s'imposer et dominer les initiatives des jeunes alors qu'ils nous ont abandonnés pendant la crise. Il n'y avait même pas de guichet d'urgence ouvert à la Mairie ».

Les mesures gouvernementales jugées les plus utiles par les jeunes sont le confinement total (à l'opposé du confinement partiel et du couvre-feu), la fermeture des frontières et la suspension de certaines activités et espaces de rassemblement (marchés, mosquées, activités festives et sportives, etc.). Certaines mesures sont considérées absurdes comme les amendes pour non-port du masque lorsqu'on est seul dans son véhicule, ou l'interdiction d'entrée des enfants dans les commerces. Les mesures interdisant les déplacements entre les régions et nécessitant l'obtention d'autorisation ont représenté un véritable obstacle aux activités des jeunes. En plus de leur caractère liberticide, ces mesures les ont confrontés aux lourdeurs administratives :

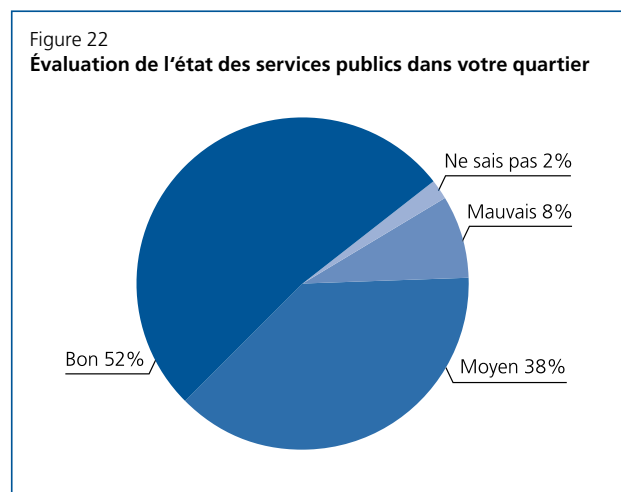
« On a eu des difficultés à se déplacer pour réaliser nos activités parce que c'était compliqué d'avoir des autorisations : une procédure impossible, trop centralisée ».

« Il y avait obligation de renouveler l'autorisation tous les 15 jours et des problèmes de coordination entre les autorités ».

Alors que 68 pour cent des répondant.es sont conscient.es du fait que les autorités locales n'ont pas mis en place les conditions nécessaires à la poursuite de la vie citoyenne dans leurs

quartiers et que 80 pour cent évaluent l'état des services publics dans leur quartier comme moyen ou mauvais (figure 22), les jeunes estiment que l'amélioration des services publics doit d'abord passer par la création d'espaces verts (82 pour cent), l'amélioration des relations entre les citoyens et les autorités locales (80 pour cent), la création d'emplois (76 pour cent) et l'amélioration de l'infrastructure et des services (74 pour cent).

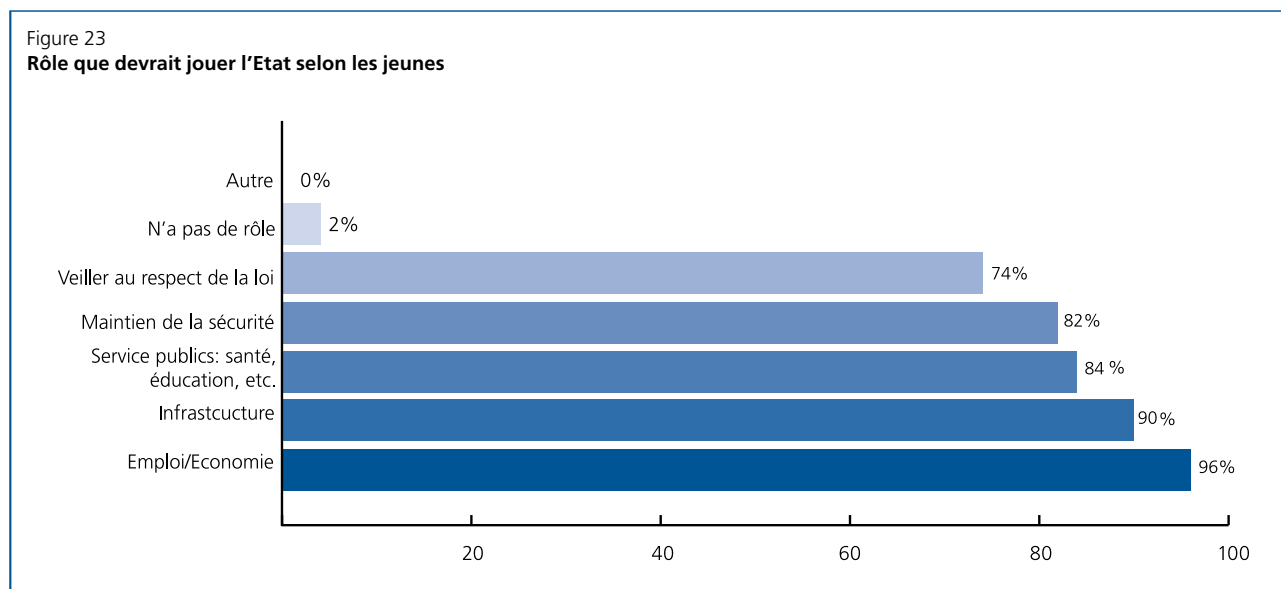
Figure 22
Évaluation de l'état des services publics dans votre quartier



Les problèmes qui touchent les jeunes se rapportent plus au rôle des institutions de l'Etat à l'échelle nationale que locale (figure 23) :

- Garantir des services publics efficaces
- Veiller au respect de la loi
- Développer l'économie et garantir l'employabilité
- Améliorer l'infrastructure et la sécurité.

Figure 23
Rôle que devrait jouer l'Etat selon les jeunes



En outre, les jeunes considèrent que l'Etat devrait veiller à la réalisation de la justice sociale et à la lutte contre la corruption. Pour eux/elles, les priorités du pays sont :

- L'éducation pour 82 pour cent des répondant.es ;
- La jeunesse (80 pour cent)
- L'économie (78 pour cent)
- La politique (74 pour cent)

Par ailleurs, la collaboration avec les structures étatiques ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme chez les jeunes :

« Nous avons principalement eu des difficultés d'ordre administratif à cause de la bureaucratie qui use et inhibe la motivation ».

Les interactions avec les structures étatiques telles que mentionnées par les jeunes relèvent le plus souvent des procédures administratives : laisser-passer, autorisation de circulation ou d'accès aux institutions publiques comme les hôpitaux. La réponse et la réactivité des autorités à leurs requêtes sont en deçà de leurs attentes, et les jeunes doivent le plus souvent avoir recours à des intermédiaires ou multiplier les relances afin d'obtenir satisfaction :

« Des associations qui voulaient faire la même chose que nous ont abandonné faute de moyens mis à leur disposition. Nous avons littéralement harcelé les autorités pour pouvoir réaliser notre initiative ».

Certaines initiatives de jeunes ont néanmoins été soutenues par les autorités, qui leur ont fourni des locaux pour stocker les aides ou préparer des repas. D'autres collaborations ont également été rapportées par les jeunes, notamment avec les bureaux d'aides sociales et les institutions de santé⁶⁹ :

« Les autorités ont contribué par la facilitation d'accès, la protection, l'organisation du terrain et ils nous ont remercié verbalement avec un « yaatikomessaha ».

D'autres jeunes ont été contacté.es par des représentant.es de l'Etat pour une collaboration après que leurs initiatives aient pris une certaine envergure médiatique⁷⁰. Ce comportement opportuniste des autorités est l'un des éléments principaux des blocages qui marquent leurs relations avec les jeunes, qui préfèrent ne pas recevoir d'aides publiques plutôt que de subir ce genre de pratiques :

« Les autorités rejettent les associations et s'approprient leurs travaux et réalisations. En rencontrant un chef de cabinet ministériel, celui-ci m'a affirmé "on ne veut pas d'associations, restez chez vous et c'est tout" ».

Lorsque cela a été nécessaire, des porteurs d'initiatives rapportent s'être dirigé.es vers les autorités pour demander leur collaboration ou leur proposer leur aide. Mais certain.es ont essuyé des refus, voire ont dû faire face au dénigrement des responsables publics :

« Les autorités nous ont dit que c'était notre responsabilité, qu'on ne savait pas dans quoi on s'embarquait et que s'il y avait un problème, on devait les assumer seuls ».

« L'Etat doit nous laisser faire et arrêter d'avoir peur de nous ».

Ainsi, l'imprévisibilité de l'issue des échanges et collaborations avec les autorités semble être la règle pour les jeunes interrogés, puisqu'elle dépend de l'agent public lui-même, de sa bonne volonté et de son pouvoir décisionnel. C'est cette imprévisibilité, ainsi que le mauvais accueil généralement réservé à leurs initiatives, qui amène les jeunes à éviter d'aller vers les autorités et à garder cette option comme dernier recours.

CONSOLIDATION DU POSITIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX YEUX DES JEUNES

Comme dans plusieurs pays du monde, la société civile algérienne a joué un rôle clé dans la gestion de la pandémie de la Covid-19. Les initiatives organisées et spontanées se sont enchevêtrées pour se compléter et ont ainsi pu démontrer toute l'importance de la participation citoyenne :

« Il y a eu une grande entraide et une bonne collaboration entre les différentes composantes de la société civile ».

« Il y a eu consolidation des liens entre les associations à travers la collaboration et la perspective de programmation de plus de partenariats après la pandémie ».

À ce sujet, 72 pour cent des jeunes interrogé.es affirment avoir mené des activités en coordination avec la société civile. Interrogé.es sur le rôle que devraient jouer les OSCs et les organisations de coopération internationale, les répondant.es leur attribuent en premier lieu le rôle de l'encadrement des jeunes et leur appui à développer leur potentiel (respectivement 92 pour cent et 80 pour cent).

« Ma première expérience associative a eu lieu il y a 2 ans. J'étais asociale, vraiment fermée et inaccessible. C'est grâce à l'association que je suis devenue plus sociable et que j'ai appris le partage ».

« Grâce à mes activités avec l'association dont je suis membre, je suis devenu plus sociable et j'ai appris à faire confiance aux autres et compter sur eux, ce que je ne faisais pas avant ».

En second lieu, les OSC devraient avoir pour rôle, selon les jeunes interrogé.es, la médiation entre les citoyen.nes et les autorités publiques. Puis viennent les rôles de défense des droits humains et d'organisation d'actions caritatives (figures 24, 25). En outre, les jeunes se montrent conscient.es de l'utilité de la société civile et du bénévolat, notamment en temps de crise :

⁶⁹ Initiative « Solidarité et aide aux hôpitaux », initiative de sensibilisation à la vaccination de l'AFD Batna.

⁷⁰ Initiative « 3D Fight Covid »

« L'ensemble de la société civile a vu une adhésion de masse des bénévoles pendant la crise pour prêter main forte aux acteurs déjà en place ; plusieurs jeunes se sont adressés à nous pour nous soutenir et proposer leur aide ».

« La pandémie a permis aux associations de se retrouver ensemble sur le même terrain et face aux mêmes difficultés; le citoyen a lui-même revendiqué l'intervention et la présence de la société civile ».

Toutefois, les OSCs algériennes souffrent d'une mauvaise réputation au sein de l'opinion publique, notamment chez les jeunes. Certain.es enquêté.es ont mené des actions indépendantes préférant ne pas collaborer avec les OSCs pour ne pas être associé.es à l'image négative que certaines ont auprès de la population : opportunistes, corrompues et partisans.

« Les associations dans notre pays sont devenues des usines à argent, c'est pour ça que je n'ai pas voulu créer d'association et que je préfère mener mon combat de mon côté ».

L'opportunisme des associations s'est manifesté durant la crise par leur appropriation de certaines initiatives pour se faire « de la publicité » et « redorer leur image ». La corruption s'est traduite par le détournement des dons pour des objectifs autres que l'aide sociale aux populations lésées par la crise.

« Les associations en Algérie ont mauvaise réputation : nous avons eu des propositions de collaboration que nous n'avons donc pas acceptées parce qu'on sait qu'après ils vont les exploiter médiatiquement ».

Ainsi, des initiatives indépendantes ont préféré ne pas collecter d'argent mais plutôt des dons en nature, d'autres ne l'ont fait qu'après avoir communiqué les résultats de leurs premières activités et d'autres ont misé sur la transparence en rendant public l'usage des dons collectés tout au long du processus. Pour autant, les jeunes interrogé.es qui ont pris part à des activités associatives sont enthousiastes quant à l'évolution de l'image du tissu associatif qui semble s'être amélioré grâce à leur rôle durant la crise :

« La notoriété que nous avons gagnée grâce à nos activités sur le terrain nous a permis de renforcer la confiance des Algériens, ce qui les a encouragés à nous faire des dons ».

« Les associations jouissent de la tolérance et de la reconnaissance des autorités durant la crise; en temps normal, certaines activités auraient été quasi impossibles ».

Grâce à leur engagement durant la crise et à la réussite de leurs interventions, les OSCs se sont montrées utiles, efficaces et intègres. Les approches transparentes, communicatives et souvent participatives employées ont contribué à redorer leur image. Des associations porteuses d'initiatives ont pu témoigner d'un changement de perception chez les citoyen.nes cotoyé.es :

« Désormais, grâce à la communication, aux réseaux sociaux, aux médias et à l'expérience sur le terrain, le rôle de la SC commence à être reconnu ».

De leur côté, les associations regrettent la répartition inégale des subventions publiques et de ne pas être correctement représentées dans les dialogues avec les autorités. De ce fait, les décisions et démarches entreprises par le gouvernement ne sont pas toujours adaptées aux besoins réels et les organisations qui ont le plus d'impact sur la société se retrouvent désavantagées en termes d'accès aux financements ou de représentation auprès des autorités.

« Nous regrettons les mauvais choix des représentants de la société civile par les autorités qui préfèrent discuter avec ceux qui caressent dans le sens du poil et qui ne communiquent pas avec toutes les composantes de la société civile ».

3.4 LE RÉFÉRENTIEL DE VALEURS

82 pour cent des répondant.es à l'enquête étaient engagé.es avant la crise de la Covid-19, certain.es. La moitié des répondant.es se sont engagé.es après 2015 et seulement 2 pour cent de ces jeunes ont commencé à être actifs/actives depuis 2020. Tous les jeunes interrogé.es lors des entretiens étaient également actifs/actives avant la crise.

L'initiation des jeunes, préalablement à la crise, à la participation citoyenne les a certes encouragé.es et a facilité leur investissement. Mais les jeunes disent aussi répondre à certaines valeurs et principes par leur engagement durant la crise, comme le sens de la responsabilité :

« Le volontariat pour moi c'est une vie, c'est un de mes principes ».

« Les compétences et acquis sont là, d'une part. D'autre part, c'est une responsabilité sociétale de participer ».

Figure 24
Rôle des OSCs

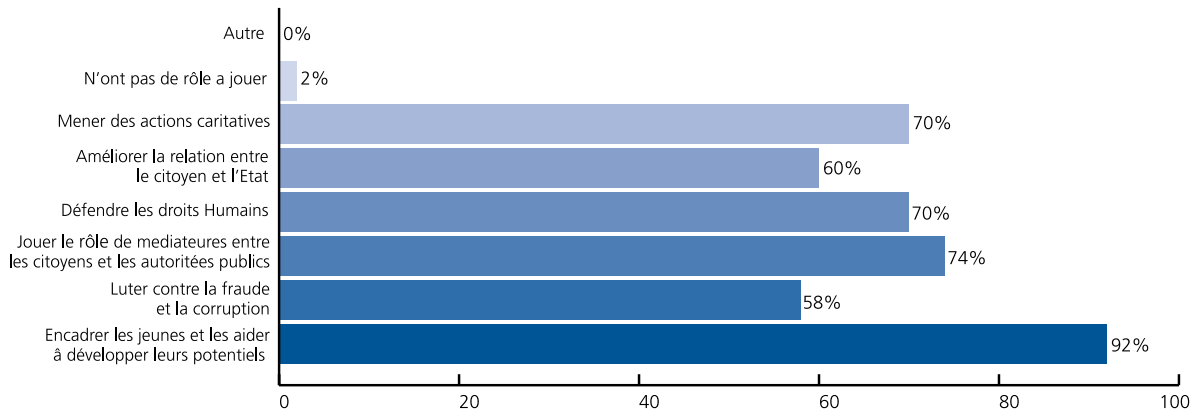


Figure 25
Rôle des organismes de coopération internationale

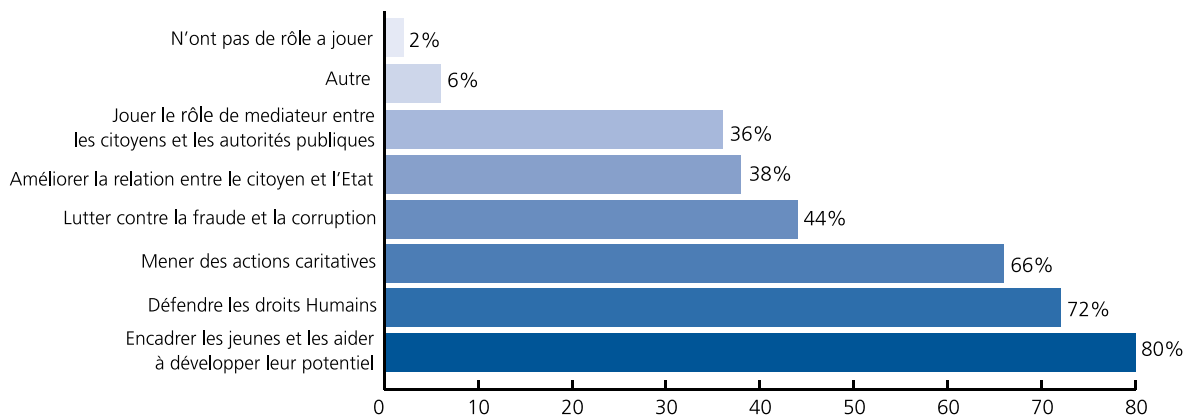


Figure 26
Engagement avant la crise

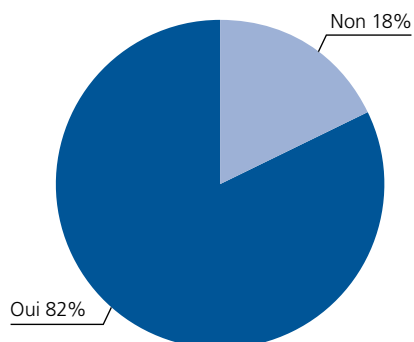
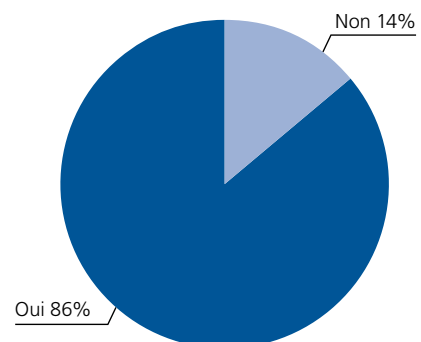


Figure 27
Engagement dans une structure formelle



MOTIVATIONS DES JEUNES

« Il faut donner aux jeunes quelque chose auquel ils croient ».

Pour les jeunes répondant.es au questionnaire, aider en temps de crise figure en deuxième lieu des devoirs de citoyens, après le respect des droits d'autrui. Ensuite viennent le « respect de la loi », « le paiement de l'impôt » et le « vote ».

Il apparaît selon la figure 23 que les devoirs citoyens qui nécessitent un socle de confiance citoyenne dans les pouvoirs publics sont ceux qui sont les moins cités par les jeunes. Interrogé.es sur les facteurs influençant le comportement solidaire, 34 pour cent des répondant.es pensent qu'il existe des facteurs pouvant influencer négativement les comportements solidaires et 46 pour cent estiment qu'il y a des facteurs pouvant l'influencer positivement. Ils citent les facteurs suivants (tableau ci-contre).

Il est à noter qu'il subsiste encore de nos jours des inégalités dans la participation effective et dans les perspectives de participation des femmes à la vie publique dans le contexte algérien. Des normes restrictives à la liberté de participer à certains types d'activités ou dans certaines conditions encore jugées « inappropriées » par la société ou par le noyau familial des jeunes femmes peut intrinsèquement les dissuader d'intégrer la vie citoyenne.

« Je n'ai pas pu participer parce qu'il n'y avait pas de transport : un garçon peut se déplacer, un homme peut dormir sous un pont et c'est normal, mais une fille non. C'est mal vu que les garçons viennent nous prendre en voiture et nous ramènent ».

Cela peut aussi conditionner les jeunes filles à intégrer des activités sociales qui correspondent au stéréotype de genre qui leur est imposé.

« Pour attirer les femmes, des activités qui intéressent les femmes en général peuvent être spécifiquement programmées : des formations de quelques jours en cuisine ou en couture (...) Ou encore faudrait-il créer des associations spécifiques aux femmes, non mixtes ».

Les jeunes filles peuvent aussi détourner les contraintes de leur environnement pour pouvoir participer, sans assumer pleinement leurs choix.

Selon les résultats de l'enquête, les motivations principales ayant poussé les jeunes interrogé.es à s'engager se regroupent comme suit :

Ils se sont engagés en réaction à des sentiments « négatifs » liés au contexte de crise : le passage à l'action de certains jeunes a été une réponse à un ressenti de peur, d'angoisse ou d'appréhension devant l'imminence du danger. Les jeunes la décrivent parfois comme un état de conscience de l'ampleur de la crise et ses conséquences (situation sanitaire et socio-économique). On peut citer également, le manque de confiance dans le gouvernement (les informations qu'il communique, ses motivations, son engagement, son intégrité) et dans ses capacités de gestion de crise.

« Puisque tout le monde a peur, il faut qu'il y ait des gens qui agissent ».

« En Algérie, le premier cas a été recensé au mois de mars 2020 et certains d'entre nous étaient déjà bien informés, donc nous devions en faire profiter les autres ».

« Notre initiative était nécessaire, sur le moment ».

Les jeunes se sont engagés pour le maintien de leur bien-être psychologique pour maintenir un contact et une vie sociale, pour ne pas ressentir l'ennui, subir l'inactivité et pour faire face au sentiment d'impuissance liés au confinement.

« Ayant peur de l'enfermement, je me suis dit pourquoi rester chez moi quand je peux faire du bien dehors ».

Ils se sont engagés en réponse à un système de valeurs/ de croyances : un ensemble de valeurs sont évoquées par les répondant.es, dont la résistance par la lutte et la victoire contre l'épidémie et sa propagation.

« Il faut lutter contre la propagation de la maladie ».

Le fait d'aider et d'aimer aider les autres (les citoyen.nes lésé.es par la crise, les travailleurs de première ligne, la population qui est en danger ou qui a peur, etc.).

« Nous voulons juste planter le sourire sur le visage des personnes qu'on aide ».

La solidarité envers ses concitoyen.nes qui vivent la même situation de crise.

« Le sens de la solidarité dans la société algérienne est très prononcé. On ne peut pas rester les bras croisés quand on a des proches et des connaissances qui sont dans le besoin ».

Le sens humanitaire face à la détresse que vivent certaines personnes (pauvreté, maladie, incapacité, surcharge, etc.).

« La crise a fait appel à l'empathie, au sens humain ».

Le militantisme, ou le devoir d'agir contre l'injustice, comme les injustices sociales amplifiées par la pandémie ainsi que certains phénomènes sociétaux comme la montée de la violence.

« Mon engagement est dû à l'impact de voir les conséquences économiques sur notre entourage ».

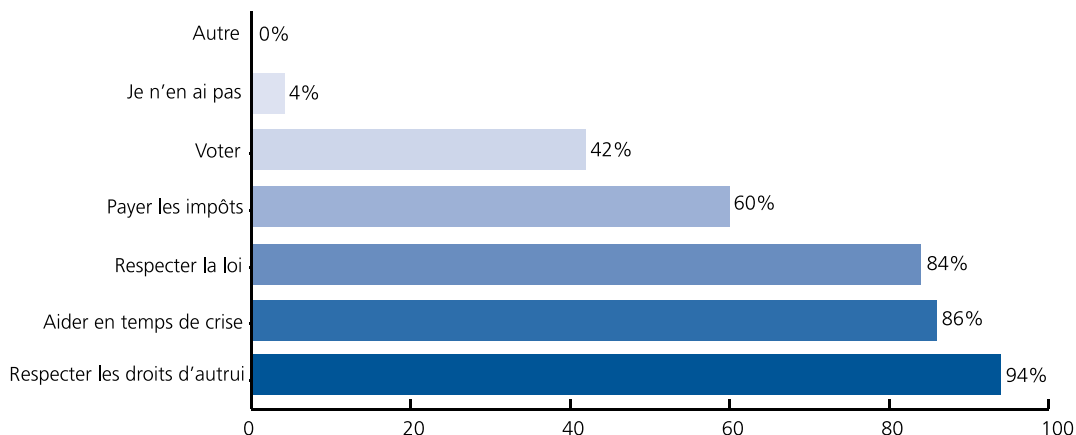
Le patriotisme, qui assimile les actions solidaires à des actions pour la patrie et par amour pour la patrie.

« Par amour pour la patrie ».

Le sens de la citoyenneté des jeunes qui considèrent que leurs actions sont l'expression ou un moyen de pratiquer leur citoyenneté.

Les principaux facteurs à impact négatif	Les principaux facteurs à impact positif
Facteurs liés à la politique et au système de gouvernance tels que : la bureaucratie ; l'absence d'une communication transparente et le manque de soutien apporté aux associations actives pendant la crise ;	Les caractéristiques communautaires : solidarité; union pour faire face à la crise (sanitaire, économique, sociale); l'ouverture sociale; la tolérance; la capacité à s'organiser collectivement; l'implication (que tout le monde se sente concerné) ;
Facteurs liés à la société civile : le manque de coordination et de collaboration entre les acteurs de la société civile; les mouvements sociaux radicaux ;	Les moyens : aides financières ; aides logistiques; la garantie de la liberté de les utiliser ;
Facteurs liés au contexte socio-économique : les difficultés économiques ; la marginalisation ;	La volonté politique/ gouvernementale : motivation et soutien des acteurs ; reconnaissance de la société civile de la part de l'Etat ; la prise de conscience de la part des institutions sociales et politiques; la valorisation des jeunes, leur écoute, la proximité avec eux; la reconnaissance envers leurs initiatives et leur valorisation ;
	La continuité : la poursuite de ces initiatives après le Covid

Figure 28

Devoirs des citoyens à l'égard de la société

« La participation est une responsabilité sociétale ».

Vouloir agir/ être utile chez certains jeunes qui ne supportent pas de rester inactifs/inactives et se montrent proactifs/proactives surtout quand il y a beaucoup à faire.

« Quand il y a un problème je réfléchis à la solution et je ne peux pas proposer sans participer ».

Le sens du devoir / la responsabilité citoyenne en se sentant concerné.es et responsables ou en disposant de l'information juste (connaissances scientifiques) ou des compétences nécessaires (par la nature de la profession ou de l'expérience de terrain) ou encore être déjà engagé.es (engagement associatif, dans un corps de métier).

« Je considère le volontariat comme un devoir ».

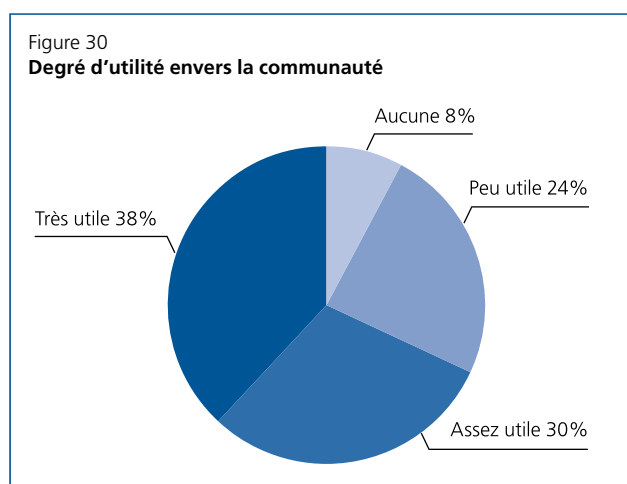
Il y a également les croyances religieuses liées aux principes de bonnes actions dans la religion musulmane :

« Ce sont les principes de l'Islam ».

3.5 IMPACT DE L'ENGAGEMENT ET VISION DE L'AVENIR

Vers la fin du pic pandémique, la majorité des répondant.es se sentent plus fort.es, plus utiles et plus engagé.es (figure 29). Les ressentis négatifs évoqués sont la fatigue autant morale que physique.

68 pour cent des répondant.es ont été impactés positivement par leur engagement durant la crise. Ces jeunes se sont senti.es assez ou très utiles envers leur communauté durant la crise (figure 30). 92 pour cent estiment que l'impact de l'action solidaire à laquelle ils ont participé était positif.



« La multiplication de l'action à la vitesse de la lumière donne cette confiance de se dire qu'on fait le bon choix ».

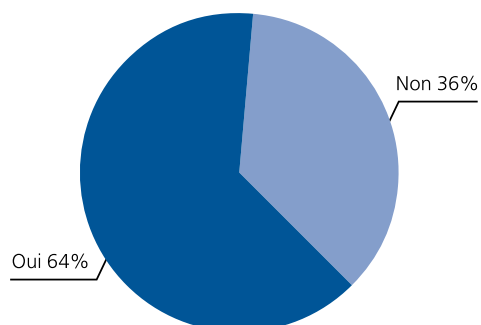
« Franchement, l'initiative m'a donné de l'espoir, de la motivation et du sens ».

En outre, cette expérience de l'engagement durant la crise a permis aux jeunes de 'grandir' et de gagner en maturité par :

- L'augmentation de la prise de conscience : respect des mesures, hygiène, sensibilisation, discipline ;
- L'implication et la responsabilité sociale / communautaire : Solidarité, entraide ;
- Un changement de comportements en matière d'écologie : responsabilité, réduction du gaspillage ;
- Un rapprochement familial et social / plus de cohésion ;
- L'augmentation de l'utilisation d'internet pour communiquer, s'organiser ;
- L'augmentation de l'espoir.

Cependant, malgré le regard positif posé sur l'avenir et l'amélioration de la vision de leur impact sur la société, la majorité des jeunes enquêtés (64 pour cent) considèrent les conditions de vie actuelles comme défavorables à la réalisation de leurs rêves et ambitions (figure 31) :

Figure 31
Les conditions de vie sont-elles favorables à la réalisation de vos rêves / ambitions / projets / aspirations?



« Les jeunes se sentent abandonnés ».

Cette opinion est nourrie par un ensemble de contraintes qui entravent leur vie quotidienne de jeunes et limitent leurs perspectives d'avenir :

- La non-satisfaction des besoins des citoyen.nes par les mesures prises par le gouvernement ;
- La bureaucratie ;
- Le décalage entre le marché du travail et le secteur de l'enseignement supérieur ;
- Les conditions économiques difficiles : coût de la vie/du logement, pauvreté ;
- Perspectives floues, manque de visibilité, contexte instable dans tous les secteurs, insécurité ;
- Absence d'orientation et d'accompagnement.

Malgré cette réalité a priori accablante, les jeunes ne sont pas pessimistes dans leur vision de l'avenir et arrivent à garder un certain degré d'optimisme (figure 32), surtout s'agissant de leur propre avenir personnel, avec 44 pour cent qui se disent assez ou très optimistes.

Pour l'avenir du pays et de la société, les répondant.es ne tranchent pas et restent plutôt dans la moyenne.

C'est l'avenir politique qui semble le plus diviser les jeunes dans leur degré d'optimisme, avec 22 pour cent des répondant.es qui se disent moyennement optimistes, 34 pour cent assez ou très optimistes et 44 pour cent peu ou pas optimistes.

Questionnés sur leurs projets d'avenir (figure 33), 44 pour cent des jeunes prévoient de devenir entrepreneur et 40 pour cent comptent poursuivre leurs activités dans le social, 38 pour cent comptent aller à l'étranger et 38 pour cent pensent travailler dans le privé. Le travail dans le domaine de la politique jouit d'un taux notable d'attractivité à hauteur de 34 pour cent. Seulement 10 pour cent ne savent pas ce qu'elles et ils voudraient faire de leur avenir et 2 pour cent comptent rester actifs / actives.

Figure 29

Ressenti vers la fin du pic pandémique

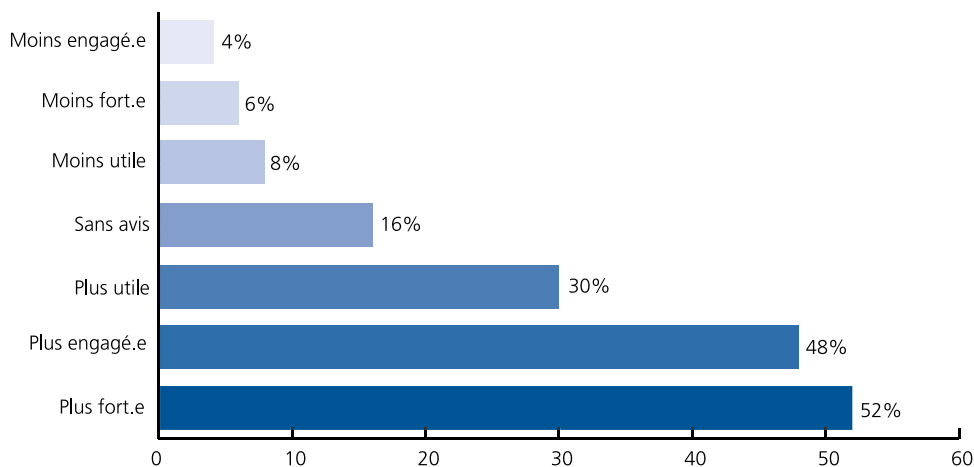


Figure 32

Degré d'optimisme face à l'avenir

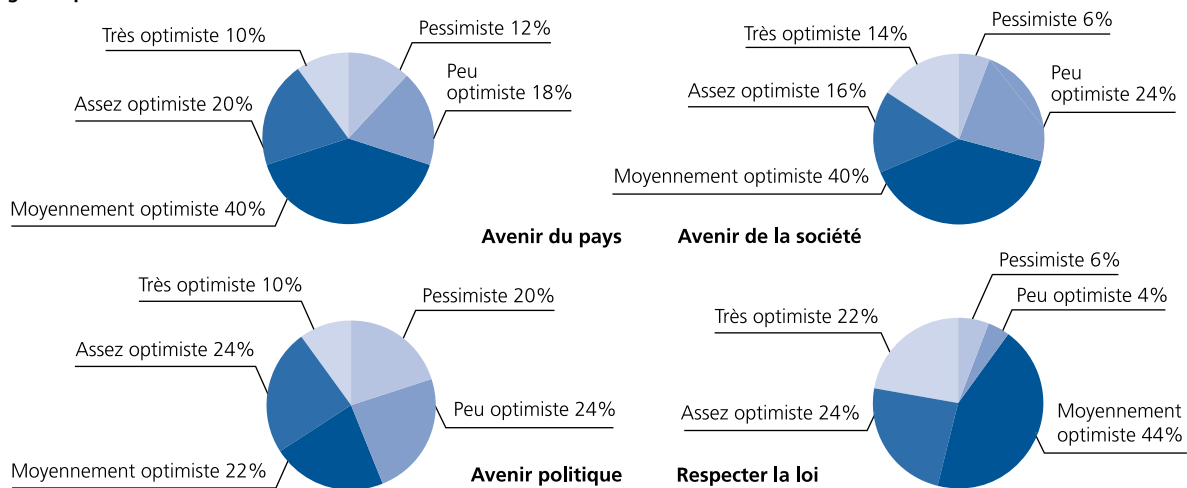
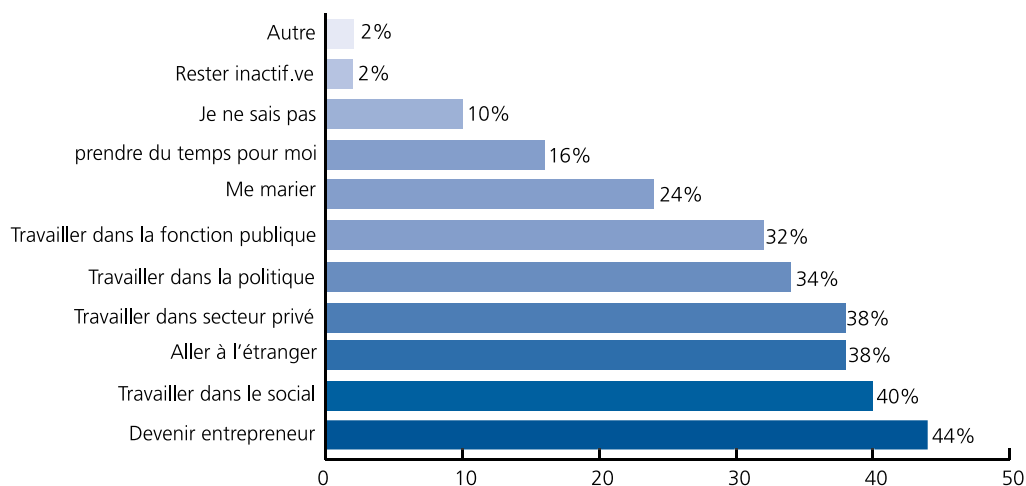


Figure 33

Projets d'avenir

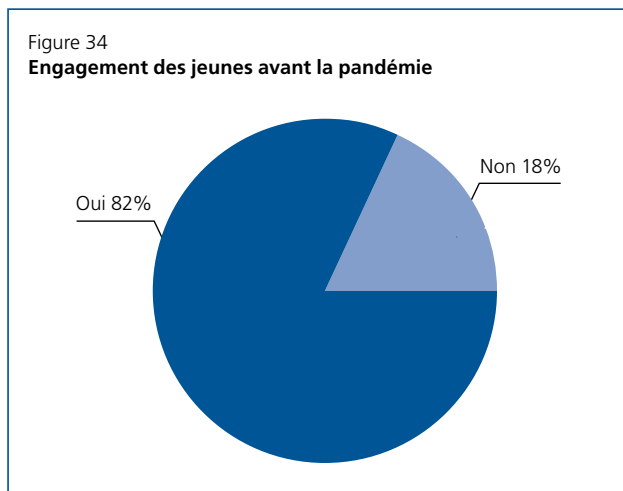


4

VERS LA PÉRENNISATION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

4.1 LIENS INSTITUTIONNELS ET MOBILISATION DES JEUNES

Les influences que vivent les jeunes, en interne et en externe, sont multiples ; de la famille à l'école en passant par les liens amicaux, mais aussi l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et enfin les questionnements identitaires et l'appartenance à un pays ; interrogent le rapport de cette jeunesse à leur espace-temps, à leur environnement social et politique.



La majorité des jeunes enquêtés était engagée dans des actions de la société civile avant la pandémie : ceci rend compte de notre ciblage en termes d'échantillon de jeunes s'activant dans le milieu associatif et/ou étant engagé.es dans des processus de solidarité au niveau local ou national.

Sachant que la jeunesse est une catégorie construite socialement, pour l'appréhender certains indicateurs sont nécessaires. Parmi ces indicateurs, le degré d'engagement est un élément pertinent à la compréhension des stratégies d'inclusion des jeunes dans la société.

Faisons le rappel qu'en Algérie, la jeunesse est une catégorie importante démographiquement (les Algérien.es de moins de 30 ans représentent 60 pour cent de la population en 2013), mais mise à la marge (Lakjaa 2014) en termes d'influence sociopolitique.

Les engagements de cette catégorie si particulière passe par quatre espaces : le milieu éducatif, le monde du sport, le milieu associatif et enfin la rue. A travers ces différents espaces, la jeunesse algérienne très hétéroclite tente de s'insérer dans une société marginalisante et œuvre à une intégration citoyenne par la revendication de certaines idées et la valorisation de certaines autres.

Les jeunes mettent en place plusieurs stratégies d'une mobilisation qui passe avant tout par une solidarité mécanique (voir Durkheim 1893), ou l'élaboration d'un système de don et de contre-don (voir Mauss 1923). Ce système de don se construit avant tout avec les institutions primaires (famille, groupe de pairs), mais s'étend également à d'autres institutions (nous retrouvons cette notion sous la forme du principe de redevabilité) (voir figure 35). Avec les institutions secondaires (l'école, les diverses institutions publiques), il s'agit plutôt de construire une solidarité organique qui passe tout d'abord par la satisfaction de certains besoins et la réponse aux attentes des jeunes. Ces derniers, dans leur discours, soulèvent trois problématiques : la défaillance des services publics, les institutions publiques à deux vitesses, et la nécessité d'avoir un capital relationnel (Hadibi 2014).

Ces problématiques ressurgissent clairement dans les attentes des jeunes envers les différentes institutions publiques de la macro au micro (tableau ci-contre).

La jeunesse algérienne se dessine comme une catégorie volontariste mais rend compte de problèmes d'ordre relationnel avec les institutions primaires, en particulier la famille qui se veut protectrice et solidaire mais qui est également une structure de domination où se jouent des conflits intergénérationnels. En ce sens Mebtoul parle d'une impossible rupture avec la cellule familiale, quelle que soit la catégorie sociale à laquelle appartiennent les jeunes (Mebtoul 2005).

Le désir d'émancipation de la jeunesse et leur capacité à se mobiliser passe par la possibilité de créer des ruptures avec des institutions telles que la famille, afin d'aller vers des institutions secondaires pour inventer leur propre individualité et s'affirmer en tant que citoyens.

Figure 35 : Attentes des jeunes vis-à-vis des autorités et institutions publiques	
Aujourd'hui quelles sont vos attentes/demandes vis-à-vis du Gouvernement ?	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans les secteurs de l'emploi, la santé, l'éducation au profit des jeunes en particulier et des citoyens de façon générale - Investir dans les potentiels de la jeunesse à travers les notions d'autonomie de transparence, de démocratie et de justice sociale - Construire une économie sociale et solidaire - Construire une culture associative forte et investir dans la société civile et la participation citoyenne - Changement du système politique. - Application du principe de redevabilité
Aujourd'hui quelles sont vos attentes/demandes vis-à-vis du Ministère de la Jeunesse et des Sports ?	<ul style="list-style-type: none"> - Institution inutile et absente, à dissoudre (MJS) - Création massive d'infrastructures sportives et investissement dans le sport scolaire et universitaire. - Soutenir la jeunesse en termes d'innovation, de création dans le secteur du sport et autres secteurs. - Résoudre les crises du logement et du chômage et se rapprocher des vraies problématiques de la jeunesse dans le cadre de l'apprentissage et de la formation. - Encourager les activités des OSC.
Aujourd'hui quelles sont vos attentes /demandes vis-à-vis des Autorités locales ?	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer la crise du logement et le chômage comme condition essentielle pour l'intégration de la jeunesse. - Encourager une communication effective entre autorités locales et citoyens, afin de bâtir un système participatif durable (espace d'échange pour le développement local). - Justice sociale et bonne gouvernance des affaires publiques. - Application du principe de redevabilité

Entre le besoin d'intégration effectif dans la société (emploi), l'accès à des services publics de qualité (éducation, santé, loisirs), et la nécessité de reconnaissance (participation au développement du pays), les jeunes font preuve d'une clairvoyance certaine et d'une réflexion structurée afin de déployer leur potentiel. Ce potentiel est apparu sans ambages lors de la crise de la Covid-19, par l'implication en tous cas d'une partie de la jeunesse, qui est active notamment dans le milieu associatif (voir figure 36).

4.2 ENTRE BESOIN D'INTÉGRATION ET PERSPECTIVES D'ENGAGEMENT

Les rôles cruciaux que jouent les jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent engendrent des tensions et des conflits générationnels et socioculturels. Ces tensions doivent faire l'objet d'une lecture critique et peuvent être approchées comme un besoin d'intégration de la part des jeunes dans leur diversité.

Cette intégration passe par l'écoute de leurs attentes en premier lieu, et en second lieu, le fait de leur conférer une certaine responsabilité sociale en les associant aux changements et transformations touchant la société dans laquelle ils vivent.

Les politiques publiques envers les jeunes sont bien présentes en Algérie. Cependant, elles font objet de critiques. L'une est structurelle en raison de la discontinuité et du manque de coordination entre les différents secteurs (Education, santé, emploi, loisirs et culture) (Meraihi 2009).

L'autre critique est formulée dans un ordre de conjoncture, où la problématique de la jeunesse n'est pas posée à la racine comme catégorie constituée et constituante des grandes transformations de la société, mais se voit traitée à la marge lors de l'apparition de mécontentements (conflits sociaux), ou crises migratoires (phénomène de Harraga (Medjahdi/Kebbati 2012).

Figure 36 : Exemple d'initiatives menées durant la crise de la Covid19-	
Focus groupe 1 AFD (Association Futur pour le développement) Batna	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation et déconstruction des idées reçues sur le Covid. - Confection de bavettes et distribution de denrées alimentaires - Aide psychologique (groupes de parole). - Imbrication système associatif, autorités publiques locale et médias locaux - Campagne pour la vaccination

Une crise de confiance est visible entre la jeunesse et les gouvernants, qui s'explique par une posture paternaliste à l'égard de cette jeunesse qui est en quête d'émancipation, d'autonomisation et d'apprentissage de la liberté. Cette dernière est la clé maitresse, d'une démocratie intégrative au sens large (voir figure 36). La jeunesse ne peut pas être entendue qu'à partir des problématiques, certes objectives, mais sans cesse rééditées sous les mêmes schémas.

Elle peut et doit être prise en compte, premièrement comme un indicateur des défaillances que connaissent les sociétés en termes de structures et fonctions sociales. Deuxièmement, il serait plus que pertinent de la penser comme une catégorie agissante, ou une force de progrès portant en elle des solutions face aux futurs défis et enjeux (économique, sanitaire, climatique... etc.) nationaux et mondiaux.

Figure 37 : Projections et recommandations des jeunes

<p>Quels seraient vos besoins pour parvenir à la réalisation de vos rêves/ambitions/projets/aspirations ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide financière et programme de formation - La sécurité de l'emploi et la stabilité - Soutien et accompagnement des jeunes - Etat de droit et liberté d'action du citoyen
<p>Avez-vous des recommandations (générales ou spécifiques) pour contribuer à l'insertion des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la vie civique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des opportunités à la jeunesse et en faire une catégorie de médiation dans tous les domaines - Restaurer la confiance entre jeunes et institutions, et encourager l'engagement citoyen et politique - Création d'espaces participatifs pour les hommes et les femmes pour l'implication au niveau local et national - Formation, accompagnement et sensibilisation de la jeunesse

4.3 RECOMMANDATIONS

Autorités publique	Organisations de la Société Civile	Jeunes
<ul style="list-style-type: none"> – Initier un dialogue national avec les jeunes, qui soit horizontal et transparent afin de les écouter et d'étudier leurs besoins et attentes. Cela peut se faire par l'activation des structures déjà prévues à cet effet, mais également à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de participation qui garantissent une représentativité réelle et authentique des jeunes dans leur diversité. – Les jeunes étant plus prompts à agir dans leur environnement direct et sur des sujets qui les concernent, encourager les collectivités locales à faire participer les jeunes dans la vie de leurs quartiers et au sein de leurs communautés respectives. Certaines nouvelles thématiques sont particulièrement fédératrices et mobilisatrices pour les jeunes, à l'exemple de l'écologie et de la protection de l'environnement. – Concrétiser les réformes, lois et stratégies nationales portant sur la jeunesse en privilégiant les " Quicks-wins ", c'est à dire les mesures à résultats rapides et concrets, afin de redonner de l'espoir aux jeunes et de regagner leur confiance. Les dispositions constitutionnelles favorables à la jeunesse devraient être traduites par des législations et des politiques publiques effectives. – Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'initiation des plus jeunes à la participation citoyenne (enfants et adolescents). Ces programmes peuvent commencer à l'échelle locale et prendre la forme de programmes d'éducation informelle qui viennent compléter les curriculums éducatifs existants. – Élaborer une réforme des procédures de financement des associations, mouvements, groupes, initiatives et projets de jeunes par l'Etat et par les bailleurs de fonds internationaux, en réadaptant le processus de désignation des organismes bénéficiaires, en facilitant les démarches et en assouplissant les règles en vigueur. Réformer les lois restrictives de financement externe des associations. – Mettre en place des mesures systématiques de reconnaissance et de valorisation des initiatives et projets des jeunes. – Fournir des espaces d'expression et de réunion libres et sécurisés pour les jeunes et des espaces offrant des locaux pour les associations et collectifs. – Mettre en place une stratégie nationale qui permette d'encourager particulièrement la participation des jeunes femmes/filles à la vie citoyenne à travers la prise de mesures spécifiques et adaptées à leurs contraintes. En commençant par la vulgarisation de l'approche sensible au genre. – Mettre en place une stratégie de communication transparente sur les financements octroyés à la société civile et un système de sélection démocratique des représentant.es de la société civile et des jeunes qui participent aux processus de dialogues formels déjà en place. 	<ul style="list-style-type: none"> – Adopter une politique de transparence totale et de communication sur les activités/réalisations et sur les financements obtenus afin de consolider la confiance naissante des jeunes dans le tissu associatif et de les motiver à y participer. – Miser sur des approches moins élitistes et plus inclusives dans l'implication des jeunes, en leur proposant un cadre moins formel et basé sur des valeurs et des projets qui font sens, plutôt qu'une simple appartenance à l'OSC. – Miser sur la création de liens de proximité avec les jeunes, qu'ils soient adhérents, bénévoles ou bénéficiaires des OSCs, en veillant à leur donner des rôles de meneurs dans les projets et activités. – Élaborer des projets se focalisant sur les thématiques prioritaires pour les jeunes, en rapport avec la crise socioéconomique, sanitaire, environnementale et politique du pays. L'identification des besoins doit se baser sur une approche participative et de proximité. Veiller à ce que ces projets débouchent sur des résultats tangibles et rapides. – Multiplier les programmes de renforcement de capacités des jeunes et miser davantage sur les activités autres que caritatives pour mettre en valeur la diversité des causes et thématiques d'activité du tissu associatif. – Les associations doivent également travailler sur leur propre professionnalisation pour pouvoir présenter des cadres plus fiables et structurants pour accueillir les jeunes adhérents/bénévoles et bénéficiaires, et leur transmettre leur savoir-faire. – Réaliser des campagnes de sensibilisation et des activités pratiques auprès des jeunes et moins jeunes pour les initier au travail associatif et au bénévolat. Ces campagnes peuvent inclure les parents, notamment pour les encourager à impliquer leurs enfants dans ce genre d'activités. – Veiller à communiquer via les réseaux sociaux, canaux principaux de communication des jeunes, sur les réalisations menées et les résultats atteints par les acteurs de la société civile pour informer les jeunes et motiver leur participation. – Ouvrir le dialogue et la coopération avec les groupes et mouvements informels de jeunes, directement ou à travers des leaders d'opinion qui leurs sont proches. – Miser sur les coalitions et la fédération des acteurs de la société civile afin de représenter un véritable poids de pression et être acteurs dans les choix et décisions nationales. – Adopter des approches qui incluent la prise en compte du genre afin d'encourager et de soutenir la participation des jeunes femmes aux activités associatives et prendre en compte leurs contraintes dans la conception et la mise en œuvre des activités. Des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer dans ce sens sont également à envisager pour changer les mentalités et les lois en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> – Faire l'inventaire de ses aptitudes et compétences afin d'identifier les pistes / domaines d'engagement citoyen qui y correspondent le mieux. – S'initier à être un.e citoyen.ne actif.ve en identifiant une/des causes ou une/des thématiques d'intérêt personnel ou communautaire. – Se renseigner davantage sur les associations locales présentes dans le quartier/la communauté afin d'intégrer le tissu associatif de proximité. Avant de s'engager, bien se renseigner sur les acteurs de la société civile et bien choisir ses sources d'information en privilégiant les sources officielles et/ou crédibles et en faisant attention à la désinformation. – Commencer par participer à travers des activités peu contraignantes et facilement réalisables. – Essayer différents moyens/ formes de participation pour trouver les activités qui conviennent le plus sans se démotiver, tout en faisant preuve de patience quant à la réalisation des résultats attendus. – Privilégier l'entraide et l'esprit coopératif avec les autres acteurs de la société civile afin de multiplier les effets des actions de mobilisation. – S'organiser pour s'engager collectivement dans des rapports de force avec les autorités locales et/ou nationales les plus récalcitrantes à la participation des jeunes afin de se faire entendre, en privilégiant des actions d'influence, de plaidoyer et de mobilisation de l'opinion publique en faveur de sa/ses cause(s).

ANNEXES

Annexe 1

Les 10 actions clés proposées pour faire de la jeunesse le moteur de la nouvelle Algérie (Sharek 2020)

1. Inscrire la participation des jeunes dans les priorités constitutionnelles de l'Etat ;
2. Réduire l'âge minimum pour se présenter comme candidat aux conseils élus et instances de gouvernance au niveau local et national ;
3. Instaurer des quotas pour les jeunes afin d'augmenter les chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues ;
4. Installer le Conseil supérieur de la Jeunesse selon des modalités de fonctionnement basées sur des valeurs de démocratie et de transparence ;
5. Expliciter la participation des jeunes dans les articles du code communal relatifs aux dispositifs participatifs ;
6. Mettre en place des dispositions spécifiques pour faciliter la création et la gestion de clubs et d'associations de jeunes ;
7. Institutionnaliser les conseils consultatifs de jeunes comme dispositifs de concertation locale ;
8. Réformer le système de gestion et l'animation des structures de jeunesse ;
9. Déployer un programme national de formation sur la participation en faveur des jeunes ;
10. Renforcer les capacités des collectivités territoriales à travers un programme national d'accompagnement pour l'intégration de la composante jeunesse.

Annexe 2

Les 18 Commandements du marcheur pacifiste et civilisé (Labter 2019)

1. Pacifiquement et tranquillement je marcherai
2. En Homme digne et civilisé je me comporterai
3. D'eau et de vinaigre je me munirai (pour me nettoyer le visage en cas de tirs de gaz lacrymogènes, ndlr)
4. À aucune provocation je ne répondrai
5. Les baltaguais (nom donné aux casseurs payés par le pouvoir pour créer des violences) j'isolerais et à la police je les remettrai ;
6. Pas une pierre je ne jetterai ;
7. Pas une vitre je ne briserai ;
8. Pas un mot déplacé je ne prononcerai ;
9. Aux personnes et aux biens je ne toucherai ;
10. Au policier et au gendarme je sourirai ;
11. A la femme, une rose j'offrirai ;
12. Avec celui qui a soif, mon eau je partagerai ;
13. Sur les vieux, les femmes et les enfants je veillerai ;
14. Avec détermination je marcherai ;
15. Contre vents et marées j'irai.
16. Digne héritier des Novembristes (militants indépendantistes algériens de la première heure, qui déclenchèrent l'insurrection anticoloniale le 1er novembre 1954) je serai
17. Après la marche, les rues et les places je nettoierai.
18. Au monde qui m'observe, une leçon je donnerai et un exemple je serai. Car je sais que La Liberté au bout du chemin m'attendra et dans ses bras ouverts elle m'accueillera.»

Annexe 3

Mesures préventives au niveau national

Juillet 2020 (OMS 2020b)

1. Coordination

Une réunion de coordination de l'équipe bureau OMS Alger sur le COVID-19 se tient hebdomadairement.

2. Mesures préventives au niveau national

Maintien des mesures prises par le Premier Ministre dans le cadre de la consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19). Il s'agit de :

- Maintien jusqu'au 28 juillet 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile (de 20h00 à 05h00 le lendemain) dans les 29 Wilayas impactées (dont Alger et Blida) avec interdiction de la circulation routière de et vers ces Wilayas (excepté pour le transport des personnels et le transport des marchandises)
- Maintien jusqu'au 28 juillet 2020 de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain public et privé des personnes durant les week-ends dans les 29 Wilayas citées précédemment.
- Le maintien de la prérogative donnée aux Walis de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque Wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination ;
- Le maintien de la prérogative donnée aux Walis d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exceptionnelles, des autorisations de circuler ;
- La poursuite des opérations de désinfection des espaces et lieux publics à travers toutes les Wilayas ;
- L'intensification des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en associant les associations et les comités de quartier

3. Alertes

Le numéro vert 3030 destiné à l'information, à la réponse aux préoccupations des citoyens ainsi qu'à la gestion des alertes Covid-19 reste fonctionnel.

4. Recherche et suivi des contacts

La cellule de surveillance mise en place pour la riposte Covid-19 travaille sur une nouvelle plateforme électronique pour un suivi efficace des contacts sur le terrain.

Cinq participants du Ministère de la Santé ont pris part au webinar sur la surveillance du Covid-19 et suivi des contacts, organisé par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique les 14 et 16 juillet 2020, auquel ont participé tous les pays de la région.

5. Laboratoire

Trente (30) laboratoires disposent actuellement de capacités de confirmation diagnostique de Covid-19 en Algérie. En moyenne 2500 tests PCR sont réalisés par jour dans les 30 laboratoires sous la supervision de l'Institut Pasteur.

6. Logistique

L'OMS a réceptionné 16 000 kits de prélèvement qui sont en voie d'être remis à l'IPA.

7. Prise en charge des cas

La prise en charge des cas se fait dans les structures hospitalières identifiées par le Ministère de la Santé. Depuis le 13 juillet 2020, des instructions ont été données pour dédier 60 pour cent des lits d'hôpitaux aux hospitalisations des malades Covid +.

Octobre 2021 (OMS 2021)

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 de :

- Réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 Wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces Wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.
- La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1er Juin 2021 pour 9 pays (France, Tunisie, Espagne, Italie, Allemagne, Turquie, Russie, Royaume-Uni et Emirats Arabes Unis). Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR Covid négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée.
- Le Ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1er novembre 2021.
- Les frontières terrestres restent cependant fermées.
- Le 10 octobre 2021, l'Algérie est devenue le 16ème pays africain à atteindre l'important jalon consistant à entièrement vacciner 10 pour cent de sa population contre la Covid-19.

Annexe 4

Guide des questions d'entretien des focus groupes

- Comment avez-vous vécu la crise de la Covid-19/ le confinement/ couvre-feu/la prise en compte des mesures sanitaires et sécuritaires ?
- Qu'avez-vous pensé des mesures prises par le gouvernement, en matière de crise, gestion, information, transparence... ?
- Dans quelle mesure la crise a eu un impact sur votre quotidien (ou activité en temps normal) ?
- Dans quelle mesure la crise a eu un impact sur votre état moral? (inquiétude, angoisse, etc.) ?
- Est-ce que vous étiez déjà actifs au sein de la société civile avant la crise de la Covid-19 ?
- Décrivez-nous en bref l'initiative/les actions mises en place en temps de Covid-19 auxquelles vous avez participé ? Quel impact avez-vous détecté à l'issue de l'action ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager durant la crise ?
- Y avait-il des partenariats, collaborations avec les structures de l'État ou de la société civile ? Comment se sont-ils/elles passés ?
- Quelles sont les difficultés ou bien les coups de pouces que vous avez eus ?
- Aujourd'hui, êtes-vous autant actif.ves au sein de la société civile ? Si non, pour quelle raison ?
- Aujourd'hui quels sont vos besoins vis-à-vis de l'Etat ? Des autorités locales ? De la société civile ?
- Selon vous, quelles sont les solutions pour garantir le volontariat/ la participation citoyenne continue et durable chez les jeunes ?
- Quelles leçons avez-vous tiré de cette crise (sur le plan personnel, ou sur un plan plus large/global) ?

Annexe 5

Guide des questions d'entretien des porteurs/euses d'initiatives

- Comment avez-vous vécu la crise de la Covid-19/le confinement/le couvre-feu la prise en compte des mesures sanitaires et sécuritaires ?
- Qu'avez-vous pensé des mesures prises par le gouvernement, en matière de crise, gestion, information, transparence... ?
- Dans quelle mesure la crise a eu un impact sur votre quotidien (ou activité en temps normal) ?
- Dans quelle mesure la crise a eu un impact sur votre état moral? (inquiétude, angoisse, ...)?
- Est-ce que vous étiez déjà actif.ves au sein de la SC avant la crise de la Covid-19 ?
- Quelle a été le point de départ de l'idée de l'initiative ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à passer à l'action ?
- Comment a eu lieu la mise en œuvre de l'initiative ?
- Quelles ont été les difficultés et les aides et soutiens que vous avez eus ?
- Y avait-il des partenaires ou des collaborations (autorités locales, associations, indépendant.es) ?
- Quels ont été les résultats de vos activités ? Les changements que vous avez observés ?
- Quel sera le devenir de votre initiative ?
- Quel sont vos retours d'expérience, impressions ou ressentis après la réalisation ?
- Selon vous, qu'est-ce qui motive ou dé motive les jeunes à aller vers ce genre d'investissement ?
- Quelles sont les mesures qui pourraient être entreprises pour provoquer/pérenniser ce genre d'initiatives ?

Annexe 6

Guide des questions d'entretien des personnes ressources

- Qu'est-ce qui motive la participation (civique, politique) des jeunes algérien.nes, selon vous ?
- Quelles sont les caractéristiques de la participation chez les jeunes algérien.nes, selon vous ?
- Y a-t-il des distinctions entre la participation des jeunes femmes et celles des jeunes hommes algériens, selon vous ?
- Quels sont, à votre avis, les freins à la participation des jeunes algérien.nes ?
- Quels rôles jouent les structures de l'Etat et de la société civile dans cette participation ?
- Pour quelles raisons une partie des jeunes semblent dans le rejet des modes classiques/ formels de participation ?
- A votre avis, quels sont les besoins des jeunes algérien.nes pour pérenniser leur engagement d'une part et pour initier les jeunes non-engagés à la participation d'autre part ?
- Quelles sont vos recommandations pour accroître la participation des jeunes à la vie publique ?

RÉFÉRENCES

- Abbou, Youcef/Brahamia, Brahim** (2017) : Le système de santé algérien entre gratuité des soins et maîtrise des dépenses de santé, *Insanijat*, N° 75-76, pp. 149-171.
- Académie Nationale de Médecine Française** (2020) : Comportement, Dictionnaire médical en ligne de l'Académie de médecine.
- Amnesty International** (2021) : Algeria : repressive tactics used to target HIRAK activists two years on, 2021, <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2021/02/algeria-repressive-tactics-used-to-target-hirak-activists-two-years-on/>
- André, Pierre** (2012) : Participation citoyenne, Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf.
- Algérie éco** (2020) : Immigration clandestine : 5.343 Algériens arrêtés sur les côtes espagnoles en 2020, <https://www.algerie-eco.com/2020/12/19/immigration-clandestine-5-343-algeriens-arretes-sur-les-cotes-espagnoles-en-2020/>
- APA, American Psychological Association** (2020) : Behavior, Dictionnaire en ligne de l'Association américaine de psychologie, version 2020.
- Atradius** (2019) : Rapport pays Algérie 2019, Algérie, atradius.fr/publications/rapport-pays-algerie-2019.html.
- BAD, Banque Africaine de développement** (2020a) : Perspectives économiques en Afrique 2020, Former la main d'œuvre africaine de demain, Groupe de la banque Africaine.
- BAD, Banque africaine de développement** (2020b) : Perspectives économiques en Afrique 2020 – supplément dans le contexte de la Covid-19, Groupe de la banque africaine.
- BAD, Banque africaine de développement** (2021) : Perspectives économiques en Afrique 2021, De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique, Groupe de la banque africaine.
- Benali, Arezki** (2019) : Fuite de cerveaux : L'Algérie 105ème sur 125 pays, *Algérie-éco*, <https://www.algerie-eco.com/2019/02/13/fuite-cerveaux-lalgerie-105eme-125-pays/>
- Benamar, Karim** (2021) : La Harga est le symptôme d'une crise profonde, *Liberté-Algérie*, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/la-harga-est-le-symptome-dune-crise-profonde-361748>
- Bencherif, Mohammed Zakaria Ali** (2019) : Les graffiti en Algérie : des voix du Hirak mises en mur, *Insanijat* N° 85-86, pp. 75-87, <https://journals.openedition.org/insanijat/21342>
- Belakhdar, Naoual** (2019) : « L'Indépendance, c'est maintenant ! » *Réflexion sur le soulèvement populaire en Algérie, L'Année du Maghreb*, N°21, pp. 105-116, <https://journals.openedition.org/annee-maghreb/5280#ftn20>
- Belkaid, E./ Alili, A.** (2020) : Les déterminants de la participation citoyenne en Algérie - Exemple de la ville de Tlemcen. Université Abou Bakr Belkaid, *Algérie*, N° 24 (3), pp. 150-162.
- Benhabib, Lamia** (2017) : Chômage des jeunes et inégalités d'insertion sur le marché du travail algérien : analyses multidimensionnelles et expérimentation, Université Paris-Est Créteil (thèse de doctorat).
- Benyahia, Salima** (2019) : Le chômage en Algérie : Caractéristiques, Causes et Conséquences, *Revue de l'Ijtihad d'études juridiques et économiques*, Vol. 8-1, N° 19.
- Bergner, Raymond M.** (2011) : What is behavior ? And so, what ? *New Ideas in Psychology*, N° 29-2, pp. 147-155, doi.org/10.1016/j.newidea-psych.2010.08.001.
- BM, Banque Mondiale** (2014) : Classement des dépenses de santé publiques et privées en pourcentage du PIB, Liste des pays par dépense de santé, Wikipédia.
- BM, Banque mondiale** (2021) : Global Economic Prospects, January 2021. Washington, DC : World Bank, <https://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>
- Bounabi, Sihem** (2020) : Les galeries d'art et les artistes s'adaptent et passent au virtuel : L'art et la culture au temps du Coronavirus, *Reporters*, 18/03/2020, <https://www.reporters.dz/les-galeries-dart-et-les-artistes-sadaptent-et-passent-au-virtuel-lart-et-la-culture-au-temps-du-coronavirus/>
- Bourdieu, Pierre (1993)** : Questions de sociologie, Ed. Cérès, Tunis.
- Bouaziz, Mourad** (2020) : Les épidémies ayant sévi en Algérie au 19ème et 20ème siècle (présentation de cours module Histoire de la médecine), Faculté de Médecine Annaba.
- Campus France** (2020) : Fiche mobilité Algérie, Octobre 2020.
- Caruso, Francesca** (2019) : Le retour des jeunes algériens dans l'espace public, Publication de Euromesco.
- Chenaoui, Zahra** (2019) : En Algérie, des organisations de la société civile se mettent d'accord pour une « transition de six mois à un an » *Le Monde* 16/06/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/06/16/en-algerie-des-organisations-de-la-societe-civile-se-mettent-daccord-pour-une-transition-de-six-mois-a-un-an_5476910_3212.html
- Chibani, Samira** (2021) : Immigration illégale en Europe : les Algériens en quatrième position, Visa-Algérie.
- CIDDEF** (2019) : Annuaire femmes en chiffres 2019.
- Comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des ODD** (2019) : Rapport National Volontaire Algérie 2019 : Progression de la mise en œuvre des ODD, (sous la coordination de M. Rachid Bladhane, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères avec la contribution du PNUD en Algérie qui a mis M. Hassan Bouklia à disposition du Comité).
- Conseil de l'Europe** (2015) : Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, mars 2015, Préambule, p. 13.
- Correia, Mickaël** (2019) : En Algérie, les stades contre le pouvoir, *Le monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/05/CORREIA/59835>
- Constitution de la République Algérienne démocratique et populaire** (2020) : Révision constitutionnelle, adoptée par referendum du 1er novembre 2020, *Journal officiel de la république algérienne* n° 82.
- CREAD** (2016) : Researching Arab Mediterranean Youth. Towards a new social contract, Rapport principal de l'enquête algérienne sur la jeunesse, Alger.
- CSSE, The Center for Systems Science and Engineering** (2021) : Covid-19 Dashboard, Johns Hopkins University (JHU), systems.jhu.edu/research/public-health/ncov/.
- Dia, Ibrahima Jr.** (2020) : Covid-19 : en Algérie, les chiffres du chômage s'affolent, dans : *Financial Afrik*.
- Djafer, Said** (2020) : Le manifeste du 22 février : un repère sur le chemin du Hirak, *Radio M*, 21/02/2020, <https://radio-m.net/le-manifeste-du-22-fevrier-un-repere-sur-le-chemin-du-hirak/>
- Djelloul, Ghallia** (2019) : Algérie : quand la société civile renaît, *The Conversation*, 27/02/2019.

- Dris-Aït Hamadouche, Louisa** (2017) : La société civile vue à l'aune de la résilience du système politique algérien, L'Année du Maghreb, 16 | 2017, 289-306.
- Dubar, Claude** (2014) : Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire, *Revue Temporalités*, Varia n° 4, France, 2014.
- EESC, Comité économique et social européen** (2012) : La citoyenneté active pour une meilleure société européenne, https://www.eesc.europa.eu/resources/docs/esc-11-040-activecitizenship_fr_webres.pdf.
- Fetchenhauer, D. / Flache, A. / Buunk, B. / Lindenberg, S.** (2006) : Solidarity and Prosocial Behavior. An Integration of Sociological and Psychological Perspectives, dans : Springer.
- Galland, Olivier** (2011) : Sociologie de la jeunesse, Ed. Armand Colin, Séries : « U », Paris, p. 256.
- Haddag, Lydia** (2021) : Hirak and Feminism : an equation with two unknowns, Arab Reform Initiative, <https://www.arab-reform.net/publication/hirak-and-feminism-an-equation-with-two-unknowns/>
- Hadibi, Mohand Akli** (2014) : Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'Etat : Stratégies et représentations, Ed. DGRSDT/CRASC.
- INSEAD** (2021) : Global Talent Competitiveness Index : Talent competitiveness in Times of Covid, Fontainebleau, France.
- Kharrat, Selim** (2020) : Comportement des jeunes tunisiens en période de crise. Entre solidarité et résilience face à la pandémie de Covid-19, Fondation Ebert Tunisie, <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/tunisien/17669.pdf>
- Lakjaa, Abdelkader** (2014) : Les jeunes en Algérie : un désordre sociétal porteur de nouveaux liens sociaux, *Spécificités*, N°6.
- Labter, Lazhari** (2019) : Les « 18 commandements » du manifestant vendredi à Alger, *L'Orient le Jour*, <https://www.lorientlejour.com/article/1160774/les-18-commandements-du-manifestant-vendredi-a-alger.html>
- Lahcene, G.** (2020) : Covid-19 (Algérie) : Une crise sanitaire sur fond de crise sociale qui promet d'être très dure, *Europe Solidaire Sans Frontière*, 25/04/2020.
- Larbi, Abid** (2003) : Résurgence de la peste en Algérie : La sonnette d'alarme ? *Santé Maghreb*.
- Lekalake, Rorisang / Gyimah-Boadi, E.** (2016) : Moins d'engagement, moins d'autonomisation? – La participation politique des jeunes est à la traîne chez les jeunes d'Afrique, *Afrobaromètre*, Synthèse de Politique N° 34.
- Litamine, Khelifa** (2019) : Les jeunes ne représentent plus que 23 pour cent de la population (CREAD), *Algérie-éco*.
- Loucif, Sami** (2019) : Passion d'agir éphémère, un diagnostic sur les organisations de jeunesse dans la Wilaya d'Alger, SIDRA 2019.
- Matteudi, Emmanuel / Péricard, Martin** (2019) : En Algérie, la longue marche de la société civile, *The Conversation*, 14/003/2019, <https://theconversation.com/en-algerie-la-longue-marche-de-la-societe-civile-113396>.
- Maghreb émergent** (2021) : Covid-19 en Algérie : 15 décès parmi le personnel de santé en deux semaines, <https://maghrebemergent.net/Covid-19-en-algerie-15-deces-parmi-le-personnel-de-sante-en-deux-semaines/>
- Mebtoul, Mohamed** (2005) : Rapport d'étude « Enquête qualitative sur les jeunes : récits de jeunes », ONS/ GRAS, pp. 11.
- Mebtoul, Mohamed** (2019) : Libertés, Dignité, Algérianité, avant et pendant le Hirak, Ed. Koukou, Alger.
- Mebtoul, Mohamed** (2021) : Le Hirak, Le désir de changement par le bas ! *Liberté Algérie*, 20/02/2021, <https://www.liberte-algerie.com/contribution/le-desir-de-changement-par-le-bas-354351>
- Medjahdi, Mustapha/Kebbati, Hafida** (2012) : Biographies et discours autour des expériences de la « Harga », *Insaniyat*, N° 55-56, pp.15-29.
- Meraihi, Hocine** (2009) : Existe-il une politique de jeunesse en Algérie ? *Sciences Humaines*, Vol. A, pp. 47-54
- Medianet** (2016) : Chiffres clés de Facebook en Algérie, www.medianet.tn/fr/actualites/detail/chiffres-cles-de-facebook-en-algerie/all/5.
- Merah, Aissa/Boudhane, Yamine** (2013) : Représentations sociales de l'Internet en Algérie : vecteurs de changement, *Researchgate*, pp. 149-163.
- MJS, Ministère de la Jeunesse et des Sports** (2020) : Semaine nationale du volontariat des jeunes, Site du Ministère de la jeunesse et des Sports, Algérie.
- Mimouni, Mostefa** (2005) : La Twiza : entraide d'hier et d'aujourd'hui, Colloque « Transmission, mémoire et traumatisme », 9 et 10 mai 2003, Parole sans frontières, 2005.
- OIT, Organisation internationale du travail** (2019) : L'OIT en Algérie, www.ilo.org.
- OMS, Organisation mondiale de la Santé** (2020a) : Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la Covid-19 - 11 mars 2020, www.who.int.
- OMS, Organisation mondiale de la Santé** (2020b) : Rapport de situation sur l'épidémie de Covid-19 en Algérie, Rapport n°124.
- OMS, Organisation mondiale de la Santé** (2021) : Rapport de situation sur l'épidémie de Covid-19 en Algérie, Rapport n°568.
- ONU, Organisation des Nations Unies** (2018) : Les jeunes, dans : Questions thématiques, www.un.org.
- ONU, Organisation des Nations Unies** (2020) : L'ONU appelle à investir dans la santé mentale qui est menacée par la Covid-19, dans : ONU Info, news.un.org/fr/story/2020/05/1068782.
- Oridioni, Natacha** (2011) : Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique, *Mondes en développement*, 2011/2, N° 154, pp. 137-150, www.cairn-int.info/revue-mondes-en-developpement-2011-2-page-137.htm.
- Perret, Cécile/Achir, Mohamed** (2014) : L'économie sociale et solidaire ou la modernité de la tradition en Kabylie, *Notes de Recherches* N°14-06, IREGÉ, Université de Savoie.
- Philippe, Xavier** (2016) : Algérie : La Constitution algérienne – Evaluation des changements après la révision de janvier 2016, *Democracy reporting international*, Note d'information N° 84.
- PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement** (2014) : Stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017, www.usaid.gov/policy/youth.
- PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement** (2019) : Rapport sur le développement humain 2019 Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle.
- PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement Algérie** (2021) : Les femmes dans la sphère publique en Algérie Participation égale à la prise de décision, Note préparée à l'occasion de la 65ème Commission de la condition de la femme (CSW65) PNUD Algérie - Mars 2021.
- Portail de l'IE** : Définition de la gestion de crise, Centre de ressources et d'information sur l'intelligence économique et stratégique, <https://portail-ie.fr>.

RS, Représentation suisse à Alger (2020) : Rapport économique Algérie Août 2019 – Juillet 2020, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Confédération Suisse. www.s-ge.com/sites/default/files/publication/free/rapport-economique-algerie-2020-08.pdf.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (1990) : Loi n° 90-11 du 21 août 1990 relative aux relations de travail.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2006) : Loi n° 06-06 du 20 février 2006.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2007) : Article 40 du Code Civile de la République algérienne Démocratique et populaire.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2011) : Loi n° 11-10 du 22 juin 2011.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2012a) : Loi organique n° 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2012b) : Loi n° 12-07 du 21 février 2012.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2017) : Décret présidentiel n° 17-142 du 18 avril 2017 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la jeunesse.

RADP, République algérienne démocratique et populaire (2020) : Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, 06 février 2020.

RF, République française (2019) : Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté, *Vie publique*, <https://www.vie-publique.fr/fiches/23857-queelles-sont-les-valeurs-attachees-la-citoyennete>.

REMDH, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (2011) : La levée de l'état d'urgence : un trompe-l'œil. L'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation en Algérie.

Rouibi, Rima (2016) : Les événements de Ghardaïa et l'usage des réseaux sociaux numériques en Algérie, *Communication, technologies et développement* [en ligne], N°3, mis en ligne le 30/10/2016.

SHAREK, Programme algérien des organisations de jeunesse (2020) : La Jeunesse moteur de la nouvelle Algérie – recueil de plaidoyer pour une meilleure participation des jeunes à la vie publique et politique en Algérie, rapport de plaidoyer, 2020, www.cairn-int.info/revue-mondes-en-developpement-2011-2-page-137.htm.

Snoussi, Zoulikha (2020) : Le système de santé algérien face à la crise sanitaire du Covid-19 : quels enseignements sur ses défaillances ? *Les Cahiers du CREAD*, Vol. 36, N° 3.

Système des Nations Unies en Algérie (2020) : Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie et propositions pour une relance durable et résiliente (en collaboration avec le Bureau Maghreb de la Commission économique pour l'Afrique), Juin 2020.

Tilmatine, Mohand (2019) : Représentations et système de gouvernement en Algérie. Qu'en pensent les jeunes à Alger et à Tizi Ouzou (Kabylie) ? *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, N° 26, pp. 69-84.

UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2019) : Par les jeunes, avec les jeunes, pour les jeunes, www.unesco.org.

Union africaine (2006) : Charte africaine de la Jeunesse, adoptée par la septième session ordinaire de la Conférence tenue le 02/06/2006 à Banjul, Gambie.

Volpi, Frédéric (2019) : Le mouvement protestataire algérien de 2019 à la lumière de la théorie des mouvements sociaux et des Printemps arabes, *L'Année du Maghreb*, N° 21, pp. 27-36.

Web Manager Center (2019) : Abdelmadjid Tebboune remporte l'élection présidentielle algérienne de l'après Bouteflika.

Yacine, E. (2020) : Fabrication de produits de prévention contre le Covid-19 à Relizane : 12 ateliers de confection mobilisés, *Liberté*, 03/06/2020, <https://www.liberte-algerie.com/ouest/12-ateliers-de-confection-mobilises-339561>

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFD	Association Futur pour le Développement (Batna)
APA	Association américaine de psychologie
APC	Assemblée populaire communale
APN	Assemblée populaire nationale
APW	Assemblée populaire de Wilayas
BM	Banque mondiale
CEPSJ	Cellules d'Ecoute et de Prévention Santé Jeunesse
CIDDEF	Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme
Covid-19	Corona Virus Disease 2019
GHS Index	Global Health Security Index
GTCI	Global Talent Competitiveness Index
IAI	Istituto Affari Internazionali
IDH	Indice de Développement humain
IE	Intelligence économique
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODEJ	Offices des Établissements de Jeunes
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OIT	Organisation internationale du Travail
OSC	Organisation de la Société civile
PIB	Produit Intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
Association SID	Association Sensibilisation, Intégration, Développement (Akbou)
SRAS-Cov-2	Syndrome respiratoire aigu sévère dû au Corona Virus 2
SC	Société civile
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
USAID	United State Agency for International Development
YUV	Youth Union for Volunteering.
PEPSJ	Points d'écoute et de prévention Jeunesse.

LISTE DES FIGURES

- 4 **Figure 1**
Répartition des répondant.es par Wilayas
- 6 **Figure 2**
Secteur d'activité des répondant.es
- 6 **Figure 3**
Sexe des répondant.es
- 6 **Figure 4**
Strate résidentielle
- 7 **Figure 5**
Occurrence Focus Groupe AFD
- 9 **Figure 6**
Occurrence Focus Groupe YUV masculin
- 9 **Figure 7**
Occurrence Focus Groupe YUV féminin
- 9 **Figure 8**
Occurrence Focus Groupe Etoile Culturelle
- 20 **Figure 9**
Pendant la crise étiez-vous seul.e ?
- 21 **Figure 10**
Premières réactions face à l'arrivée de la Covid-19 et aux mesures de confinement et de couvre-feu
- 21 **Figure 11**
Prévisions quant à l'évolution de la situation sanitaire
- 21 **Figure 12**
Respect des mesures sanitaires et sécuritaires au fil du temps
- 23 **Figure 13**
Degré de satisfaction quant aux mesures prises par le gouvernement
- 23 **Figure 14**
Moyens d'information utilisés pour s'informer sur l'évolution de la crise
- 23 **Figure 15**
Acquis gagnés à la faveur du confinement
- 25 **Figure 16**
Impact de la crise sur différents aspects de la vie des répondant.es
- 25 **Figure 17**
Types d'actions solidaires réalisées par les jeunes pendant la crise de la Covid-19
- 25 **Figure 18**
Coordination des actions réalisées avec d'autres acteurs et actrices
- 27 **Figure 19**
Rôle joué par les jeunes dans les actions de solidarité
- 27 **Figure 20**
Connaissances d'autres jeunes du même quartier actif.ves pendant la crise
- 27 **Figure 21**
Perception des autres initiatives solidaires de jeunes
- 30 **Figure 22**
Évaluation de l'état des services publics dans votre quartier
- 30 **Figure 23**
Rôle que devrait jouer l'Etat selon les jeunes
- 33 **Figure 24**
Rôle des OSCs
- 33 **Figure 25**
Rôle des organismes de coopération internationale
- 33 **Figure 26**
Engagement avant la crise
- 33 **Figure 27**
Engagement dans une structure formelle
- 35 **Figure 28**
Devoirs citoyens à l'égard de la société
- 37 **Figure 29**
Ressenti vers la fin du pic pandémique
- 36 **Figure 30**
Degré d'utilité envers la communauté
- 36 **Figure 31**
Les conditions de vie sont-elles favorables à la réalisation des vos rêves / ambitions / projets / aspirations?
- 37 **Figure 32**
Degré d'optimisme face à l'avenir
- 37 **Figure 33**
Projets d'avenir
- 38 **Figure 34**
Engagement des jeunes avant la pandémie
- 39 **Figure 35**
Attentes des jeunes vis-à-vis des autorités et institutions publiques
- 39 **Figure 36**
Exemple d'initiatives menées durant la crise de la Covid 19
- 40 **Figure 37**
Projections et recommandations des jeunes

À PROPOS DES AUTEURS / AUTRICES

Khadidja Boussaïd est docteure en Sociologie urbaine et chercheuse au sein du CREAD, Université d'Alger 2. Ses champs de recherche sont la sociologie urbaine, la sociologie des inégalités, la sociologie du développement et la sociologie de la famille où elle aborde les thématiques de recherche suivantes : genre et identités, famille et consommation, mobilités/motilité, développement durable et gouvernance urbaine.

Selim Kharrat est consultant indépendant intervenant depuis 2012 auprès des principaux acteurs de la société civile en Tunisie et dans la région, des ONG internationales ainsi que les organismes de développement et de coopération internationale. Il est co-fondateur et actuel Président d'Al Bawsala, une ONG de plaidoyer qui assure le monitoring des institutions politiques. M. Kharrat détient un Master professionnel en Management des organisations et développement durable, un Master en Microfinance et un Diplôme d'études approfondies en Economie des réseaux.

Saida Machat est consultante depuis 2019 dans le cabinet Human Capital Value. Elle intervient sur plusieurs missions, études diverses et évaluations auprès des principaux acteurs de la société civile en Tunisie et dans la région. Mme Machat est ingénieur en Biologie industrielle de formation et détient un Master en Design élaboration et performance de produits agro-sourcés.

IMPRESSION

Friedrich-Ebert-Stiftung | Bureau Algérie
Rue Colonne Voirol | 21 rue El Ghazali | El Mouradia
16 035 Alger

<https://algeria.fes.de/>

Commande de publications

info@fes-algeria.org

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES

Relecture : Amel Lafif-Jedidi